

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 22 JANVIER 2018 HUIS CLOS

VOLUME 53

Laure-Henriette Ella, s.o.

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me SUZANNE ARPIN

Procureure

Me DONALD BOURGET

Procureur

Me EDITH-FARAH ELASSAL

Procureure

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour le

Procureur général du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Préliminaires..... 4
Mme Mylène Sénéchal..... 11
Mme Alice Jérôme..... 66
M. Benoît Théoret..... 136

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La commission d'enquête sur les relations entre les
4 autochtones et certains services publics au Québec,
5 présidée par l'honorable Jean-Viens, est maintenant
6 ouverte.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors bonjour. Alors, bienvenue à cette nouvelle
9 semaine qui commence, alors je vais devoir demander
10 aux procureurs de s'identifier pour les fins de
11 l'enregistrement?

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Me Suzanne pour la Commission.

14 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

15 Me Marie-Paule Boucher pour le procureur général.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors, bienvenue. Me Arpin, est-ce que vous
18 pourriez nous donner l'idée du programme de la
19 journée?

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors ce matin, nous
22 aurons d'abord une demande de huis clos dans un
23 dossier de citoyens en protection de la jeunesse, et
24 par la suite, nous aurons l'audition dudit dossier à
25 huis clos. Par la suite, nous aurons le témoignage

1 de madame Mylène Sénéchal, ex-travailleur social en
2 protection de la jeunesse dans les communautés du
3 Lac-Simon et de Kitcisakik, en deux mille sept
4 (2007), puis de deux mille treize (2013) à deux
5 mille dix-sept (2017). Cet après-midi, nous
6 entendrons madame Alice Jérôme, elle est ex-
7 directrice des services sociaux Minokin, ex-Grand
8 chef du Conseil tribal de la nation algonquine
9 Anishinabeg et ex-chef de la Première nation
10 Aitibiwini. Et pour terminer, nous aurons M. Benoît
11 Théoret, qui enquêteur à la commission, qui viendra
12 rapporter le témoignage en audience publique d'un
13 citoyen pour lequel une demande à l'effet de
14 protéger son identité sera présentée, et c'est en
15 lien avec les Services de la protection de la
16 jeunesse.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Très bien. En ce qui concerne votre premier témoin,
19 je comprends que vous avez une demande de huis clos
20 à formuler?

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Oui, Monsieur le commissaire, alors dans le dossier
23 huis clos 2, qui est un dossier actif impliquant le
24 directeur de la protection de la jeunesse, en vertu
25 du décret créant la Commission, de nos règles de

1 procédure, de la Loi de la protection de la jeunesse
2 et afin de protéger la confidentialité des
3 informations concernant les enfants, les parents et
4 les témoins, je vous demande d'ordonner un huis
5 clos, le tout accompagné d'une ordonnance de non-
6 publication, non-diffusion, non-divulgation et non-
7 communication, ainsi qu'une ordonnance de levée
8 partielle de l'ordonnance de non-divulgation afin de
9 déposer les notes sténographiques caviardées
10 ultérieurement.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Très bien. Me Boucher, est-ce que vous avez des
13 commentaires?

14 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

15 Non, c'est parfait, il n'y a pas de contestation de
16 la demande de huis clos. En fait, je voulais vous
17 demander l'autorisation peut-être plus tard que les
18 témoins puissent assister au témoignage de... en
19 huis clos.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Très bien, alors :

22 **CONSIDÉRANT** que la Commission entend faire la
23 preuve dans le dossier que nous appelons HC2, un cas
24 d'espèce relevant de l'application de la Loi de la
25 protection de la jeunesse;

1 **CONSIDÉRANT** les pouvoirs qui me sont conférés
2 selon le décret 10-95-2016 adopté par le
3 gouvernement du Québec le 21/12/2016, constituant la
4 présente commission d'enquête;

5 **CONSIDÉRANT** les articles 43, 44, 45, 46, 47 et
6 88 de nos règles de procédure et de fonctionnement;

7 **CONSIDÉRANT** aussi les articles 11.2, 11.2.1, 82
8 et 96 de la Loi sur la protection de la jeunesse,

9 **POUR CES MOTIFS :**

10 **J'ORDONNE** la tenue à huis clos de l'audience du
11 témoin dans le dossier HC2 prévue ce jour devant la
12 Commission, concernant un cas d'espèce relevant de
13 l'application de la Loi sur la protection de la
14 jeunesse;

15 **J'INTERDIS** à quiconque de divulguer, de publier
16 et de communiquer ou de diffuser partie ou
17 l'ensemble du témoignage dans ledit dossier HC2;

18 **J'ORDONNE** aussi que les médias prennent les
19 mesures pour que les appareils d'enregistrement
20 visuels ou sonores soient inopérants, afin de
21 respecter la présente ordonnance et, éventuellement,
22 suite à la transcription ainsi qu'au caviardage qui
23 pourra éventuellement être effectué par le procureur
24 de la commission afin d'empêcher la divulgation des
25 noms, des lieux et de toute information susceptible

1 de permettre de divulguer l'identité des personnes
2 concernées par le présent témoignage, il y aura
3 possibilité de lever l'interdiction partiellement
4 et, à ce moment-là, la transcription pourra être
5 mise sur notre site Internet dans la partie
6 "Audiences, témoignages".

7 Alors, ceci dit, je comprends que nous
8 suspendrons pour quelques minutes de façon à
9 permettre l'installation des témoins... du ou des
10 témoins et de poursuivre l'audience puis nous allons
11 reprendre. À la suite de ce témoignage, il y aura
12 la reprise des audiences publiques vers onze heures
13 (11 h 00)... aux environs de onze heures (11 h 00),
14 à ce moment-là, la partie sera publique. Alors,
15 évidemment, je vais permettre que restent dans la
16 salle pendant le témoignage des procureurs, les
17 partis, le représentant de la protection de la
18 jeunesse M. Philippe Gagné, qui est directeur de la
19 protection de la jeunesse Abitibi-Témiscamingue,
20 ainsi que évidemment nos traducteurs, nos
21 interprètes qui font la traduction simultanée
22 anglais-français, français-anglais, selon le cas.

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Merci.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Et le personnel, évidemment, de la Commission, CSPQ,
2 la greffière et moi-même. Alors, nous suspendons
3 quelques minutes.

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 Merci.

6 **LA GREFFIÈRE :**

7 Alors, veuillez vous lever, suspension de
8 l'audience.

9 SUSPENSION

10 -----

11 REPRISE

12 **LA GREFFIÈRE :**

13 Reprise de l'audience.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Oui, alors bienvenue. Je comprends que Me Bourget
16 prend la suite de Me Arpin?

17 **Me DONALD BOURGET :**

18 Oui, effectivement, Monsieur le Commissaire, bonjour
19 en... en partant. Je prends la relève de Me Arpin,
20 et pour vous présenter le témoignage de madame
21 Mylène Sénéchal, travailleur social, qui a œuvré
22 dans la communauté de Lac-Simon et de Kitcisakik en
23 matière de protection de la jeunesse et qui nous
24 fera part de ses expériences et de certaines
25 difficultés rencontrées.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, très bien, alors je... je vais demander à
3 Madame la greffière d'assermenter madame Sénéchal,
4 et je comprends que Me Boucher est toujours avec
5 nous, pour le procureur général.

6 **LA GREFFIÈRE :**

7 Merci.

8 -----

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Mylène Sénéchal
2 Travaillleuse sociale en protection de la jeunesse
3 dans les communautés de Lac Simon et de Kitcissakik
4 Assermentée

5 -----

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, bienvenue, Madame Sénéchal, nous allons vous
8 écouter avec intérêt.

9 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

10 Merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Est-ce qu'il y a des questions, Me Bourget, ou si on
13 laisse aller madame Sénéchal?

14 **Me DONALD BOURGET :**

15 Sans plus tarder, nous allons céder la parole à
16 madame Sénéchal.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bien, on vous écoute.

19 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

20 Parfait. Bien, bonjour Monsieur le Commissaire, je
21 suis ici aujourd'hui pour partager avec vous mon
22 expérience, en ce qui a trait à mon intervention en
23 protection de la jeunesse, sur les communautés
24 algonquines de Lac-Simon et Kitcissakik. L'objectif
25 de mon témoignage n'est pas de blâmer des anciens

1 collègues ou de jeter la pierre sur des individus
2 qui, pour la plupart, travaillent d'arrache-pied à
3 la sueur de leur front à faire en sorte que les
4 enfants soient protégés des abus et de la
5 maltraitance.

6 Notre Commission d'enquête provinciale sur les
7 relations entre les autochtones et certains services
8 publics a, à mon sens, toute sa raison d'être, et je
9 ressens le devoir de partager en toute humilité mon
10 expérience, afin de mettre en lumière les failles
11 systémiques de l'application de la Loi sur la
12 protection de la jeunesse en contexte autochtone.

13 Mon témoignage vous sera présenté de la manière
14 suivante: dans un premier temps, je vous relaterai
15 mon expérience de deux mille sept (2007), alors que
16 j'étais agent des relations humaines au point des
17 services de Lac-Simon au programme application des
18 mesures. Je poursuivrai en vous parlant de mon
19 expérience au service de première ligne du centre de
20 santé de Kitcisakik, alors que j'étais intervenante
21 sociale pour le Conseil des Anishinabeg de
22 Kitcisakik à la fin deux mille sept (2007), jusqu'à
23 mon retour en protection de la jeunesse en deux
24 mille treize (2013).

25 Je poursuivrai en partageant mon expérience de

1 deux mille treize (2013) à deux mille dix-sept
2 (2017), comme travailleur social, programme
3 évaluation-orientation au point de service de
4 Kitcissakik.

5 Et je terminerai avec mon analyse de la
6 situation et mes recommandations.

7 Mon expérience en protection de la jeunesse
8 s'est amorcée au Lac-Simon, au programme évaluation-
9 orientation de janvier à avril deux mille sept
10 (2007), alors que j'exécutais un deuxième stage dans
11 le cadre du baccalauréat en travailleur social.
12 Également, lors de mon premier stage, j'avais eu la
13 chance de l'exécuter au sein de l'école Notre-Dame
14 de Fatima à Val-d'Or, auprès des enfants de la
15 communauté de Kitcissakik, qui devaient s'exiler de
16 leurs familles pour fréquenter l'école primaire en
17 deux mille cinq (2005), c'est à ce moment que mon
18 apprentissage de l'intervention auprès des
19 Algonquins a débuté. C'est alors que j'ai réalisé
20 que le... que je voulais être en contact avec ce
21 peuple rieur et authentique dans le cadre de mon
22 travail.

23 Mon stage au Lac-Simon programme évaluation-
24 orientation s'est relativement bien déroulé, j'étais
25 un mode apprentissage et j'avais été étonnée de

1 l'accueil des membres de la communauté à me laisser
2 entrer dans leur maison et partager avec moi leur
3 situation. Cette expérience m'a donné envie de
4 poursuivre mon travail auprès d'eux.

5 À la fin de mon stage, j'ai alors postulé pour
6 travailler en protection de la jeunesse. Lors de
7 mon entrevue d'embauche en mars-avril deux mille
8 sept (2007), j'avais été surprise qu'aucune question
9 relative à ma connaissance de la réalité du travail
10 en contexte autochtone ne m'avait été posée. Lors
11 de cette entrevue, j'avais expliqué que mon intérêt
12 premier était de travailler en contexte autochtone,
13 je me souviens d'avoir eu l'impression que mes propos
14 avaient peut-être surpris le personnel qui dirigeait
15 l'entrevue. La plupart du temps, les jeunes
16 intervenants vont accepter des affectations
17 autochtones pour mettre un pied dans l'organisation
18 et pour acquérir une première expérience en
19 protection de la jeunesse. Quand ils ont la chance,
20 ils appliquent sur un poste à Val-d'Or pour obtenir
21 une permanence.

22 Les affectations au point de service du Lac-
23 Simon Kitcisakik ne sont pas les plus populaires.
24 Il n'y a pas de poste et de permanence possible en
25 milieu autochtone, seulement des affectations

1 renouvelables annuellement. Peut-être que cela
2 pourrait expliquer, pour une partie, du moins, le
3 roulement du personnel. J'ai débuté mon travail à
4 l'application des mesures au point de service de
5 Lac-Simon en avril deux mille sept (2007).
6 Rapidement, la lourdeur du travail administratif
7 comme la rédaction d'études sociales, des rapports
8 de révision, des plans d'intervention, des suivis
9 d'activités a pris le dessus, et le travail
10 d'intervention, de relation d'aide auprès des
11 individus devenait secondaire. Nous sentions la
12 pression d'être à jour afin d'être conformes aux
13 délais légaux, bien sûr, mais aussi aux délais
14 imposés par les politiques internes. Étant donné
15 que je ne croyais pas que dans ce contexte-là
16 j'aurais pu réellement aider les familles afin
17 d'éliminer la compromission ou faire en sorte
18 qu'elle ne revienne plus, j'ai décidé de
19 démissionner de mon affectation en août deux mille
20 sept (2007). Je me souviens avoir une impression
21 que mon chef de service de l'époque me comprenait,
22 il comprenait l'importance de pouvoir intégrer
23 davantage une approche plus communautaire, car
24 l'approche dite "réseau" semblait inefficace sur la
25 communauté.

1 Par la suite, j'ai travaillé sur la communauté
2 de Kitcिसakik où j'y étais employée par le Conseil
3 des Anichinaabe de Kitcिसakik, fin deux mille sept
4 (2007) jusqu'à mon retour en protection de la
5 jeunesse en deux mille treize (2013). Cette
6 expérience de travail sur la communauté m'a beaucoup
7 appris sur le mode de vie, sur la culture et sur la
8 façon d'être des Anichinaabe de Kitcिसakik. J'ai eu
9 la chance de réellement entrer en relation avec ce
10 peuple, j'ai appris beaucoup sur ce qui pouvait se
11 faire et sur ce qui ne pouvait pas se faire en
12 l'intervention. J'ai appris comment intervenir avec
13 eux, afin que nous puissions grandir ensemble. Le
14 principe de réciprocité, je l'ai appris lors de
15 cette période. J'ai compris qu'on ne pouvait arriver
16 et se prétendre expert. J'ai aussi compris que je
17 devais patiente, et que je devais mettre de côté mes
18 attentes réalistes de travailleuse sociale
19 allochtone. J'ai compris qu'il fallait prendre le
20 temps d'être ensemble et d'apprendre l'un de
21 l'autre. J'ai appris que pour gagner la confiance,
22 je devais faire partie des leurs. Faire partie des
23 leurs ne signifie pas être de passage une journée
24 par semaine sur leur communauté, cela signifie
25 plutôt d'être présent et disponible sur la

1 communauté, éventuellement d'aller à la chasse avec
2 eux, de se promener sur leur territoire, de partir
3 en randonnée de canoë pendant plusieurs jours, de
4 cuisiner des festins, de participer à différents
5 rituels comme la cérémonie des petits pas, des
6 mariages, des funérailles, de partager un repas, de
7 prendre un thé. En fait, j'ai appris ce qui ne
8 s'apprend pas à l'université et ce qui est essentiel
9 pour faire un travail de qualité et respectueux du
10 mode de vie et de la culture Anishinaabe.

11 Lors de cette période, j'ai travaillé au
12 service de première ligne. Le mandat du service de
13 première ligne était de travailler en proximité, de
14 manière intensive avec les familles, afin d'éviter
15 les signalements. La collaboration que nous avons
16 avec les intervenants de la protection de la
17 jeunesse était bonne et ces derniers avaient
18 confiance en nos services et nous contactaient
19 régulièrement quand ils recevaient un signalement
20 afin que nous regardions ensemble comment nous
21 pouvions travailler et faire en sorte que les
22 familles ne soient pas prises en charge par la DPJ
23 et que le travail se fasse avec le service de
24 première ligne à même la communauté, afin d'assurer
25 la sécurité des enfants.

1 Quand j'ai décidé de démissionner du Conseil
2 des Anishinaabe de Kitcisakik, ce n'était pas en
3 raison du fait que je ne voulais plus travailler
4 auprès de la communauté. J'ai voulu retourner en
5 protection de la jeunesse pour le secteur de
6 Kitcisakik, car je croyais que mon bagage
7 professionnel pouvait faire en sorte que je puisse
8 faire de la belle protection de la jeunesse et
9 d'aider réellement les familles. Alors, avec une
10 plus grande expérience de travail en milieu
11 autochtone, j'ai recommencé à travailler en
12 protection de la jeunesse pour la communauté de
13 Kitcisakik en deux mille treize (2013). Avant la
14 fusion et la naissance du Centre intégré de santé et
15 services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, j'ai
16 l'impression du moins d'avoir fait de la belle
17 protection de la jeunesse. Cependant, je dois
18 avouer que j'ai dû contourner, à l'occasion,
19 certaines règles que je croyais essentielles en
20 contexte autochtone. J'ai tout de même été capable
21 de faire valeur... valoir des actions appropriées
22 auprès des familles dans le respect de leurs rites
23 et de leur culture et j'ai senti que j'avais la
24 confiance de ma chef de service, d'ailleurs, cette
25 dernière avait œuvré de nombreuses années en

1 contexte autochtone et avait une très belle
2 expertise et un très bon lien avec la communauté de
3 Kitcिसakik.

4 Toutefois, après la fusion, il y a eu de grands
5 changements. La restructuration a fait en sorte
6 qu'un seul chef de service au programme évaluation-
7 orientation était nommé, pour couvrir les secteurs
8 de Val-d'Or, Senneterre, Lac-Simon et Kitcisisakik.
9 J'ai été consternée d'apprendre que cette même
10 personne n'a pas été retenue comme chef de service,
11 car, à ma connaissance, en matière d'intervention en
12 contexte autochtone, c'est une très bonne candidate,
13 une des rares personnes possédant l'expertise
14 nécessaire. Cela n'enlève rien aux autres candidats
15 sélectionnés, sauf que je sais très bien que le
16 critère de sélection, "posséder une expertise en
17 matière autochtone, d'avoir la... volontairement été
18 tassé au profit d'autres critères de sélection qu'il
19 ne... ne m'appartient pas de juger ici, mais qui a
20 laissé la protection de la jeunesse avec un grand
21 manque de connaissance au niveau de l'application de
22 la Loi en contexte autochtone dans ce secteur.

23 Est-ce parce qu'il n'y a pas de différence à
24 faire en matière de protection de la jeunesse, qu'on
25 travaille auprès des Autochtones de la même manière

1 qu'on travaille auprès des Allochtones, que la loi
2 c'est la loi?

3 J'ai remarqué que les intervenants qui
4 n'avaient aucune expérience en contexte du milieu
5 autochtone avaient tendance à appliquer la loi avec
6 les mêmes lunettes qu'avec les non-Autochtones; que
7 la loi devait s'appliquer de façon uniforme, sans
8 distinction et qu'ils n'avaient pas à modifier leurs
9 interventions auprès des Autochtones.

10 J'aimerais mettre en lumière une situation qui
11 s'est produite au printemps deux mille quinze
12 (2015), suite à une mesure d'urgence de quarante-
13 huit (48) heures pour des enfants de la communauté,
14 un processus décisionnel en équipe, un PDE, fut
15 rapidement mis en place de concert avec le programme
16 "Ma famille, ma communauté", afin de mettre à
17 contribution les ressources du milieu est assurer la
18 sécurité pour les enfants, ce qui fut possible sur
19 une base volontaire avec la collaboration des
20 parents, la famille élargie et des employés du
21 Centre de santé. Malgré le fait que j'ai exposé
22 l'impact du choix judiciairisé sur la famille et sur
23 la collaboration de celle-ci, la position de
24 l'établissement était de n'accepter l'entente
25 provisoire que de façon temporaire, de sorte que le

1 dossier serait judiciairisé pour la mesure au fond,
2 sans aucune adaptation dans la philosophie
3 d'intervention auprès de cette famille algonquine.

4 Cliniquement, ce fut une mauvaise décision, ce
5 fut un traumatisme de retourner au tribunal et cela
6 a ramené la mère dans ses blessures d'enfance et lui
7 a fait revivre son expérience avec ses autres
8 enfants plus âgés. Les parents ne comprenaient pas
9 pourquoi nous arrivions à établir un plan de
10 sécurité en contexte volontaire, mais que nous
11 devions tout de même judiciaire et le dossier. Nous
12 venions, par cette décision mal adaptée, de donner
13 raison à la famille, à la communauté de se méfier
14 des services de protection de la jeunesse. J'ai
15 rapidement été lassée d'avoir régulièrement à
16 déjouer les règles que je trouvais discriminatoires
17 et insécurisantes culturellement pour les
18 Algonquins, j'avais de plus en plus de mal à
19 composer avec des règles et discours dits et non-
20 dits, qui venaient confirmer la discrimination
21 systémique dont étaient victimes les Autochtones.
22 J'ai démissionné de mon affectation en janvier deux
23 mille dix-sept (2017).

24 Comme Allochtone, je comprends que la Loi sur
25 la protection de la jeunesse est un mal nécessaire,

1 je comprends que c'est la primauté des droits des
2 enfants, la sécurité et au développement qui guident
3 nos actions en protection. Je comprends que le
4 concept de protection s'enracine dans la Charte des
5 droits et libertés de la personne, que le droit à la
6 protection découle de l'ensemble des droits
7 fondamentaux reconnus à toute personne, notamment le
8 droit à la vie, à l'intégrité, à la sûreté et au
9 recours... au secours. Je comprends que la... LPJ
10 n'avise pas toutes les situations où des enfants
11 peuvent avoir des besoins d'aide ou des besoins de
12 services particuliers. Je comprends également que
13 l'intervention de l'autorité de l'État dans la vie
14 des familles doit être réservée à des situations
15 graves ou exceptionnelles. Je comprends qu'il est
16 important et nécessaire de faire la différence entre
17 le besoin de protection et le besoin d'aide. Je
18 comprends tout cela, car, ça fait partie de ma
19 socialisation, de mes valeurs et de mon éducation.

20 Dans les communautés, la prise en charge des
21 situations par la DPJ est loin d'être
22 exceptionnelle, les statistiques le démontrent année
23 après année. Pourquoi? Est-ce qu'il manque de
24 services en première ligne sur les communautés?
25 Est-ce que les enfants déclarés compromis le sont

1 réellement? Est-ce que la gestion du risque est
2 différente pour chacun des intervenants ou des chefs
3 de service?

4 En protection de la jeunesse, on doit
5 quotidiennement exercer notre jugement, afin
6 d'évaluer les risques et de déterminer la nécessité
7 d'appliquer des mesures de protection. C'est pas un
8 travail facile, car ne sont exposés à la
9 vulnérabilité et à la détresse sociale des familles
10 que nous rencontrons. Ça serait simple de croire
11 que notre pratique aussi complexe soit elle est
12 suffisamment balisée par la loi pour nous indiquer
13 clairement les possibilités d'intervention. Tout
14 est question d'interprétation et de grilles
15 d'analyses. La réalité sur le terrain est toute
16 autre. L'application de la loi devrait dépendre du
17 jugement professionnel de l'intervenant. Or, ce
18 sont les politiques internes et le niveau de
19 tolérance du gestionnaire qui vient baliser la
20 pratique; chaque gestionnaire y va de sa propre
21 capacité à gérer les risques et il le propose à
22 l'intervenant, suggérant des actions
23 professionnelles qui peuvent défier souvent toute
24 logique en contexte autochtone.

25 Connaître la réalité autochtone viendrait

1 permettre de gérer le risque bien différemment. On
2 ne doit pas adapter nos interventions au contexte
3 autochtone, on doit simplement faire différemment,
4 car nous sommes différents. Le clan est important
5 chez les Autochtones, c'est un peuple collectiviste,
6 c'est d'ailleurs pourquoi le proverbe africain, "Il
7 faut tout un village pour élever un enfant", est
8 affiché bien en vident... en évidence dans les
9 communautés.

10 Pour la plupart, ils n'ont aucune confiance aux
11 services de l'État. Le fait de retirer les enfants
12 de leur famille éveille les échos des pensionnats
13 qui découlent des politiques d'assimilation menées
14 durant près d'un siècle et dont la mémoire est
15 douloureuse pour ceux qui ont vécu des sévices, il
16 ne peut qu'alimenter un sentiment de méfian... de
17 méfiance, pardon, à l'égard du système de la
18 protection de la jeunesse.

19 Ceci dit, les interven... les intervenants en
20 protection de la jeunesse travaillent avec
21 engagement et ils ont de bonnes intentions, mais le
22 degré de compréhension de la sécurisation culturelle
23 fait pour la plupart du temps défaut. La plupart
24 n'ont pas le bagage de connaissances nécessaires
25 pour analyser, évaluer, exercer un jugement clinique

1 à la hauteur des besoins des Autochtones.

2 À titre de conclusion, il serait pertinent que
3 toute personne travaillant de près ou de loin en
4 protection de la jeunesse, y compris les
5 gestionnaires, le contentieux et la magistrature
6 notamment, soient formés sur les particularités de
7 la clientèle autochtone, sur leurs valeurs, leurs
8 réalités et leur histoire, qu'une supervision
9 clinique soit offerte pour les intervenants qui
10 travaillent en contexte autochtone par des
11 professionnels experts en la matière afin de mieux
12 orienter les interventions et d'actualiser les
13 formations apprises au préalable. Ce n'est pas tout
14 de savoir, il faut aussi avoir la permission de le
15 mettre en pratique, une décision d'établissement,
16 c'est une question de culture.

17 La protection des enfants autochtones devrait
18 relever des Autochtones, selon moi, une gouvernance
19 autochtone en ce qui a trait aux services de
20 protection de l'enfance est inévitable. Merci.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Est-ce que vous avez des questions, Me Bourget?

23 **Me DONALD BOURGET :**

24 Il y a beaucoup de sujets intéressants qui ont été
25 abordés, c'est... un contenu qui est dense.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Un contenu très dense, qui mériterait certainement
3 d'être... d'être développé, on y retrouve beaucoup
4 d'éléments dont on a entendu parler ici et là,
5 depuis le début des audiences, et qu'on... qu'on
6 retrouve condensés, d'une manière qui me paraît
7 exceptionnelle.

8 Alors, je vous laisse aller Me Bourget avec vos
9 questions.

10 **Me DONALD BOURGET :**

11 Je commencerai par (inaudible) dans votre
12 témoignage, lorsque vous faites référence au fait là
13 qu'effectivement, il devrait y avoir une formation
14 plus... plus exhaustive au niveau de... des services
15 protection, au niveau également du tribunal et tous
16 ceux qui sont appelés à prendre des décisions
17 concernant les enfants. Est-ce que dans le cadre de
18 vos expériences effectivement au Lac-Simon et à
19 Kitchisake... Kitcisakik, l'approche réseau
20 prévoyait un volet autochtone, bien, dans... dans la
21 façon de faire, ou c'était une notion qui était
22 absente des directives?

23 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

24 Dans le fond, on ne... par rapport au... pouvez-vous
25 répéter la question juste pour être sûre que je

1 comprends bien, parce que je suis pas certaine de
2 comprendre les...

3 **Me DONALD BOURGET :**

4 Oui, je comprends que vous compreniez pas. (Rires)

5 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

6 Juste pour être sûre là.

7 **Me DONALD BOURGET :**

8 L'approche réseau...

9 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

10 Oui.

11 **Me DONALD BOURGET :**

12 ... ou l'approche de l'établissement par rapport à
13 votre embauche et à votre intervention au niveau là
14 des communautés autochtones, est-ce qu'il y avait un
15 volet autochtone dans... spécifique dans la façon
16 d'intervenir ou la forme... la formation qui vous
17 était donnée par rapport aux réalités autochtones?

18 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

19 Moi, quand je suis... j'ai fait mon retour en deux
20 mille treize (2013), on avait eu la possibilité là
21 de suivre une formation avec madame Monk (?) là,
22 Janet Monk, moi je l'avais déjà suivie, fait que j'y
23 avais pas participé, mais c'était offert là aux gens
24 là, du... ça avait été offert là à mes collègues au
25 service... au point des services de Kitcisakik là,

1 il y avait eu la possibilité de pouvoir avoir cette
2 formation-là, dans le fond, ça se trouve en deux
3 mille treize (2013), quand que j'ai fait mon retour.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Mais je comprends que vous avez appris beaucoup sur
6 place?

7 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 En côtoyant les gens de la communauté, en
11 participant aux activités, diverses activités, vous
12 avez énuméré plusieurs éléments, la chasse de canoë,
13 le thé...

14 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

15 Um-hum.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 ... la... la cérémonie des petits pas, etc... ce qui
18 vous a permis d'apprendre beaucoup?

19 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

20 Oui effectivement...

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Sur le tas, comme on dit?

23 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

24 (Rires) Effectivement oui.

25 **Me DONALD BOURGET :**

1 En début de témoignage, vous avez mentionné
2 qu'effectivement, il vous fallait de la patience,
3 qu'éventuellement, vous aviez peut-être des attentes
4 irréalistes par rapport à l'intervention en
5 communauté. Pouvez-vous préciser votre pensée de ce
6 que vous avez vécu sur le terrain par rapport à ce
7 que... quelles étaient vos attentes au départ?

8 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

9 Um-hum. Mais comme travailleur social, exemple
10 si... quand je préparais une rencontre pour aller à
11 domicile, je pouvais, bon, planifier, faire un plan
12 d'intervention ou planifier puis s'il y a une
13 mesure, ou en tout cas, on pouvait planifier des
14 choses là comme cliniques et tout ça, puis
15 finalement quand on arrive sur place, puis qu'il
16 vient de se passer une situation où est-ce que, je
17 sais pas, il y a une crise ou qu'il y a d'autres
18 choses, mais on apprend vite à mettre ça en arrière
19 ce qu'on avait prévu, parce que dans le fond,
20 c'était un détail, ce qui est important, c'était le
21 moment présent avec la famille. Fait que ça, ça
22 j'ai appris dans le fond à vivre le moment présent
23 avec les gens, avec ce qu'ils avaient besoin, et non
24 pas moi ce que je devais... ce que j'avais prévu en
25 arrière dans mon bureau (rires)... pour ma rencontre

1 finalement, ça c'est... ça a été mis de côté.

2 Fait que j'ai appris ça, c'est ce que ça
3 voulait dire en gros là, mes attentes irréalistes de
4 travailleuse sociale allochtone, c'est ce que ça
5 voulait dire, dans le fond, de prendre le temps
6 d'être avec les gens, puis d'avancer à leur rythme
7 un pas à la fois, selon ce qui était nécessaire.

8 **Me DONALD BOURGET :**

9 Prendre le temps par rapport aux délais qui vous...
10 sont imposés, des délais légaux, les délais
11 administratifs posent problème dans l'intervention?

12 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

13 C'est sûr que c'est toujours présent, nous on a
14 quand même... on a des attentes, le ministère a des
15 attentes par rapport à l'évaluation, bon, on doit
16 faire x nombre d'évaluations, 52 évaluations par
17 année, fait qu'on a toujours cette pression-là,
18 c'est certain, en arrière de nous. C'est sûr que
19 j'ai jamais senti, t'sais, comme la DPJ ou ma chef,
20 ils m'ont pas dit, "écoute Mylène, t'as pas fait 52
21 évaluations là, ça a pas de bon sens", tu sais, ça
22 s'expliquait là, on pouvait l'expliquer là. Mais
23 c'est certain que ça reste toujours quand même
24 présent, cette... ces standards-là, c'est sûr, puis
25 on veut tout de même répondre aux standards, mais

1 j'imagine que... l'argent qui est donné du ministère
2 à la Protection de la jeunesse, c'est en fonction de
3 notre productivité aussi.

4 **Me DONALD BOURGET :**

5 Vous avez mentionné que... il pouvait y avoir des
6 règles insécurisantes pour les communautés
7 autochtones dans l'intervention de protection de la
8 jeunesse, et que ça pouvait même être
9 discriminatoire dans... dans son application.
10 Pouvez-vous préciser votre pensée?

11 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

12 Bien, c'est en lien avec le fait que... t'sais,
13 quand on travaille avec les Autochtones, déjà les
14 Autochtones sont méfiants par rapport à nos
15 services, fait que c'est certain que cette méfiance-
16 là, il faut... il faut l'enlever, il faut... il faut
17 leur démontrer qu'ils peuvent nous faire confiance.
18 Puis souvent, quand on a tout le côté... de la
19 judiciarisation ou d'autres choses, ça amène souvent
20 les... les gens à plus comprendre ce qui se passe
21 parce qu'on a dans un premier temps, on travaille,
22 on explique qu'on peut travailler en collaboration
23 de façon volontaire, puis des fois ça va... ça va
24 vite puis finalement, bon, on se rend compte que là,
25 la fratrie était déjà judiciarisée au préalable et

1 finalement, il faut judiciariser, fait que des fois,
2 ça amène à justement... ça amène un inconfort puis
3 ça amène ces familles-là à être dans un entonnoir
4 qui... Ils se sentent coincés, puis qui justifie la
5 méfiance, dans le fond....

6 **Me DONALD BOURGET :**

7 de...

8 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

9 ... qu'ils avaient à notre égard.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Là, vous parlez de méfiance, est-ce que le... est-ce
12 que ce climat de méfiance que vous avez ressenti
13 dépend du passé, ou de circonstances qui sont tout à
14 fait ponctuelles, vous l'expliquez comment, ce
15 climat de méfiance-là, est-ce que vous avez pu vous
16 faire une idée?

17 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

18 Moi, ce que je pourrais penser, c'est sûr, c'est en
19 lien aussi avec l'historique, avec l'histoire, avec
20 les pensionnats, le fait de retirer les enfants, ça
21 ramène aussi à cette notion-là, à cette expérience-
22 là, dans le fond, qui a été vécue. Je pense ça
23 pourrait... oui, ça peut... ça peut justifier dans
24 le fond cette méfiance-là, puis aussi peut-être le
25 fait aussi qu'on... qu'on a... non, je pense que

1 c'est ça, oui c'est ça.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oui, le passé et...

4 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 ... a laissé des traces?

8 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Et vous avez mentionné évidemment que la société ou
12 la vie dans une communauté autochtone est différente
13 de ce qui se passe en milieu allochtone, si on veut?

14 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

15 Um-hum.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Vous avez parlé de l'esprit collectiviste versus
18 individualiste, est-ce que vous pouvez élaborer un
19 peu là-dessus?

20 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

21 Um-hum. Un exemple : un enfant qui peut avoir quatre
22 ans, a trois, quatre ans, qui reste... proche d'un
23 dépanneur sans rester à côté du dépanneur, dans une
24 communauté, ça se peut qu'il aille tout seul au
25 dépanneur, t'sais, ça se peut que cet enfant-là

1 puisse partir de chez lui sans aller au dépanneur,
2 chercher ses petites choses, mais ce qu'on sait pas,
3 c'est que peut-être que la personne du dépanneur va
4 déjà avoir texté la mère ou qu'il y a d'autres, tu
5 sais, tout le monde fait partie de la communauté,
6 tout le monde s'implique auprès des enfants. Moi si
7 je suis dans ma roulotte, dans mon bureau à
8 Kitcisakik, puis que je vois cet enfant-là seul,
9 bien, moi je penserais peut-être pas à tout ce
10 système de protection qui est mis en place par la
11 communauté, je vais penser "Est-ce que cet enfant il
12 est tout seul? Mon Dieu!" Je vais peut-être,
13 t'sais là, ouvrir... je vais peut-être me
14 questionner, "mon Dieu, cet enfant-là est-tu en
15 danger? Est-ce que..." Mais dans le fond, quand on
16 prend le temps de bien regarder puis après ça
17 d'aller voir, on se rend compte que cet enfant-là,
18 quand il est parti de chez lui pour aller au
19 dépanneur, tout était déjà structuré, organisé dans
20 cette communauté-là, pour que cet enfant-là ne soit
21 pas en danger. Mais moi comme Allochtone à Val-
22 d'Or, mon enfant, il part pas tout seul au dépanneur
23 parce que t'sais, c'est pas la même, on n'est pas
24 dans le même système là.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 On regarde pas de la même paire de lunettes?

2 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

3 Non.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Je comprends.

6 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

7 Non.

8 **Me DONALD BOURGET :**

9 Et ce qui fait que la prise en charge des dossiers
10 en communauté par la DPJ est, vous disiez, loin
11 d'être exceptionnelle, on comprend que, de vos
12 propos qu'il y a plus de judiciarisation que
13 devrait, ou plus que par ailleurs dans les milieux
14 autochtones... allochtones?

15 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

16 Mais quand on regarde les statistiques, c'est ce
17 qu'elles démontrent, dans le fond, les statistiques
18 démontrent qu'il y a plus d'enfants pris en charge
19 par la DPJ, comme on a aussi beaucoup plus
20 d'Autochtones dans les centres d'incarcération, on a
21 plus... t'sais, dans le sys... pris dans le système
22 de justice, fait que oui, en effet.

23 Et ça sera en lien avec l'application
24 universelle de la loi, sans distinction, la loi
25 c'est la loi, de sorte qu'appliquée dans le milieu

1 autochtone il y a... il y a des distorsions?

2 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

3 Mais peut-être, peut-être que ça pourrait expliquer
4 une partie.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Est-ce que vous avez des... des suggestions, vous
7 avez vécu dans le milieu, vous avez senti la... la
8 difficulté d'application de la loi telle qu'elle aux
9 communautés autochtones, vous avez comme vous dites
10 dérogé à la règle dans la mesure du possible pour
11 faire ce qui vous paraissait le mieux adapté à ces
12 gens-là, aux gens dans les communautés. Est-ce que
13 vous avez des suggestions, ou est-ce qu'il y a des
14 choses que vous aimeriez qui changent, peut-être
15 nous le dire sur quel bouton on pourrait appuyer
16 pour recommander des changements, de façon à rendre
17 de meilleurs services parce que c'est l'objectif de
18 la Commission, améliorer les relations entre les
19 Autochtones et les services publics dont la
20 protection de la jeunesse, ou s'il y a d'autres
21 choses qui sont concomitantes que vous voyez qu'on
22 pourrait faire, parce que des fois, ça se tient un
23 service à l'autre là...

24 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

25 Um-hum...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Vous avez des...

3 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

4 ... il y a des... il y a des suggestions, oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui?

7 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

8 Bien, il y a une expérience dans le fond que j'ai
9 vécue, puis j'ai trouvé vraiment... je trouve que
10 c'est... que c'est une expérience, dans le fond,
11 c'est en collaboration avec un enquêteur avec qui on
12 faisait affaire qu'on avait un signalement au niveau
13 qu'il fallait déclencher l'entente multisectorielle
14 au niveau abus physiques, sexuels, tout ça, fait que
15 quand on devait déclencher l'entente
16 multisectorielle avec un procureur, protection de la
17 jeunesse et enquêteur, on... souvent... bien, ce qui
18 était fait dans le fond, c'est qu'on allait sur la
19 communauté, on allait chercher l'enfant, dans le
20 fond, pour assurer sa sécurité, on avisait, bon, les
21 parents tout ça, puis après ça, on partait puis on
22 allait à Val-d'Or avec l'enfant au poste de police
23 pour l'entendre faire une entrevue non suggestive
24 filmée, tout ça, et on trouvait que ça avait aucun
25 sens-là de faire ça là, justement, on trouvait que

1 ça faisait juste là amplifier tout ce sentiment de
2 méfiance là... Fait qu'en collaboration avec
3 l'enquêteur, on a trouvé des solutions, soit de...
4 on a trouvé une télévision qu'on a mis dans nos
5 bureaux sur la communauté, puis l'enquêteur lui a
6 reçu un certain budget pour acheter une caméra avec
7 un trépied, fait quand qu'on avait... à partir de ce
8 moment-là, quand qu'on avait des situations où est-
9 ce qu'on devait déclencher l'entente
10 multisectorielle, bien, on pouvait aller à l'école
11 puis ont traversait, puis on se rendait dans nos
12 bureaux, c'était... ça prenait deux minutes,
13 l'enfant se sentait plus en sécurité, le parent
14 aussi, il y avait moins de méfiance, fait que je
15 trouvais que c'était une belle... ça avait été là
16 une suggestion, dans le fond, de l'enquêteur là, je
17 trouvais que ça avait été une belle, une belle façon
18 justement d'emmener à... à faciliter le travail.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 À votre connaissance, est-ce que ça se fait encore?

21 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

22 Bien, à ma connaissance, dans le fond, quand je suis
23 partie ça se faisait encore. (Rires) en deux
24 mille... en décembre, janvier deux mille sept (2007)
25 là.

1 **Me DONALD BOURGET :**

2 Et à votre connaissance, est-ce que ça se faisait
3 dans d'autres communautés qu'à Kitcisakik?

4 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5 Non. Quand j'ai... j'ai aussi eu à évaluer des
6 signalements au Lac-Simon. Au Lac-Simon, dans le
7 fond, on parlait... on se rendait à Val-d'Or pour...
8 faire l'entente multisectorielle.

9 **Me DONALD BOURGET :**

10 Ça s'applique pas à Lac-Simon, je comprends bien.
11 Vous aviez parlé en début de témoignage d'une
12 intervention de prise de décision en équipe de
13 concert avec le programme "Ma famille, ma
14 communauté". Pouvez-vous élaborer là, sur ce type
15 de programme et ce type d'approche qui a été un
16 succès en l'occurrence?

17 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

18 Oui, dans le fond, c'est certain, je suis pas
19 l'expert du programme là, "Ma famille, ma
20 communauté", mais souvent ce que ça... l'objectif du
21 processus décisionnel en équipe justement, du PDE,
22 comme on dit, c'est de vraiment travailler avec les
23 ressources du milieu dans une approche plus
24 communautaire pour faire en sorte d'assurer une
25 sécurité pour les enfants. Fait qu'on peut... on

1 peut avoir les gens de la famille élargie, on peut
2 avoir les gens du... de la garderie, de l'école, les
3 gens significatifs qui peuvent aider cette famille-
4 là, justement, qui peuvent vivre une situation où
5 est-ce que l'enfant... peut être en danger, ou en
6 tout cas au niveau de sa sécurité ou son
7 développement, puis bien, c'est un travail dans le
8 fond, c'est de concert avec tous ces gens-là autour
9 de la table, on est capable de trouver des
10 solutions, on a des préoccupations, on a des forces,
11 puis on a des solutions, puis on a à cœur de mettre
12 en place un plan de sécurité pour assurer la
13 sécurité de ces enfants... de l'enfant. Fait que
14 souvent, ça peut être de laisser l'enfant dans son
15 milieu, ça peut être d'amener différentes...
16 d'amener différentes choses, dans le fond, pour
17 assurer sa sécurité, en gros.

18 **Me DONALD BOURGET :**

19 D'où la question sur la gestion du risque, dans le
20 fond, ce que vous mettez en place comme filet de
21 sécurité peut être insécurisant pour certains
22 gestionnaires en soi?

23 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

24 C'est certain qu'en ayant un vécu... en ayant
25 travaillé sur la communauté elle-même, on amène...

1 on vient à comprendre aussi tout le système qui est
2 dans la communauté, puis au niveau de la gestion du
3 risque, c'est certain qu'avec cette expérience-là,
4 on... on vient à avoir une gestion qui est
5 différente du risque que... si moi j'avais pas cette
6 expérience-là sur la communauté.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Vous avez... vous avez abordé le roulement du
9 personnel qui était assez significatif dans les
10 communautés autochtones en soulignant que, souvent,
11 les jeunes... les jeunes intervenants vont prendre
12 un poste en communauté autochtone parce que c'est ce
13 qui est libre, puis à la première occasion, on
14 essaie de venir à Val-d'Or, en tout cas, on peut
15 présumer que c'est un peu comme ça ailleurs en
16 province où il y a une ville pas loin d'une
17 communauté autochtone que peut-être, on pourra
18 vérifier...

19 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

20 Um-hum.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Est-ce que... puis évidemment des jeunes qui
23 arrivent, j'ai compris que la formation en ce qui
24 concerne les réalités autochtones était, je veux
25 utiliser le mot déficiente là, si je me trompe, vous

1 pouvez me corriger. Est-ce que vous auriez des
2 suggestions à faire qui puissent créer un climat de
3 confiance, que les gens puissent avoir affaire à des
4 intervenants qui inspirent confiance, qui ont... qui
5 ont des connaissances au moins de base avec les
6 réalités autochtones, être capable d'intervenir
7 d'une manière qui... qui est crédible puis qui crée
8 de la confiance dans les communautés puis qu'on
9 n'ait pas un roulement qui... qui est perpétuel
10 parce qu'on a entendu ça à date, le problème du
11 roulement?

12 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

13 Non, effectivement, c'est certain que moi quand j'ai
14 terminé mon baccalauréat, on n'avait pas beaucoup là
15 de... moi c'est certain que j'orientais toujours mes
16 travaux de recherche ou mes travaux en... tout ce
17 qui était la question autochtone parce que moi
18 c'était... c'était vraiment, c'était clair pour moi
19 que je travaillerais avec les Autochtones, mais
20 sinon, c'est des cours qui sont optionnels, c'est
21 pas... c'est pas tout le monde qui ont cette
22 formation-là. Mais aujourd'hui, moi je suis
23 superviseur aussi de stage pour les étudiants à
24 l'université, puis j'ai été étonnée là, de voir
25 justement que cette année, dans le cadre du deuxième

1 stage, il y a un volet où est-ce qu'on... on va
2 travailler toute la sécurisation culturelle, fait
3 que moi, c'est la première fois que je vois ça, fait
4 que je trouve que ça va amener tous les étudiants
5 dans le fond à développer cet aspect-là, même s'ils
6 font pas un stage en milieu autochtone, ils vont
7 avoir à développer cet aspect-là, fait que ça, je
8 trouve que pour l'UCAD (?), en tout cas, je sais pas
9 si c'est comme ça pour tout le monde, mais pour
10 l'UCAD, je trouve c'est une belle avancée là, pour
11 amener justement... les étudiants à avoir une plus
12 grande connaissance par la suite.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 C'est un modèle, en fait, c'est une formation en
15 travailleur social, j'imagine, de l'UCAD?

16 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

17 Oui, c'est ça, c'est dans le cadre du dernier stage
18 du baccalauréat en travailleur social.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Alors, c'est quelque chose que vous suggérez
21 d'exporter dans d'autres centres universitaires?

22 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

23 Si c'est possible, oui (rires).

24 **Me DONALD BOURGET :**

25 Vous suggérez même des conseillers experts en

1 matière de... autochtone qui pourrait être les
2 consultants auprès de services de protection de la
3 jeunesse?

4 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5 Ça... moi je trouve ça pourrait être une belle
6 solution si on pouvait avoir des gens qui sont
7 experts ou qui connaissent justement ce travail-là à
8 faire avec les... les Autochtones. Dans le fond, ça
9 va... t'sais, on a besoin d'être supervisé avec des
10 gens qui connaissent le travail en milieu
11 autochtone, pour être capable de mettre en pratique
12 les formations qu'on apprend parce qu'on... on a
13 bien beau avoir des formations, suivre des
14 formations, mais après ça l'actualisation de ces
15 formations-là ressemble à quoi sur le terrain? Il
16 faut être capable d'avoir une personne qui va
17 pouvoir nous enligner ou qui va être capable, dans
18 le fond, de nous aider là à trouver les meilleures
19 solutions pour la famille, pour l'enfant.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 En somme, si je vous entends bien, ça prend une
22 préparation qui... qui est plus élaborée, qui est
23 différente parce que les gens dans les communautés
24 autochtones sont différents?

25 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

1 Um-hum.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Il faut... Il faut... il faut comprendre ça au
4 départ, je comprends bien?

5 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

6 Oui, effectivement.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Maintenant, ça m'amène à un autre sujet. Vous avez
9 certainement eu connaissance de placement en famille
10 d'accueil au cours de votre travail dans les
11 communautés de Lac-Simon et Kitcisakik. Est-ce que
12 le... la qualification d'une famille d'accueil ou
13 les critères pour retenir une famille d'accueil a
14 créé ou crée des problèmes à votre connaissance?

15 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

16 C'est sûr que je connais pas tous les critères là
17 pour... pour être famille d'accueil. J'ai déjà été
18 famille d'accueil pour Lac-Simon là, d'ailleurs,
19 mais je connais pas bon, tout le programme là, tout
20 ça, d'évaluation, tout ça, et par rapport à la
21 famille d'accueil, c'est certain qu'il doit avoir un
22 intérêt réel là à travailler avec les Autochtones,
23 mais je sais pas si on a... faudrait peut-être le
24 poser aux personnes concernées là, la question, mais
25 à ma connaissance, je crois pas qu'il y a de

1 formation particulière ou... pour les familles
2 d'accueil.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Mais je pense à des critères comme le genre de
5 logement, des chances, ces choses-là, est-ce que ça
6 a déjà, à votre connaissance, créé des problèmes?

7 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

8 Non.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Non?

11 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

12 Non, ça a pas... j'ai pas été témoin de ça.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Vous avez d'autres questions?

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Pas d'autres questions, M. Le Commissaire.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Me Boucher, avez-vous des questions?

19 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

20 M. Le Commissaire, je vous demanderais une pause de
21 cinq minutes juste pour que je puisse parler à ma
22 cliente.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bien sûr. Bien, absolument.

25 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

1 Merci.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors on va suspendre cinq minutes, cinq ou dix
4 minutes, et on reprend ensuite... et peut-être que
5 nous aussi, nous aurons d'autres questions.

6 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

7 Parfait.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Ça va? Et s'il y a des choses que vous aimeriez
10 ajouter, c'est le temps. En fait, on a besoin de...
11 vous avez une expérience sur le terrain, vous avez
12 une expérience de travail avec les communautés
13 autochtones, puis évidemment comme je... je me
14 répète peut-être, mais notre but est de trouver des
15 façons d'améliorer les relations, alors toutes les
16 suggestions qui peuvent contribuer à... à améliorer
17 le contexte, que ce soit au niveau de la Loi, de la
18 réglementation, de la façon de faire, bien, c'est
19 très bienvenu. Alors on suspend quelques minutes on
20 reprend ensuite.

21 **LA GREFFIÈRE :**

22 Suspension de l'audience quelques minutes.

23 SUSPENSION

24 -----

25 REPRISE

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 Reprise de l'audience.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Bon, alors rebonjour. Alors, j'ai compris,

5 Me Boucher, que vous auriez peut-être des questions?

6 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

7 Oui, j'aurais peut-être une question pour... madame

8 Sénéchal.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bien, on vous écoute.

11 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

12 Bonjour Madame Sénéchal. Ce que je comprends de
13 votre témoignage donc, quand vous étiez intervenante
14 pour la DPJ, vous travailliez dans ce qu'on appelle
15 pour le jargon dans l'application de... d'un article
16 32, soit vous étiez dans l'évaluation des situations
17 de compromission, c'est bien ça?

18 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

19 Oui. Dans le fond, il y a eu deux situations, une

20 où est-ce que j'étais sur l'article 33,

21 l'application des mesures, puis à mon retour,

22 c'était avec l'article 32.

23 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

24 Donc de deux mille treize (2013) à deux mille dix-

25 sept (2017). OK. Donc ce que je comprends aussi de

1 votre témoignage, c'est que vous avez quand même une
2 grande expérience en milieu autochtone, que vous
3 avez aussi appris à... à gérer... à gérer les
4 risques de manière différente grâce à votre... à
5 votre expérience; que vous aviez une bonne
6 connaissance aussi des communautés; que vous aviez
7 aussi une approche... une grande connaissance de
8 l'application des principes en approche plus comme
9 dite communautaire, même à ce que j'entends, vous
10 seriez peut-être même une personne qui pourrait être
11 un expert pour la DPJ sur le sujet.

12 Ma question est la suivante : comment
13 expliquez-vous le pourcentage de dossiers pour
14 lesquels vous avez été... vous avez classé les
15 dossiers comme étant compromis, et comment pouvez-
16 vous expliquer qu'il est aussi élevé dans cette
17 communauté-là? Est-ce que c'est clair ma question?

18 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

19 Peut-être juste la répéter, juste pour être sûre
20 parce que je suis pas sûre...

21 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

22 Parce que ce que je comprends des données de la
23 protection de la jeunesse, c'est qu'il y a quand
24 même un certain nombre de pourcentage de dossiers
25 qui... sur lesquels vous avez fait des évaluations

1 qui, au final, vous avez décidé de... que l'enfant
2 était compromis?

3 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

4 Um-hum.

5 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

6 Et c'est quand même des pourcentages qui sont quand
7 même significatifs, qui sont quand même assez
8 élevés. Donc ma question est : est-ce que vous
9 pouvez m'expliquer pourquoi c'est aussi élevé dans
10 cette communauté-là, le pourcentage de dossiers qui
11 sont retenus comme étant compromis? Est-ce que
12 c'est la communauté, est-ce que c'est
13 l'environnement? Qu'est-ce qui pour vous...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Vous allez peut-être, Me Boucher, si vous me
16 permettez, peut-être distinguer votre par exemple,
17 votre question? Je vois que vous faites allusion à
18 des dossiers de madame Sénéchal aurait considéré
19 compromission ?

20 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Puis à un pourcentage élevé dans la communauté.
24 Alors, il faudrait peut-être... il y a peut-être des
25 choses qui sont faites dans la communauté qui sont

1 pas nécessairement à l'époque où elle y a travaillé.
2 Donc, il faudrait peut-être voir là.

3 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

4 Donc, pendant la période vous avez travaillé là-bas,
5 selon les statistiques moi je possède, quand même
6 les dossiers que vous avez un certain nombre
7 d'évaluations, le pourcentage de dossiers qui ont
8 été au final compromis, nommés compromis sont quand
9 même assez élevés.

10 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

11 Um-hum.

12 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

13 Pour vous, avec votre expérience, vous avez été là
14 de deux mille treize (2013) à deux mille dix-sept
15 (2017), est-ce qu'il y a eu quelque chose qui
16 justifie ça? Est-ce qu'il y a quelque chose dans la
17 communauté qui fait qu'il y a plus d'enfants qui
18 sont compromis dans le système, qui sont plus
19 compromis, qui explique qu'il y a plus d'enfants de
20 la DPJ qui pourraient devenir des dossiers
21 judiciairisés?

22 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

23 Non, je pourrais pas répondre à votre question parce
24 que je... je connais pas les réponses là qui
25 pourraient... je pourrais pas répondre à votre

1 question.

2 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

3 OK. Donc dans la commune... il y a...

4 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5 Peut-être c'est pour... peut-être si ça pouvait être
6 plus précis ou là c'est général?

7 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

8 Bien, en fait si... OK., je vais le reformuler une
9 dernière fois, on va voir si vous allez comprendre.

10 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

11 Excusez-moi.

12 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

13 Mais en fait, parce que vous avez travaillé dans la
14 communauté, vous avez une expérience de la
15 communauté, vous êtes... vous êtes quelqu'un de
16 terrain, vous êtes là, vous avez été là aussi juste
17 avant dans certaines communautés, vous avez été là
18 présente au quotidien, vous avez eu des activités
19 avec eux, vous les avez connus, vous avez été
20 jusqu'à faire des tours de canoë avec eux, donc vous
21 avez un petit peu plus l'expérience de terrain que
22 moi. Donc, vous avez vécu avec eux, fait que donc,
23 ma question ça va jusque-là dans le sens où étant
24 donné que vous avez cette expérience-là puis ce
25 vécu-là avec eux, est-ce que... est-ce qu'il y a

1 quelque chose dans cette expérience-là qui pourrait
2 peut-être justifier le fait qu'il y ait plus
3 d'enfants qui soient un petit peu compromis dans...
4 dans ces communautés-là?

5 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

6 Je pourrais pas expliquer pourquoi là c'est... il y
7 avait plus de compromission, c'est certain que...
8 souvent, si exemple on a une situation d'enfant qui
9 peut être compromise et puis que dans la communauté,
10 il y a pas de service pour pouvoir assurer justement
11 le fait que ça soit pris en charge par la
12 communauté, la protection de la jeunesse c'est le
13 dernier recours, fait que s'il y a personne qui peut
14 intervenir en première ligne dans un premier temps,
15 c'est certain que nous, on a pas le choix
16 d'intervenir en protection, pour s'assurer que
17 l'enfant soit... en protec... soit protégé, mais
18 sinon, je vois pas d'autre chose qui pourrait...

19 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

20 Vous voyez pas d'autres choses?

21 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

22 Non.

23 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

24 Parfait.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Mais est-ce que je comprends que les services de
2 première ligne étaient inexistants ou insuffisants?

3 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

4 Ils sont existants, les services de première ligne
5 sont existants, c'est certain qu'il y a eu... moi
6 j'ai quitté les services de première ligne, il y a
7 eu d'autres départs importants aussi au niveau du
8 service première ligne sur la communauté, fait que
9 ça... ça l'a amené à faire en sorte que c'était plus
10 fragile au niveau du service de première ligne.
11 Fait que c'est pas tous les services qui peuvent
12 être offerts sur la communauté.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Est-ce que les services de première ligne, je
15 comprends bien, sont mieux organisés dans une
16 municipalité comme Val-d'Or, Amos, Rouyn-Noranda ou
17 que ce soit autochtone allochtone là, quand on parle
18 de service de première ligne, j'imagine que
19 l'ensemble du service va traiter un cas comme
20 l'autre, est-ce que c'est mieux organisé, mettons,
21 Val-d'Or entre autres?

22 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

23 Je pourrais pas répondre, je sais... je sais pas,
24 non, je pourrais pas répondre à la question, mais
25 c'est certain que les services de première ligne

1 doivent être forts là, t'sais, on doit vraiment
2 travailler en amont là pour éviter parce que c'est
3 une... c'est une dernière... t'sais, la protection
4 de la jeunesse, c'est la dernière solution là, fait
5 que c'est que c'est certain qu'on doit mettre tout
6 en place là pour éviter justement que ça se rende
7 là, fait que je pourrais pas dire si Val-d'Or ou les
8 communau... les villes, c'est plus fort comme
9 système de première ligne, malheureusement.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Mais si... et ce que je comprends bien si je retiens
12 qu'un service première ligne bien organisé dans une
13 communauté pourrait certainement faire en sorte
14 qu'on diminue la judiciarisation?

15 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

16 Oui, je suis convaincue.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Et spécialement si les gens qui œuvrent dans ce
19 service-là ont une formation ou une connaissance des
20 réalités autochtones?

21 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

22 Um-hum, oui c'est sûr, ça c'est certain.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Est-ce que je comprends que vous suggérez que les
25 gens qui travaillent en service social, que ça soit

1 à Val-d'Or dans la région d'Abitibi-Témiscamingue,
2 région 08 ou les autres régions dans la province
3 aient une formation quant aux réalités autochtones?

4 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5 Oui, c'est obligatoire, ça devrait l'être, en tout
6 cas. Puis aussi quand j'ai travaillé avec des
7 collègues qui n'avaient pas la formation, exemple,
8 qui avaient pas de baccalauréat ou il y avait pas
9 d'autre formation, bien ces collègues-là Autochtones
10 qui étaient sur la communauté détenaient une
11 expertise aussi. Moi je trouvais ça important de
12 toujours impliquer les gens de la communauté dans
13 nos décisions parce que souvent, il y a un regard ou
14 une façon de voir que nous, on n'a pas vue, même si
15 on a... on a des diplômes, qu'on n'a pas vue. Fait
16 que cette expertise-là, même si elle n'est pas sur
17 un diplôme, même si... elle est pas en tout cas
18 reconnue par le ministère là, au niveau du diplôme,
19 elle est présente puis on doit s'en servir autant
20 protection de la jeunesse en première ligne, dans
21 toutes les situations, on doit vraiment se servir de
22 l'expertise que les gens ont sur la communauté, un
23 aîné, une marraine, peu n'importe qui... qui c'est,
24 c'est... souvent quand j'avais un signalement en
25 protection de la jeunesse, ça m'arrivait quasi

1 quo... systématiquement de... de rencontrer une
2 personne de la communauté pour voir avec cette
3 personne-là comment qu'elle voyait cette situation-
4 là, comment qu'on pouvait intervenir parce qu'il y a
5 des choses qu'on... qu'on doit faire ensemble aussi,
6 t'sais, avec le milieu en place là.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Um-hum. Et en fait, je comprends que ce que vous
9 exprimez, c'est la nécessité, quand on intervient en
10 milieu autochtone, d'examiner avec les gens du
11 milieu la façon de faire, de voir comment on peut
12 s'y prendre?

13 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

14 Um-hum. L'idéal, ça serait que nous, que les
15 intervenants soit à l'évaluation ou dans les autres
16 secteurs, qu'on soit les derniers... qu'on soit pas
17 les décideurs; ça devrait être les gens de la
18 communauté qui décident ce qui se passe, qu'on soit
19 là comme pour accompagner, pour suggérer, pour
20 amener, en tout cas, les solutions, mais que ça soit
21 pas nous qui décidons.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Vous verriez ça comment? Est-ce que vous avez songé
24 à une façon d'organiser ça, une structure qui
25 pourrait être implantée ou qui pourrait servir à

1 répondre à ces... à cette faim-là, à cette soif?

2 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

3 Mais de mettre en place des gens dans la communauté
4 qui pourraient justement être impliqués dès le
5 premier, t'sais, dès le début de l'évaluation ou
6 qu'il puisse avoir un... un réseau de gens, dans le
7 fond, qui puissent être déjà mis à l'œuvre pour être
8 capables de travailler ensemble dans la situation de
9 l'enfant et peut-être de mettre en place des gens
10 qui sont dans les communautés qui peuvent intervenir
11 qui sont... qui ont une crédibilité aussi au niveau
12 de la communauté; d'établir un système, dans le fond
13 là, pour... pour faire en sorte que les décisions
14 viennent de la communauté et non pas de moi, un
15 travailleur social autochtone qui doit décider, mais
16 même temps, je pense que ça peut se faire en équipe,
17 ça peut peut-être se faire en... en collaboration.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Est-ce qu'il y a autre chose que vous aimeriez
20 ajouter?

21 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

22 Non. Il y avait peut-être...

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Non. Des questions Me Bourget?

25 **Me DONALD BOURGET :**

1 Oui, si vous permettez justement sur... sur votre
2 dernier commentaire...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 (Inaudible) qu'on permet... on veut profiter de la
5 présence de madame sénéchal pour en apprendre plus.

6 **Me DONALD BOURGET :**

7 Je comprends, de votre propos qu'effectivement, vous
8 avez été intervenante de première ligne de deux
9 mille sept (2007) à deux mille treize (2013) dans la
10 communauté de Kitcisakik. Parlez-nous donc de cette
11 expérience et la collaboration avec les services de
12 protection de la jeunesse à cette époque?

13 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

14 Bien, j'ai eu... j'en ai parlé un petit peu tantôt
15 dans mon témoignage, la collaboration était bonne
16 dans le sens où quand on avait signalement souvent,
17 les gens qui reçoivent le signalement nous
18 appelaient, voir un peu est-ce qu'il y a du travail
19 qui est fait avec cette famille-là ou... fait que
20 nous, on pouvait faire un travail d'amont puis on
21 avait... la protection de la jeunesse nous faisait
22 confiance aussi, elle savait si on disait, "écoute,
23 on va prendre la famille en charge", ils nous
24 faisaient confiance puis ils nous disaient "s'il y a
25 quoi que ce soit, rappelez-nous, mais on vous laisse

1 aller, on sait que vous connaissez là, ce qui est
2 mieux à faire avec votre communauté. Fait qu'à ce
3 niveau-là... Puis il y a eu une époque aussi quand
4 j'étais au service première ligne où est-ce que la
5 protection de la jeunesse aussi, on la voyait dans
6 la communauté là, plus présente dans le sens où les
7 intervenantes participaient ou... au carnaval ou il
8 y avait aussi... il y a aussi eu à l'occasion où
9 est-ce qu'il y a eu des intervenants qui ont
10 participé à une randonnée de canaux justement
11 annuels pour les adolescents là, fait que quand
12 qu'il y a cette implication-là aussi, ça l'amène
13 une... une collaboration qui... qui est positive
14 aussi, qui permet de...

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Est-ce que la perception de la communauté par
17 rapport aux intervenants autoch... allochtones, dans
18 la mesure où ils participaient davantage aux
19 activités était différente? Est-ce que la
20 perception était meilleure dans ce contexte où il y
21 avait des implications dans la communauté de la part
22 des intervenants de la protection de la jeunesse?

23 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

24 Bien, c'est certain quand il y a une... une
25 implication, c'est sûr que la collaboration est

1 meilleure, c'est certain.

2 **Me DONALD BOURGET :**

3 Vous avez parlé beaucoup de la relation d'aide en
4 contexte d'intervention, mais aussi des lourdeurs
5 administratives. En quoi est-ce que les lourdeurs
6 administratives pouvaient interférer avec la
7 relation d'aide, la disponibilité pour la relation
8 d'aide?

9 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

10 C'est certain que la lourdeur administrative fait en
11 sorte qu'on doit... on doit, bon, c'est sûr on
12 doit... c'est sûr les actions qu'on va... qu'on va
13 faire, on doit les... les comptabiliser, on doit
14 faire les cellules d'activités, des rapports
15 d'intervenu... des plans d'intervention, des études
16 sociales, fait que c'est sûr qu'on a beaucoup de
17 travail à faire au niveau administratif. Quand on
18 fait ce travail-là, c'est sûr qu'on n'est pas sur le
19 terrain; quand on fait ce travail-là, on est dans
20 notre bureau en train d'essayer de tout mettre à
21 jour nos... nos... les attentes, dans le fond, qui
22 sont administratives, c'est certain qu'on a aussi...
23 on peut être plus investi sur la communauté, faire
24 un travail plus communautaire, mais il va y avoir
25 des souffrances au niveau de notre... notre travail

1 administratif. On peut être à jour dans le travail
2 administratif, mais il va y avoir des souffrances au
3 niveau du travail relationnel sur la communauté puis
4 notre implication, de conjuguer les deux, en tout
5 cas, c'est très très difficile.

6 **Me DONALD BOURGET :**

7 Merci.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Me Boucher avez-vous d'autres questions?

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

11 Pas d'autres questions Monsieur le Commissaire.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Non? Alors Madame Sénéchal, c'est le moment que je
14 vais prendre pour vous remercier beaucoup d'avoir
15 accepté notre invitation de venir partager avec nous
16 à la Commission. vous avez vu, par le nombre de
17 questions qui vous ont été posées, que c'est un
18 sujet qui nous intéresse, et nous étions intéressés
19 à connaître votre point de vue sur ces questions-là,
20 étant donné votre expérience sur le terrain qui peut
21 nous être très utile dans ce que nous avons à
22 examiner, toujours avec l'idée d'améliorer les
23 services, les relations entre les Autochtones et les
24 services publics dont la DPJ. Alors merci encore et
25 si vous êtes pas trop loin de nos bureaux, s'il vous

1 vient des choses à l'idée qui pourraient nous être
2 utiles, vous savez comment nous rejoindre, ça sera
3 toujours bienvenue. Alors merci beaucoup beaucoup.

4 **Mme MYLÈNE SÉNÉCHAL :**

5 Merci.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors, nous allons suspendre et reprendre à une
8 heure trente (1 h 30)?

9 **LA GREFFIÈRE :**

10 C'est ça.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Et c'est public à une heure trente (1 h 30)?

13 **LA GREFFIÈRE :**

14 Oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Très bien.

17 **LA GREFFIÈRE :**

18 Suspension de l'audience à cet après-midi, treize
19 heures trente (13 h 30).

20 SUSPENSION

21 -----

22 REPRISE

23 **LA GREFFIÈRE :**

24 Reprise de l'audience.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Alors bonjour, bon après-midi à tous, alors je
2 comprends Me Elassal, que vous prenez la relève de
3 Me Arpin et de Me Bourget?

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Oui, tout à fait, je pense que oui, je suis avec
6 vous à partir de maintenant avec notre témoin.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Vous êtes avec nous pour l'après-midi ou si...?

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 En fait, j'étais avec vous jusqu'à quatorze heures
11 trente (14 h 30), par la suite, mon collègue
12 Me Donald Bourget va prendre le relais.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Très bien. Et Me Boucher est toujours avec nous?

15 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16 Toujours avec vous Monsieur le Commissaire.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors bienvenue à vous deux. Alors vous allez nous
19 présenter votre prochain témoin?

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Oui, tout à fait, eh bien, on reçoit aujourd'hui
22 madame Alice Jérôme, donc Madame Jérôme, je vous
23 remercie d'avoir accepté l'invitation de la
24 Commission.

25 Madame Jérôme a un parcours de vie

1 exceptionnellement bien rempli, je dirais, elle a
2 été notamment élue chef de la première nation à
3 Abitibiwinni, c'est-à-dire Pikogan, de deux mille
4 sept (2007) à deux mille onze (2011). De deux mille
5 douze (2012) à deux mille quatorze (2014), vous avez
6 été grande-chef du conseil tribal de la nation
7 algonquine Anishinabeg. Donc avant son parcours
8 politique, Madame a notamment été directrice des
9 services sociaux de Minokin, en deux mille un (2001)
10 et deux mille deux (2002), c'est-à-dire juste avant
11 sa fermeture, et puis justement aujourd'hui, Madame
12 viens nous parler de l'organisme Minokin, dont le
13 mandat permettait à trois communautés de la région
14 de dispenser eux-mêmes des services sociaux à leur
15 population. Donc, sans rentrer trop dans les
16 détails, en fait c'était les services sociaux qui
17 étaient liés à la Loi sur la protection de la
18 jeunesse, la Loi sur les jeunes contrevenants et la
19 Loi sur les services de santé et les services
20 sociaux, donc une bonne partie du témoignage de
21 Madame aujourd'hui va s'intéresser à Minokin et à
22 ces questions-là.

23 Donc peut-être avant de commencer, avant de
24 vous entendre, Madame, je demanderai à la greffière
25 de vous assermenter pour votre témoignage.

1 Alice Jérôme
2 Ex-directrice des Services sociaux Minokin
3 Ex-grande cheffe du Conseil tribal de la nation
4 algonquine Anishinabeg
5 Ex cheffe de la Première nation Aitibiwinni
6 Assermentée

7 -----

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors bienvenue, Madame Jérôme, c'est... nous sommes
10 honorés de vous recevoir et nous allons vous écouter
11 avec beaucoup d'attention.

12 **Mme ALICE JÉRÔME :**

13 (Inaudible)

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Alors Madame Jérôme, peut-être je commencerais par
16 vous demander de vous présenter:

17 D'où venez-vous? Si vous pouvez parler un peu
18 de votre parcours de vie personnelle, ça serait une
19 bonne introduction pour votre témoignage.

20 **Mme ALICE JÉRÔME :**

21 Attends un peu, je... j'étais un petit peu
22 nerveuse... Alors mon parcours...

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Peut-être si... Bien, d'une part, peut-être qu'on
25 pourrait commencer vous... je comprends que vous

1 êtes de la région ici, vous êtes née...

2 **Mme ALICE JÉRÔME :**

3 Oui, je suis née à La Sarre, je suis née à... merci
4 pour ma mère, j'honore toujours ma mère puis mon
5 père, c'est pour ça je suis ici. Ma mère elle m'a
6 cru, que j'étais capable de... d'être quelqu'un,
7 elle me croyait, puis je remercie qui m'a donné la
8 vie. Je suis née sur une tente. Puis je suis bien
9 fière, au lieu de l'hôpital. Puis je viens de
10 l'Abitibi. Je suis le quatorze... on est 14
11 enfants, mais je suis la quatrième, je pense je suis
12 la plus mal commode (Rires), c'est ça que ma mère
13 disait. (Rires). Puis... mais j'ai été à l'école,
14 au pensionnat sept années, sept (7) ans de ma vie
15 puis... j'ai été au pensionnat quand j'ai...
16 j'avais... venais juste d'avoir six (6) ans... sept
17 (7) ans, six (6) ans, puis j'ai passé ma vie là
18 jusqu'à quinze (15) ans. Puis c'est tout, oui.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Oui, donc vous dites que vous êtes allés au
21 pensionnat, je comprends que... Bien, d'une part,
22 vos parents appartiennent à quelle...

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 OK.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 ... communautés?

2 **Mme ALICE JÉRÔME :**

3 ... mon père c'est un Cri, puis ma mère c'est un...

4 Algonquin Anishinabeg. Puis je suis mixte. Puis

5 c'est pas facile quand tu vis d'être mixte, parce

6 que des fois t'es pas acceptée dans une... la

7 nation, quand il y a deux nations, puis j'ai vécu

8 tout le temps des... des différences des autres.

9 Comme aujourd'hui, c'est les non-Autochtones puis

10 les Autochtones, puis le système autochtone, puis le

11 système non-autochtone. Puis je veux vraiment... je

12 sais comment entretenir les... les relations, c'est

13 tout.

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 OK. Donc vous avez dit un peu plus tôt que vous

16 êtes allée au pensionnat, j'ai déduit que vous êtes

17 probablement allée au pensionnat de St-Marc-de-

18 Figuary?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Oui, j'ai été juste à 12 000 de chez nous, puis j'ai

21 jamais été... j'ai resté là dix (10) mois sans voir

22 mes parents alors que c'était 12 000 de chez nous.

23 Puis ce qui me touche le plus dans... quand j'ai été

24 au pensionnat, c'est la séparation, la séparation de

25 mes parents alors que mes parents... je dis ça parce

1 que les services sociaux c'est, t'sais, la relation
2 qu'il y a entre les parents. Moi je l'ai vécu, mais
3 au pensionnat qui ont venu me chercher, puis pour
4 que j'aïlle à l'école française, puis c'est le même
5 système aujourd'hui qui... qui vient, mais peut-être
6 plus, moins visible que quand j'étais au pensionnat.

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 OK. Puis suite au pensionnat, vous avez fait...
9 est-ce que vous avez fait des études au Cégep ou à
10 l'université?

11 **Mme ALICE JÉRÔME :**

12 J'ai fini par... j'ai fini mon... mes secondaires,
13 mes primaires, mes secondaires au pensionnat, puis à
14 l'école, j'étais à l'école Amos, puis durant ma vie
15 professionnelle, j'ai été à l'université de Québec,
16 puis Sherbrooke, puis Halifax, parce que je parle
17 l'anglais, je parle français, puis c'est pour ça que
18 dans le milieu, ma vie professionnelle, il fallait
19 que je travaille avec les deux langues.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 OK. Puis vous avez parlé de l'Université du Québec
22 en Abitibi-Témiscamingue que vous avez étudié ici?

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Oui, c'est là j'ai été avec... au niveau
25 l'administration.

1 OK.

2 **Mme ALICE JÉRÔME :**

3 Puis les arts.

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 Puis en Nouvelle-Écosse puis en Sherbrooke, dans
6 quel domaine d'études vous étiez?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 C'est en milieu intervention sociale, qui est...
9 parce qu'il y avait beaucoup d'Autochtones qui
10 suivaient des cours en français, puis ils m'ont
11 envoyé celle en français; puis il y avait aussi le
12 milieu anglais, ils m'ont envoyé des programmes
13 anglais, que j'étais capable de les... les deux,
14 c'est pour ça que... qu'ils utilisaient Halifax
15 parce que c'était en anglais, il y avait pas ici à
16 Québec en ce temps-là, quand j'allais à l'école.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 OK. Donc ça, ça résume un peu votre parcours
19 académique si je peux dire. Ainsi maintenant, on va
20 vers votre parcours professionnel, une fois que vous
21 avez eu, terminé vos études, est-ce que vous pouvez
22 nous dire, bon, exactement où vous avez travaillé,
23 comment vous avez commencé votre carrière
24 professionnelle qui a été bien remplie-là?

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**

1 C'est comme j'ai fait le dictionnaire (rires)! Mon
2 parcours professionnel, il y avait au commencement,
3 c'est dans les années quatre-vingts (80), puis avant
4 ça, j'ai travaillé aux États-Unis, j'ai resté douze
5 (12) ans aux États-Unis. Puis quand je suis revenue
6 de... au Canada, j'ai... j'ai tout de suite été...
7 ils m'ont pris tout de suite parce que je venais
8 de... d'autres places que dans mon... dans ma
9 communauté, que j'ai pas grandi dans la communauté.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 OK. Quand vous dites qu'ils vous ont pris,
12 c'est...?

13 **Mme ALICE JÉRÔME :**

14 Le conseil de bande.

15 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16 Le conseil de bande de Pikogan?

17 **Mme ALICE JÉRÔME :**

18 Oui.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 OK. Donc dans quel secteur vous avez travaillé au
21 conseil de bande des Pikogan?

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 J'ai... j'ai pris... ça, c'est juste pour ce qui me
24 revient tout de suite, c'est la prise en charge de
25 la santé. On a pris la prise en charge de la santé,

1 c'est moi qui... qui a fait l'étude des besoins,
2 toute l'équipe là pour avoir la... la faisabilité
3 d'avoir... des programmes de santé sur la
4 communauté.

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Donc est-ce que vous faites allusion au centre de
7 santé Pikogan?

8 **Mme ALICE JÉRÔME :**

9 Oui.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 Quand ça a été établi?

12 **Mme ALICE JÉRÔME :**

13 La prise en charge et tout le programme, tous nos
14 besoins selon... pour avoir nos ressources au
15 besoin, comme il y a des psychologues, il y a des
16 éducatrices, toutes ces... ces domaines-là puis
17 aussi les services en... qu'on peut avoir en santé.
18 Je dis "santé" parce que j'ai fait venir des
19 docteurs pour qu'il y ait leur service dans les
20 communautés.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 OK.

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Puis, il y avait quatre docteurs puis présentement,
25 ils viennent... là ils viennent encore plus parce

1 que c'est mieux géré.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 OK. Je comprends de votre parcours que vous avez
4 été en fait la directrice du centre de santé de la
5 communauté?

6 **Mme ALICE JÉRÔME :**

7 Oui, au moins dix (10) ans...

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Dix (10) ans?

10 **Mme ALICE JÉRÔME :**

11 ... j'ai été directrice de santé.

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 OK.

14 **Mme ALICE JÉRÔME :**

15 Et c'est moi qui l'a mis en place, les... comme il y
16 avait beaucoup d'abus, alcool et drogue, OK, ce que
17 j'ai fait, c'est j'ai pris des... des... pour qu'il
18 y ait les ressources qui répond à nous trouver des
19 solutions à nos problèmes sociaux.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 OK. Est-ce que vous avez occupé d'autres fonctions
22 au conseil de bande à Pikogan au cours de votre
23 carrière?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 J'ai... premièrement, j'ai fait... je sais pas si

1 vous connaissez le programme de lutte contre l'abus
2 d'alcool chez les Autochtones, puis j'ai été agent
3 de PNLAADA, que ça s'appelle, Programme de lutte
4 contre l'abus d'alcool chez les Autochtones, qui
5 est... abréviation c'est PNLAADA, agent de PNLAADA.
6 J'ai travaillé dix (10) ans là; en ce temps-là,
7 quand j'ai commencé à travailler, il y avait
8 beaucoup d'abus, il y avait beaucoup de drogues,
9 puis je suivais des cours, ça m'a aidé beaucoup
10 quand j'ai suivi des cours de Sherbrooke, parce que
11 je m'en allais à Sherbrooke à l'université, ils te
12 donnaient mettons la théorie, ils te donnaient, puis
13 après ça, il fallait que tu mets en pratique, puis
14 il y avait un suivi d'évaluation qu'est-ce que je
15 faisais dans les communautés... dans la communauté à
16 Pikogan. Ça m'a aidé beaucoup.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Est-ce que vous avez travaillé dans... dans d'autres
19 communautés que Pikogan?

20 **Mme ALICE JÉRÔME :**

21 Oui.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Notamment?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 À cause de ma... comme j'ai dit tout à l'heure, je

1 parlais l'anglais, puis il y avait à... à Amos, il y
2 a la résidentielle... comment que ça s'appelle?
3 Résidentielle... le centre résidentiel...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Le centre normand?

6 **Mme ALICE JÉRÔME :**

7 Ah non, j'ai... le centre résidentiel de...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Ok.

10 **Mme ALICE JÉRÔME :**

11 ... des prisons là.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Oui, le centre résidentiel communautaire.

14 **Mme ALICE JÉRÔME :**

15 Oui, c'est celle-là, oui merci, c'est celle-là j'ai
16 travaillé avec ces personnes-là, pour mieux
17 communication qui est l'anglais, parce qu'il y avait
18 pas de... ils parlaient pas français, puis c'est moi
19 qui faisais interpréter les... juste pour dire que
20 j'ai aidé ces... ils m'ont jamais payé, en passant
21 (Rires).

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Du bénévolat? (Rires)

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 C'était du bénévolat que j'ai fait! (Rires)

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Alors, je comprends que vous faisiez de la
3 traduction parce que des services de traduction
4 n'étaient pas disponibles pour les personnes qui...

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Non.

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 ... qui était au centre résidentiel communautaire?

9 **Mme ALICE JÉRÔME :**

10 Non, c'est ça. Puis en plus de juste la traduction,
11 j'ai... comme je suivais des cours de... de
12 *conciliate*, j'ai fait aussi avec eux autres, c'est
13 pourquoi qu'ils étaient là, c'est quoi, peut-être
14 c'est à cause qu'ils ont consommé, je sais pas...
15 c'est ça j'ai fait aussi avec les autres.

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Juste pour...

18 **Mme ALICE JÉRÔME :**

19 La clientèle.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 ... les fins de l'auditoire, quand on parle de
22 centre résidentiel, on fait allusion à des personnes
23 qui étaient détenues...

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 Oui, c'est ça,

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 ... à la prison d'Amos, oui. Est-ce que vous avez
3 travaillé dans d'autres communautés autochtones qui
4 Pikogan lors de votre parcours?

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Mais étant chef puis étant grand chef, c'est sûr que
7 j'ai été dans les communautés.

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Si je vous dis Kitigan Zibi?

10 **Mme ALICE JÉRÔME :**

11 OK. Kitigan Zibi, je reste là, mais de temps en
12 temps là. Quand je suis tannée, je me promène, je
13 suis nomade. J'ai été... j'ai été directrice de...
14 de Wanake Center, puis j'ai travaillé là, puis quand
15 ils ont commencé le centre Wanake, qui est un centre
16 de traitement d'alcool et drogue, j'ai été un des
17 premiers à... à intervenir à un thérapeute puis à
18 cause que je parlais aussi trois langues, c'était
19 plus avantageux pour moi, mais pour le monde qui...
20 parce que c'est un centre pour les Autochtones puis
21 Anishinabeg, puis que c'était moi, je m'exprimais en
22 ma langue puis en français puis en anglais.

23 Excusez. C'était très avantageux pour la clientèle
24 parce que je parlais trois langues. C'est tout.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 C'est bon. Merci... merci Madame Jérôme. Est-ce
2 que vous avez eu l'occasion autour de votre parcours
3 de travailler en milieu urbain, donc auprès
4 d'Autochtones, mais en milieu urbain?

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Oui, j'ai travaillé au Centre d'Amitié Autochtone
7 ici à Val-d'Or. J'ai travaillé dans le milieu
8 éducation puis j'étais agent de... de liaison entre
9 les... les jeunes qui étaient à Kitcisakik puis Lac-
10 Simon, puis tous les Autochtones qui étaient dans le
11 milieu scolaire ici, dans le milieu urbain.

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 OK.

14 **Mme ALICE JÉRÔME :**

15 J'étais comme agent de liaison, j'étais... mais
16 j'essayais de remédier c'est quoi qu'il y avait
17 comme de problème avec les...les enseignants qui
18 étaient là.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Puis ça, je comprends que c'était par l'entremise du
21 Centre d'Amitié Autochtone de Val-d'Or?

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 Oui.

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Où vous étiez...?

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 C'est eux autres qui avaient... qui donnaient ce
3 service-là.

4 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

5 OK. Quel était le poste que vous avez occupé au
6 Centre d'amitié?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 J'ai occupé plusieurs postes, c'est celle-là qui me
9 revient de plus parce qu'on va parler des enfants,
10 la liaison. Mais aussi, mais comme j'étais
11 directrice en santé communautaire, le milieu urbain
12 puis le milieu... dans un milieu communauté
13 autochtone, c'est... l'environnement est différent.
14 Moi c'est plus enrichissant parce que j'ai fait les
15 deux.

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Quand vous dites que l'environnement est différent,
18 qu'est-ce que vous voulez dire?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Comme dans un milieu, bien c'est plus tout partout,
21 les personnes que tu vas travailler avec, la
22 clientèle était un petit peu partout, puis tandis
23 que dans un milieu autochtone communauté...

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Communauté, oui.

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 ... c'est... tout est là déjà, t'as plus accès aux
3 ressources, à qui tu vas les référer, à qui tu... tu
4 vas... Tandis que dans un milieu urbain, c'est
5 plus, il faut que tu fasses plus de recherche à qui
6 que... C'est là que je viens. Le service dans un
7 milieu urbain c'est différent parce qu'ils ont accès
8 à celle... provinciale, les services qui ont
9 accès... Au lieu d'avoir accès dans une communauté
10 autochtone parce que c'est un milieu fédéral, puis
11 là c'est provincial et c'est dans un milieu urbain,
12 OK., les services sont plus à... à qui tu vas les
13 référer. C'est là que le problème vient, quand il y
14 a le service provincial puis c'était des
15 Autochtones. Ils disent que vous êtes au niveau
16 fédéral, ils réfèrent même ceux qui... ceux qui
17 restent ici au niveau... Québec, parce qu'ils n'ont
18 pas accès le service dans un milieu communauté.
19 Est-ce que vous... est-ce que j'exprime bien?

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui. Les services québécois accèdent, ne rendent
22 pas les services dans les communautés, c'est ce que
23 vous voulez dire?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 Dans les communautés, non dans... les individus qui

1 vivent dans un milieu urbain.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 OK.

4 **Mme ALICE JÉRÔME :**

5 Il est dans la misère, parce qu'ils disent, "vous
6 êtes dans... vous êtes... la juridiction fédérale",
7 "Mais non, je suis comme vous autres, je... citoyen
8 d'ici". Si c'est parce que t'es autochtone, ils
9 refusent, puis c'est là que le problème commence.
10 Tandis que mettons, une personne te demander un
11 service, puis que toi comme travailleur, t'essayes
12 de l'aider, mais ils ont accès, tu le sais qu'ils
13 ont accès le service qui est dans un milieu urbain,
14 Québec, c'est ça ils ont... j'ai la difficulté, j'ai
15 eu la difficulté souvent parce qu'ils refusent...
16 mais ils refusent... ils disent... c'est pas qu'ils
17 refusent, ils réfèrent, "Vas-y là-bas parce que t'as
18 accès", c'est comme toujours, "Vas-y là-bas, parce
19 que c'est autochtone".

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui, est-ce que ce sont tous les services ou
22 certains services en particulier?

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Moi je parle de la santé.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Santé?

2 **Mme ALICE JÉRÔME :**

3 Ok. Je sais pas si les autres là, mais je parle de
4 la santé. Quand... un exemple, mettons un exemple
5 qui... les quatre "S", services sociaux, les quatre
6 "S", s'il y a une personne autochtone qui a... qui
7 est limitée mettons au niveau handicap, il dit,
8 "Vas-y au fédéral parce que t'es un Autochtone".
9 T'sais, le service est là, mais c'est pas parce
10 qu'il est autochtone qu'il va refuser; mais c'est ça
11 qu'ils font.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 En milieu urbain, vous dites? Et je comprends que
14 les services de santé dans la communauté c'est
15 assuré par le fédéral?

16 **Mme ALICE JÉRÔME :**

17 Yes, c'est ça.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 OK. Et on dit à l'Autochtone qui est en milieu
20 urbain, "Bien, regarde, va au service fédéral dans
21 ta communauté" ou...?

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 C'est comme ça là. Mais comme travailleur, c'est
24 qui qui a, tu sais plus à qui référer, mais c'est
25 pas juste donne la personne, il faut que tu donnes

1 un service, il a besoin ce service-là, mais toi...
2 mais ça m'arrivait souvent ça.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Est-ce que je comprends que vous référez par exemple
5 quelqu'un qui est hospitalisé, prenons Val-d'Or, qui
6 doit retourner dans sa communauté qui a besoin de
7 soins adaptés, je sais pas de... de mesures pour
8 l'aider en raison de son handicap, et là on se
9 demande qui va payer pour?

10 **Mme ALICE JÉRÔME :**

11 Oui, des fois c'est ça qui arrivait, c'est pour ça
12 je parle des services sociaux santé.

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Les gens se renvoyaient la balle, si on peut dire?

15 **Mme ALICE JÉRÔME :**

16 Oui, c'était souvent ça.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Puis au bout du compte, c'était quoi les
19 conséquences pour les personnes qui étaient un peu
20 coincées entre ces... entre le fédéral, le
21 provincial, le fait que les gens se renvoyaient la
22 balle, c'est quoi les conséquences que vous avez
23 observées chez vous...?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 Les conséquences c'est que la personne qui demande

1 le service, on l'aide pas, mais il est en train
2 de... mais pas périr là, mais il est en train de...
3 je sais pas comment utiliser le mot là, mais il y a
4 pas ce service-là immédiatement, t'sais, il faut
5 attendre, mais pendant le temps, il est malade, il
6 est souffrant. Puis toi, comme travailleur, mais
7 t'es frustré, tu sais pas comment ça qu'il répond
8 pas, t'sais c'est frustrant pour toi parce que tu
9 es... tu es autochtone, tu veux l'aider les
10 personnes parce que... c'est des êtres humains, pas
11 parce que tu es non-autochtone wa *Mitego* (?), puis
12 moi Anishinabeg (rires).

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 En somme, est-ce que je comprends que vous aimeriez
15 ou vous avez constaté des problèmes, vous aimeriez
16 qu'il y ait un meilleur arrimage, un meilleur lien
17 entre les services fédéraux et provinciaux?

18 **Mme ALICE JÉRÔME :**

19 Oui, c'est plus... c'est qui qui donne ce service-
20 là, c'est-tu provincial? Finissons avec ça, tu
21 donnes ce service-là; puis les... qu'il y ait une
22 clarification... clarification.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 C'est bien.

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**

1 Yes, c'est ça? Il faut m'aider aussi dans mes mots.
2 C'est jusqu'où tu donnes ces services-là? Puis
3 c'est quoi tu donnes comme service? C'est quoi que
4 je peux demander dans l'autre gouvernement? C'est
5 quoi les limites de vos services pour que la
6 personne que j'explique mieux, qui est concernée,
7 qui est la client, client ou cliente, c'est ça la...
8 ça serait... le service il serait mieux rendu, mieux
9 répondu s'il y avait en haut qu'il y avait une
10 clarifié... clarification de service, qui qui donne
11 quoi? C'est ça que je veux dire. Puis il y en a
12 pas beaucoup. Ça va se rendre juste que la personne
13 concernée qui est le client. Si toi comme
14 travailleur tu veux l'aider, tu sais, mais des fois,
15 en haut ça va pas jusqu'en haut parce que le service
16 est pas répondu parce qu'on a besoin... tout le
17 monde demande l'argent pour donner un service, je
18 sais pas si vous comprenez?

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Oui.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Ça va.

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 J'aimerais ça qu'on discute, Madame Jérôme, des
25 fonctions que vous avez occupées auprès des services

1 sociaux Minokin, je disais un petit peu plus tôt en
2 vous présentant que vous avez été directrice des
3 services sociaux Minokin. Avant de devenir
4 directrice, est-ce que vous avez occupé d'autres
5 fonctions auprès de Minokin?

6 **Mme ALICE JÉRÔME :**

7 Avant que je... comme j'ai dit, j'ai pris la prise
8 en charge santé services sociaux, puis le centre de
9 traitement.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 Centre de traitement. Mais au niveau de...?

12 **Mme ALICE JÉRÔME :**

13 Et il y a dans le conseil de ministre...
14 d'administration j'ai été, dans le conseil
15 d'administration, puis les services sociaux, j'étais
16 dans le conseil d'administration avant que je sois
17 directrice.

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Donc ça, on se reporte...

20 **Mme ALICE JÉRÔME :**

21 C'est tous les trois, mettons santé, c'est la même
22 chose, puis centre de traitement, c'est la même
23 chose. J'ai été dans le conseil d'administration
24 pour avoir la prise en charge des... de ces
25 programmes-là.

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 En quelle année a commencé l'existence des services
3 sociaux Minokin, est-ce que vous pourriez nous...
4 nous le dire?

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Les services sociaux qui... parce qu'on était
7 conscient plus la prise en charge que de le gérer
8 nous autres mêmes, les propres... excusez... excuse.
9 C'est ça là, je veux parler, ça va être plus des
10 émotions.

11 Les services sociaux Minokin, c'était pas
12 appelé Minokin encore, c'est l'étude de faisabilité
13 si on veut avoir la prise en charge de nos services
14 sociaux. La raison qui a été trois communautés qui
15 est Kitcisakik, Lac-Simon puis Pikogan. La
16 condition, c'est qu'il fallait avoir 1000 (mille)
17 enfants pour que t'aies accès le programme services
18 sociaux dans les communautés. Juste Pikogan, il y
19 avait pas assez d'enfants pour 1000 (mille), puis
20 Lac-Simon, il y en avait pas assez d'enfants, qui
21 est... la condition c'est d'avoir 1000 (mille)
22 enfants, puis c'est la même chose Pikogan. Puis là
23 qu'est-ce qu'on a décidé? Les chefs ils ont décidé
24 de réunir les trois communautés pour qu'on puisse
25 avoir 1000 (mille) enfants puis qu'on puisse... la

1 prise en charge de nos services. Tout ça pour dire
2 qu'on veut gérer nos... ça va plus répondre, on va
3 connaître plus nos... nos solutions de nos problèmes
4 sociaux.

5 Puis là on a fait une étude que j'étais dans le
6 conseil d'administration, on a fait tout le
7 processus de... de faisabilité, de consultation dans
8 les communautés parce que chaque communauté avait
9 une différence de... d'environnement, il y en
10 avait... Kitcisakik, c'était petit, Lac-Simon il y
11 avait plus d'enfants là que Piko... Pikogan, c'était
12 moyen. C'est pour se mettre ensemble. Il y
13 avait... pour faire ça, il y avait trois personnes
14 de Lac-Simon qui étaient le conseil
15 d'administration, il y avait trois personnes de
16 Kitcisakik, puis trois personnes de Pikogan qui se
17 sont mis ensemble que quand les chefs ils ont fait
18 une résolution pour qu'on puisse travailler
19 ensemble, chaque conseil de bande est là, il a donné
20 une résolution, c'est à partir de là qu'on a
21 travaillé.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Si je vous demandais le mot "Minokin", qu'est-ce que
24 ça signifie?

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**

1 La prise en charge des services sociaux, il fallait
2 nommer l'organisation, puis qu'est-ce qu'on a
3 décidé? On a décidé de faire un concours pour que
4 toutes les trois communautés participent parce que
5 c'est à nous autres là, ça va être à nous autres là.
6 Puis on a fait un concours, puis il faut que ça soit
7 Anishinabeg la... la langue, qui était nous autres,
8 les Algonquins, puis une personne, mais qui a gagné,
9 ça s'appelle *minokin*, Services sociaux Minokin qui
10 veut dire "bien grandir", bien grandir parce que
11 l'enfant qui est bien prend soin, il va bien grandir
12 parce qu'il faut dire que la... la langue
13 anishinabeg, il y a beaucoup de symboliques, elle
14 est beaucoup visuelle puis si tu dis *minokin*, c'est
15 que déjà l'enfant, tu vois une vision qu'il va bien
16 grandir s'il est bien protégé, s'il est bien...
17 comme la... les services sociaux il est supposé
18 protéger, il est supposé de tout donner un service
19 que l'enfant soit... soit épanoui, c'est ça le mot
20 *minokin* qu'il veut dire.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Oui. Puis je disais un peu plus tôt de votre... en
23 présentation de votre témoignage que Minokin a fermé
24 en deux mille deux (2002). Si je vous disais que
25 l'ouverture a été vers l'été mille neuf cent quatre-

1 vingt-seize (1996), est-ce que ça correspond à... à
2 votre souvenir?

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Comme j'ai dit, j'ai participé à la prise en charge,
5 j'ai participé au commencement, tout le processus
6 d'avoir implanté un... services sociaux Minokin dans
7 les trois communautés. C'est quoi ta question?

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Bien, la question c'est en quelle année en fait les
10 services sociaux ont ouvert?

11 **Mme ALICE JÉRÔME :**

12 (Rires).

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Dont je comprends au début, vous avez été sur le CA,
15 vous avez participé aux études de faisabilité, il y
16 avait des... des membres du conseil d'administration
17 qui provenaient de chaque communauté, vous étiez
18 partie du CA à ce moment-là, pas directrice, mais
19 partie du CA. Donc là on se situe en quelle année?
20 Je vous ai proposé mille neuf cent quatre-vingt-
21 seize (1996), mais je voulais le confirmer avec
22 vous?

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Oui, mais c'est dans les années... mais ça fait si
25 longtemps puis j'essaie de me souvenir vraiment

1 les... les points 'principal' qui est comme Minokin,
2 pourquoi qu'on a nommé.

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Oui.

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Ça fait... je sais pas.

7 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

8 Environ?

9 **Mme ALICE JÉRÔME :**

10 Oui, dans l'année quatre-vingt-seize (96).

11 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

12 OK.

13 **Mme ALICE JÉRÔME :**

14 Mais ce que je me rappelle, c'est l'année quatre-
15 vingt-dix-sept (97) qui est plus... pour moi c'est
16 plus proche parce qu'il y a des choses que c'est
17 vraiment venu comme... mis en place là, qui était
18 visible là, qui a commencé à voir... il se plaçait
19 comme il faut là parce que les trois communautés se
20 sont réunies, tout plein... comment qu'on va
21 l'appeler? Là, ça commençait plus ça, puis c'était
22 nous autres, les Algonquins qui l'ont mis en place.

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 OK.

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**

1 Mais avec un aide... comment qu'il s'appelait? En
2 tout cas, il y avait une personne qui nous aidait
3 plus parce qu'elle travaillait dans le domaine
4 services sociaux, OK., comment pour travailler avec
5 le système puis avec nous autres.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 OK. Donc je comprends que Minokin est responsable
8 de gérer et dispenser des services sociaux dans les
9 trois communautés qu'on a nommées, c'est-à-dire Lac-
10 Simon, Kitcisakik et Pikogan. Vous résumeriez
11 l'objectif de Minokin comment, qu'est-ce que vous
12 visiez comme communauté lorsque Minokin a été établi
13 concrètement, qu'est-ce que vous souhaitiez en
14 quelque sorte au niveau des trois communautés?

15 **Mme ALICE JÉRÔME :**

16 Moi comme... comme dans le... dans le conseil
17 d'administration, j'avais une vision déjà parce que
18 j'ai travaillé dans un milieu... dans un milieu...
19 que j'ai travaillé dans un milieu toxicomanie,
20 j'avais déjà vu de... plein de problèmes et les
21 solutions, comment qu'on peut gérer nos... nos
22 problèmes.

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Problèmes, oui.

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**

1 Puis j'ai beaucoup de choses en tête, il faut que tu
2 m'aides à... avoir plus une... c'est quoi?

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Bien en fait, c'est que je comprends que la création
5 des services sociaux Minokin participait peut-être
6 du désir pour les communautés à prendre en charge...

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Oui oui.

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 Dans le fond, localement à votre niveau en
11 communauté, de prendre en charge les besoins, les
12 problèmes que vous observiez localement dans chacune
13 des trois communautés, que ce soit au niveau de la
14 protection de la jeunesse ou même en matière de
15 santé et services sociaux?

16 **Mme ALICE JÉRÔME :**

17 On a pris... on a mis en place les programmes pour
18 que ça soit plus nous autres qui gèrent notre... nos
19 ressources, tout qu'est-ce qui est pour réduire les
20 problèmes sociaux qui existent, mettons comment
21 qu'on peut, t'sais, des programmes qu'on peut
22 implanter pour mieux solutionner mettons la
23 négligence des enfants, t'sais tout le kit là. Puis
24 j'avais... on avait une vision que c'est... si c'est
25 nous autres qui gèrent les programmes, gérer nos

1 ressources comme il se doit, je parle aussi des
2 ressources humaines, des ressources financiers qu'on
3 avait pas, t'sais ça va être peut-être parce qu'il y
4 avait plein de commissions, en passant...
5 commission, je suis dans une commission-là. Il y a
6 eu plein de commissions avant, puis moi les
7 commissions, j'avais réticence de venir ici parce
8 qu'à cause que je faisais... il y avait beaucoup de
9 commissions sur nous autres, sur les Autochtones, il
10 y avait plein de rapports, OK., avant que... que les
11 services sociaux existent dans les communautés.
12 C'est là j'ai... on a pris des rapports qui
13 existent, on a utilisé les rapports qui... je me
14 rappelle pas les noms des rapports qu'il avait là,
15 dans un milieu autochtone avec les services sociaux,
16 pas Minokin, non, mais juste en général les services
17 sociaux. Parce qu'il faut dire, avant que ça
18 existe, les services sociaux Minokin, ils étaient
19 gérés en ville, les services, puis qu'ils essayaient
20 de, mettons pas enlever les enfants, mais c'est quoi
21 le mot là?

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Placer?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 Donc placement des enfants, et c'était ça aussi que

1 c'était problématique dans nos communautés. Il y
2 avait comme quand on a fait... il y avait moins de
3 problématiques, mais on était plus *more aware*...
4 comment qu'on dit ça *more aware*?

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, c'est...

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Plus conscients.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Plus alertés, plus conscients.

11 **Mme ALICE JÉRÔME :**

12 Oui, que ce qui se passait quand c'est nous autres
13 qui géraient. Ça c'est en passant là, avant que je
14 l'oublie de le dire.

15 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16 Puis vous avez parlé un peu de financement. Le
17 financement de Minokin provenait de... de quel
18 gouvernement?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Le problème qu'il y avait – je parle de problème là
21 financier, OK. – le problème qu'il y avait quand on
22 a géré, quand une fois en place les services sociaux
23 Minokin, les contributions venaient de fédéral, OK.,
24 puis l'application pour travailler c'était la Loi
25 sur la contrevenant, sur la protection de la

1 jeunesse puis l'autre, les quatre "S"?

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Santé et services sociaux?

4 **Mme ALICE JÉRÔME :**

5 De Québec.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 OK.

8 **Mme ALICE JÉRÔME :**

9 Puis pour subventionner les... les services, c'était
10 fourni par le fédéral, puis les directives venaient
11 de Québec. Puis je sais pas s'il y avait une... une
12 communication entre les deux gouvernements, moi dans
13 ma... expérience, c'est qui lançait la balle, puis
14 pendant nous autres c'était pas direct, c'était
15 toujours l'argent qui... qui venait en jeu. C'est
16 pas qu'on donnait pas la... le service il se
17 rendait, mais juste une fois que le service comme
18 j'ai dit on était plus alerte les problèmes puis les
19 ressources qu'on devrait avoir sur place pour
20 répondre à des solutions. C'est nous autres les
21 Autochtones qui gèrent le... qui géraient... qui
22 voulait gérer. Mais à cause de la loi qui venait
23 sur nous autres, mais t'avais la misère à gérer tout
24 ça.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 OK. Peut-être avant d'aller plus en détail dans ces
2 questions-là, j'aimerais vous entendre sur la
3 question de la structure de l'organisation. Je
4 comprends qu'il y a trois communautés qui... qui
5 bénéficiaient des services de Minokin. Est-ce que
6 des bureaux étaient situés dans chacune des
7 communautés?

8 **Mme ALICE JÉRÔME :**

9 La manière qu'on a procédé, c'est que chaque
10 communauté va avoir un bureau pour répondre toute...
11 la structure c'est que Lac-Simon, il y avait plus,
12 la clientèle était plus puis il fallait plus de
13 ressources en... il y avait un bureau, il fallait
14 trois secrétaires dans chaque parce qu'il y avait...
15 comme là à Grand Lac il y avait un bureau, Amos, à
16 Pikogan, il y avait un bureau, puis au Lac-Simon, il
17 y avait un bureau. Puis le bureau central, c'était
18 à Val-d'Or.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Donc vous, est-ce que vous étiez... vous étiez basée
21 à Val-d'Or...

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 Oui.

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 ... en tant que directrice?

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 Oui. Puis c'était... des bureaux à Val-d'Or c'était
3 plus administratif, plus les... les psychologues,
4 les bureaux des professionnels, c'était plus la..

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 À Val-d'Or aussi?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Oui. Puis moi ce que je... je veux plus que vous
9 sachiez, c'est que... qu'on sache c'est que dans les
10 communautés qui est le trois bâtisses, il y avait
11 une personne agent de liaison qui était autochtone
12 parce qu'il faisait allusion qu'est-ce qui se
13 passait dans la communauté pour aider les... plus
14 aider les intervenants pour connaître parce que la
15 personne, elle connaît déjà le milieu, pour que la
16 personne soit plus vite dans ses interventions parce
17 que déjà là, il y a des informations dans le milieu,
18 puis c'était comme ça dans chaque communauté.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Ok. Puis est-ce que les agents de liaison,
21 j'imagine, au niveau linguistique avaient peut-être
22 un rôle, parlaient la langue?

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Oui, il fallait qu'ils parlent au moins deux
25 langues.

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Oui.

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Comme c'était plus français, mais ceux qui étaient,
5 c'était tous des Autochtones, ils parlaient leur
6 langue Anishinabe... Anishinabeg puis moi je...
7 Anishinabeg, t'sais, j'avais la mise... pas la
8 misère, voyons, c'était plus facile. Ce qui est
9 plus difficile, c'est que j'avais la misère à penser
10 comme un Blanc, le système là. Puis tandis que
11 j'intervenais en ma langue, c'était plus facile
12 parce que c'est pas... l'autre tu venais de... c'est
13 toi donc c'est ton peuple, c'est... t'sais, ils
14 parlent le même niveau que toi, la même perception,
15 j'avais pas besoin de m'exprimer parce que quand je
16 m'exprime ta langue, faut je pense plus; puis tandis
17 que quand j'exprime ma langue, j'ai pas besoin de...
18 ça vient de mon cœur. Tu comprends?

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Oui, tout à fait. Donc si on va plus au niveau des
21 services qui sont dispensés, donc vous l'avez dit,
22 les lois qui sont visées concernant la jeunesse, les
23 contrevenants puis ce que vous avez appelé les
24 quatre "S", pouvez-vous donner des exemples de
25 service précis qui étaient dispensés par Minokin

1 lorsque vous étiez en charge dans les communautés de
2 rendre ces services-là? Des exemples, par exemple
3 que ce soit au niveau de la santé, services sociaux
4 ou jeunesse, qu'est-ce qui exactement était fait par
5 vos équipes dans les communautés?

6 **Mme ALICE JÉRÔME :**

7 Il y avait l'aide à domicile, OK, l'aide à domicile
8 c'est que si la personne elle avait besoin d'aide...
9 Comme un exemple : s'il y avait des signalements,
10 OK., les signalements, c'était rendu que l'enfant...
11 les enfants, ils vont être déplacés, ou bien avant
12 qu'ils se déplacent, il y avait une aide, une aide à
13 domicile pour aider la... la personne, la mère, la
14 famille pour qu'il soit plus, en fonc... fonctionne
15 mieux dans un milieu dans son domaine...

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 Et je comprends...

18 **Mme ALICE JÉRÔME :**

19 ... à la maison.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Donc l'aide à domicile visait peut-être à éviter
22 qu'on en arrive à un signalement à la protection de
23 la jeunesse?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 Pardon?

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Est-ce que l'aide à domicile – et puis corrigez-moi
3 si je me trompe là – mais je comprends de ce que
4 vous dites que l'aide à domicile visait justement à
5 éviter qu'on en arrive à un signalement dans une
6 famille donnée?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Oui, c'était plus la prévention avant qu'il soit
9 dans... que les enfants soient déplacés, placements
10 d'enfants, puis on faisait tout pour pas qu'ils se
11 rendent jusque-là, quand j'étais là là, je sais pas
12 si ça a changé quand... quand je suis partie, mais
13 ça c'était plus que moi, ce que je voyais, au lieu
14 de les... placements d'enfants, essayer d'aider la
15 mère, bien la... les parents pour mieux prendre soin
16 des enfants. Mais des fois c'était pas possible
17 parce qu'il y avait plus de consommation dans les
18 maisons, ça c'était juste un exemple là, ça a pas...
19 mais il y avait d'autres.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Donc dans les situations où en quelque sorte le
22 signalement était inévitable, le signalement vous
23 était fait par la Protection de la jeunesse?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 Il y avait... s'il était signalé, il y avait un

1 évaluateur, mais il était pas là quand il y avait un
2 signalement, c'était direct à... pas à nous autres,
3 c'était pas service social Minokin, c'était au
4 centre... centre...

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 Centre Jeunesse?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 ... jeunesse oui.

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 Donc Centre jeunesse de Val-d'Or?

11 **Mme ALICE JÉRÔME :**

12 Oui.

13 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

14 Pour les trois communautés?

15 **Mme ALICE JÉRÔME :**

16 Il y avait... c'est là qu'ils signalaient tous les
17 signalements, puis une fois que c'est signalé, il y
18 avait... évaluaient si c'était pour aller... il
19 était retenu ou pas retenu.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Donc ça, c'est le centre jeunesse qui faisait
22 l'évaluation, c'était pas les services sociaux
23 Minokin?

24 **Mme ALICE JÉRÔME :**

25 Non.

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 OK. Et par la suite?

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Une fois que... si le signalement est retenu, c'est
5 là qu'on embarquait.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Vous interveniez. Alors qu'est-ce que vous faisiez
8 ou qu'est-ce que vous pouviez faire lorsqu'un
9 signalement était retenu et qu'il... allait vers
10 vous?

11 **Mme ALICE JÉRÔME :**

12 Mais c'était... il y avait dans chaque... chaque
13 communauté il y avait... ah non non, c'est pas vrai
14 ça. Il y avait une... un superviseur, il y avait un
15 superviseur pour les psychologues, il y avait un
16 superviseur pour tous les intervenants sociaux dans
17 le... à Val-d'Or, puis le superviseur recevait le
18 signalement, c'est là qu'il référerait un des
19 travailleurs 'social' qui était là.

20 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

21 Dans la communauté visée par...

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 Oui.

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 ... la situation de 'dénoncement'?

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 Mais le travailleur social était... mais c'est
3 l'administration qui... qui plaçait, "tu vas aller
4 là avec le superviseur".

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 OK. Donc...

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Moi je me dis que c'était mieux que tu fasses de
9 même pour... pour que la personne qui travaillait,
10 qu'il soit plus apte à donner le meilleur service
11 possible, ce qu'il devait faire.

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Le fait qu'il soit basé...

14 **Mme ALICE JÉRÔME :**

15 Oui oui.

16 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

17 ... localement dans la communauté de... de la
18 famille ou de la personne visée?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Yes.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Donc ces personnes-là intervenaient en quelque sorte
23 par la suite en première ligne auprès des familles
24 touchées par le signalement?

25 **Mme ALICE JÉRÔME :**

1 Des fois, de ce qui aidait, comme j'ai dit, il y
2 avait un agent de liaison, OK., cette personne-là,
3 c'est elle qui facilitait la relation avec le
4 travailleur social, puis elle avec la famille. Il
5 fallait cette personne-là. Je vais dire pourquoi
6 après qu'est-ce que ça a donné les... quand ils
7 l'ont formée, il y avait plus d'impact, moins de
8 communication, plus de problèmes encore parce qu'il
9 manquait des informations.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 OK. Bien écoutez, j'ai le goût de... de vous
12 entendre sur ça lorsque les services sociaux ont
13 fermé. Donc on se situe vers deux mille deux (2002)
14 environ, vous êtes toujours la directrice des
15 services sociaux, est-ce que vous pouvez nous parler
16 de... du contexte de fermeture, comment ça s'est
17 passé? Bien, je comprends que ça c'est probablement
18 pas fermé du jour au lendemain?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Avant... avant que ça ferme, il y a eu des... venir
21 vérifier c'est quoi, c'est quoi les problèmes qu'il
22 y avait? C'était fait par... par les... les
23 Affaires indiennes, le fédéral...

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 Donc par... par le fédéral, oui?

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 Oui.

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 OK.

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Mais qu'est-ce qu'il y a eu? C'est qu'à cause du
7 financement, ils ont envoyé un vérificateur, un
8 auditeur, du moins, je l'appelle, pour vérifier s'il
9 y avait un manque, quelque chose que ça... pour
10 faire des rapports de comptabilité, ils cherchaient
11 tous qu'est-ce qui manquait parce qu'il y avait un
12 gros déficit. Puis ils ont essayé de... de
13 corriger, mais moi parce que comme les administre...
14 je travaillais avec les administrateurs parce que
15 c'était... j'étais déjà rendue directrice de
16 services sociaux, j'ai travaillé avec... quand ils
17 voulaient fermer les administrateurs autochtones de
18 chaque communauté, on a essayé de trouver toutes
19 sortes de moyens pour pas que ça ferme. Les besoins
20 étaient vraiment... parce qu'on avait besoin, les
21 psychologues des enfants et on avait... parce qu'on
22 connaissait les problèmes, il y avait des abus, tout
23 ça là, puis c'était important d'avoir des... des
24 psychologues d'enfants. Puis il y avait une...
25 c'est la première chose qu'ils voulaient enlever,

1 les... les psychologues, "t'as pas besoin de
2 psychologues, t'as besoin juste les..." ce qu'ils
3 disaient là, "t'as juste besoin des... des
4 travailleurs 'socials', puis c'est pas vrai parce
5 que sais-tu pourquoi? C'est la loi qui exigeait...
6 la Loi sur la protection de la jeunesse exigeait
7 la... qu'il y ait des travailleurs sociaux, mais moi
8 comme un milieu autochtone, on avait besoin plus
9 parce que le psychologue, il y a pas une loi qui...
10 qui applique, l'enfant il a besoin d'aide, mais t'as
11 dit que les travailleurs sociaux ils appliquent la
12 loi, les trois lois, ça dépend des... des enfants;
13 c'est pour ça qu'ils avaient besoin, pas au niveau
14 de qu'est-ce qu'on avait besoin, c'est au niveau de
15 l'application de la Loi sur la protection de la
16 jeunesse.

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Lorsque cet auditeur-là est venu des Affaires
19 indiennes, donc du Fédéral, est-ce qu'il y a une
20 collaboration ou des échanges avec le gouvernement
21 provincial? Parce que ce que vous dites, dans le
22 fond, c'est un peu ça, il y avait des lois
23 provinciales qui étaient appliquées qui
24 nécessitaient que certains services, notamment
25 psychologie, soient dispensés. Est-ce qu'à votre

1 connaissance, lorsque vous avez accueilli la
2 personne du fédéral, il y a des gens au niveau
3 provincial qui étaient présents justement pour avoir
4 des discussions sur... sur ces questions-là qui
5 concernaient le provincial?

6 **Mme ALICE JÉRÔME :**

7 Quand l'agent... mais pas l'agent, c'est l'auditeur
8 qui est venu là, il est venu chercher où est-ce
9 qu'il va couper tout, parce que c'est comme ça un
10 auditeur, c'est la... c'est la... parce qu'il allait
11 prendre la... le dessus là. Puis il a tout étudié
12 puis lui, il voulait couper tout. Pour commencer,
13 c'était... les... les psychologues, mais ça a jamais
14 été qu'il coupe les... les services sociaux... les
15 travailleurs sociaux. C'est tous les autres comme
16 l'administration, il voulait couper tout. Puis moi
17 je veux dire, c'était les Autochtones qui étaient
18 dans l'administration, OK., plus les intervenants,
19 les travailleurs sociaux c'était tous les non-
20 Autochtones. Puis parce qu'ils me disent... parce
21 que c'est la loi qui exige qu'il y ait une... le
22 Bac, tout ça là, les nouveaux... les habilités
23 académiques pour qu'ils puissent appliquer la loi.
24 Parce que les Autochtones, il n'y avait pas assez
25 de... t'sais, au niveau académique pour répondre

1 pour l'application de la loi; en passant, c'est même
2 pas notre système, c'est ça que je veux dire aussi.

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Je vous poserais la question suivante : qu'est-ce
5 qui dans ce système qui n'est pas le vôtre ne colle
6 pas à vos valeurs ou à vos façons de... de faire?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Moi, ce que je crois, ce qui est supposé de...
9 d'arriver, c'est que... qu'on nous consulte pas tout
10 de suite appliquer la loi, oui, il y a des personnes
11 il faut appliquer la loi, OK., c'est pas toutes, OK.
12 Puis, c'était tellement important la Loi sur la
13 protection de la jeunesse que je me sentais démunie
14 devant... parce que c'est moi qui gérais, puis quand
15 ils me disent que ce que je veux défendre le peuple
16 autochtone Anishinabeg, selon le système, ils m'ont
17 dit, "La loi la protection de la jeunesse est plus
18 fort que toi". OK. Quand ils m'ont dit ça là,
19 c'est comme t'es rien, tu peux pas... Mais non,
20 c'est moi qui gère, c'est moi qui gère les...
21 mettons la... les enfants des... quand il y avait
22 des problèmes, je vais protéger, peut-être la... la
23 protection est différente, la perception, moi qui
24 protège parce que la loi était supposée de te
25 protéger, OK., puis te servir. Mais moi, c'est pas

1 ça que je vivais parce qu'une fois que le
2 signalement se faisait, mettons qu'il est retenu, la
3 famille éclate, OK., puis c'est là que la différence
4 entre quand une famille éclate, l'enfant il s'en va
5 classer, mais nous autres, selon nos valeurs, OK.,
6 autochtones, prend soin de l'enfant, c'est ton
7 enfant, mais il faut toute la communauté pour gérer
8 la situation de cette famille-là. Puis la Loi, la
9 protection, les intervenants ils comprenaient pas
10 ça, c'est pas.... je les blâme pas, mais c'est ça
11 qui arrivait, c'est ça la réalité, c'est ça je veux
12 dire comme j'ai dit pour... quand on a pris en
13 charge, "Laissez-nous gérer nos propres ressources,
14 nos propres..." on va, on va être capable c'est pas
15 qu'on est... peut-être la manière que vous percevez
16 puis nous autres comment qu'on perçoit est
17 différente parce que nos valeurs sont comme... ça
18 joue beaucoup dans nos tripes. Là, je suis fatiguée
19 je vais prendre une pause (rires)?

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Oui, si vous voulez, on prend une dizaine de
22 minutes?

23 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

24 Oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Très bien.

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 Suspension de l'audience dix (10) minutes.

4 **Mme ALICE JÉRÔME :**

5 OK. Merci.

6 SUSPENSION

7 -----

8 REPRISE

9 **LA GREFFIÈRE :**

10 Reprise de l'audience.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors, bienvenue. Alors, nous poursuivons avec
13 madame Jérôme?

14 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

15 Oui, tout à fait, on a encore quelques thèmes à
16 aborder, ça avance bien dans le témoignage.

17 Donc, Madame Jérôme, je reviendrais peut-être
18 quelque chose que vous avez abordé un peu plus tôt
19 avant la pause, vous aviez fait mention, vous avez
20 parlé du système qui... qui est appliqué dans vos
21 communautés qui colle pas à vos, en quelque sorte à
22 vos valeurs. Vous aviez mentionné qu'on vous avait
23 dit la loi, que quelqu'un vous avait dit "la loi est
24 plus forte que toi". Donc je comprends est-ce que
25 c'est quelqu'un des services publics provinciaux qui

1 vous a, dans le contexte de vos fonctions à Minokin,
2 qui vous a dit cette... cette phrase-là?

3 **Mme Alice Jérôme :**

4 Oui, parce que c'est Jean-Philippe Gagnon qui
5 m'avait dit ça, parce qu'il était avec nous autres,
6 j'ai travaillé avec, puis à cause que je voulais
7 plus savoir comment les... parce que moi dans ma
8 tête, c'était toujours protéger les enfants OK. Le
9 mieux... moins de... d'impact néfaste pour l'enfant
10 parce que c'est son milieu, parce qu'étant... je
11 connaissais le milieu, comment qu'ils vont procéder
12 : l'enfant, il va être déplacé dans un milieu qui
13 est pas familier avec, qui des fois il y a des
14 familles non autochtones...

15 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

16 Um-hum.

17 **Mme ALICE JÉRÔME :**

18 Puis c'est ça je voulais pas que ça soit... Puis là
19 je voulais plus intervenir, mais la loi dit, c'est
20 la loi, ils appliquent la loi. Mais c'est là qu'il
21 m'a dit que "la loi de la protection de la jeunesse
22 est plus fort que toi". C'est là que je me suis...
23 oui, peut-être, mais non, c'est comme... c'est là
24 encore que j'ai plus travaillé. Non. J'ai toujours
25 travaillé avec pour protéger les enfants, la

1 culture, notre langue puis son milieu qui étaient
2 très importants pour le garder parce que déjà,
3 l'enfant est placé dans un milieu qui est pas
4 familial, quitte son milieu familial, puis il s'en
5 va dans un milieu que c'est... même si c'est
6 autochtone, c'est pas son milieu, il est tout,
7 t'sais, débalancé, moins néfaste pour ces... pour
8 ces enfants-là parce que c'est pas juste un enfant,
9 c'est une famille qui... qui comme j'ai dit tout à
10 l'heure, que c'est... travailler dans un milieu
11 comme ça, ça m'affectais moi-même, mais moi quand
12 j'ai été... quand je travaillais là, j'avais
13 quelqu'un pour... parce que je vivais des moments,
14 des fois c'était pas facile tout ce que je voyais,
15 mais j'avais quelqu'un, une infirmière que je
16 pouvais...

17 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

18 Vous appuyer?

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Oui, qu'il m'appuyait.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 Si on revient au contexte de fermeture de Minokin,
23 vous avez parlé un peu plus tôt de la question du
24 budget qui était déficitaire. Est-ce que vous
25 pouvez nous dire pourquoi le budget de Minokin était

1 déficitaire?

2 **Mme ALICE JÉRÔME :**

3 Il était déficitaire parce que le revenu, il n'a
4 jamais été augmenté, juste le pourcentage de... le
5 'goût' de la vie, mais ça a jamais été augmenté.
6 Puis les dépenses, ça augmentait en année, en
7 année...

8 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

9 Um-hum.

10 **Mme ALICE JÉRÔME :**

11 ... parce qu'on répondait aux besoins qui avaient
12 ... qu'il y avait un besoin et on mettait de
13 l'argent dessus parce que... mais à cause qu'on
14 connaissait plus, on était plus... plus *aware*...
15 c'était quoi le mot français?

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Conscient.

18 **Mme ALICE JÉRÔME :**

19 Ah oui! On était plus conscients qu'est-ce qui se
20 passait parce que c'est... on était là aussi. Puis
21 c'est là qu'on... le service va se rendre jusqu'à
22 cette famille-là que c'était pas prévu des fois dans
23 le... dans le budget, on le faisait pareil parce que
24 c'était urgent.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Donc est-ce que je vous résume correctement si je
2 dis que votre budget n'a pas été augmenté de façon
3 substantielle, mais les dépenses, elles,
4 augmentaient en raison des besoins que vous aviez
5 dans les trois communautés concernées, Kitcisakik,
6 Lac-Simon et Pikogan?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Oui, c'est ça était plus... pour répondre...

9 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

10 Aux besoins. Donc vous vous êtes dit, d'accord, on
11 fait un déficit année après année, mais on fait
12 le... on prend la décision que c'est correct de
13 faire un déficit parce que les besoins, ce que vous
14 avez observé sont criants dans... vos communautés?

15 **Mme ALICE JÉRÔME :**

16 Qu'est-ce qui arrivait aussi quand il y avait un
17 déficit? L'argent qu'on avait prévu pour mettons
18 l'année deux mille dix-sept (2017) deux mille dix-
19 huit (2018) était déjà prévu, mais était déjà
20 dépensé pour les... les...

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 L'exercice en cours?

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 ... les déficitaires de l'autre... l'année passée...
25 qui vient de passer.

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 OK.

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Comme ça on n'était jamais... on était toujours
5 déficitaires, en partant.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Est-ce que les Conseils de bande comblaient les
8 déficits ou...?

9 **Mme ALICE JÉRÔME :**

10 Non, c'est...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Non?

13 **Mme ALICE JÉRÔME :**

14 ... c'est l'argent qui est, comme j'ai expliqué,
15 l'argent qui... qui était prévu deux mille dix-sept
16 (2017) deux mille dix-huit (2018) était déjà dépensé
17 pour deux mille quinze (2015) deux mille seize
18 (2016), tu comprends, ça revenait... t'avais
19 toujours... c'est pour ça que quand j'ai fait
20 venir... mettons quand ils essayaient de fermer, au
21 lieu de... de vouloir remédier qu'est-ce qui se
22 passait, ils voulaient couper les services. On
23 n'avait pas les moyens pour couper les services qui
24 étaient coupés pour mettons... mais c'est ça, puis
25 en fait, il a tout coupé les postes, ça, c'est au

1 dernier recours là, ils ont tout coupé au lieu
2 d'augmenter le budget, non, ils n'ont pas augmenté.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Quand vous dites "ils ont tout coupé", vous parlez
5 du vérificateur fédéral?

6 **Mme ALICE JÉRÔME :**

7 Oui, c'est fédéral qui l'ont... qui l'ont coupé.
8 Mais ce qui... quand ils l'ont coupé parce que
9 j'étais déjà... j'étais directrice encore, puis
10 quand ils ont voulu couper, on m'a dit de couper
11 tous les postes administratifs, puis les postes, les
12 postes soit psychologue puis les postes agent de
13 liaison, puis toutes les... les... les intervenants
14 sociaux, eux autres il fallait pas couper. Puis
15 j'ai fait tout... toute la liste des paies, qu'est-
16 ce que... qu'on payait, mettons toutes les personnes
17 des intervenants, ils ont tous pris, ils ont pas été
18 coupés ça. Le service a continué, mais le même
19 personnel qui existait à Minokin, ils ont tous...
20 les bureaux étaient tous... il y avait déjà tous
21 leurs bureaux à... à Val-d'Or.

22 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

23 Quand vous dites ils ont pas été coupés, en fait
24 c'est est-ce que... en fait, les services sociaux
25 Minokin ont cessé d'exister en deux mille deux

1 (2001), mais la responsabilité ou si on veut les
2 responsabilités ont été transférées à... ailleurs?

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 À Val-d'Or.

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 À Val-d'Or, donc est-ce que vous parlez du Centre
7 jeunesse qui... (inaudible) la question?

8 **Mme ALICE JÉRÔME :**

9 Oui, Centre jeunesse à... à Val-d'Or.

10 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

11 Ok.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Enfin si je com... Oui, si je comprends bien, les
14 intervenants continuent, mais le programme n'est
15 plus géré par les Autochtones?

16 **Mme ALICE JÉRÔME :**

17 Oui, c'est bien ça.

18 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

19 Les postes coupés que vous avez décrits...?

20 **Mme ALICE JÉRÔME :**

21 Et qu'est-ce qui arrivait aussi à... que j'ai dit
22 que c'était pas augmenté, le revenu, ils ont
23 augmenté quand il a été transféré à Val-d'Or. Pour
24 moi, c'est... j'essaie de comprendre encore, mais je
25 comprends très bien là, mais je suis juste gentille

1 pour le dire.

2 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

3 Puis vous avez parlé, bon, les agents de liaison par
4 exemple un peu plus tôt, qui occupaient une fonction
5 importante chez Minokin, donc ces postes-là aussi
6 ont été coupés lors de la fermeture des services?

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Oui. Le bureau et tous les quatre bureaux que je
9 parlais, les quatre bureaux c'était tout fermé, tout
10 tout tout. Les quatre bureaux, les employés de
11 non... les Autochtones, c'était tout coupé. Du jour
12 au lendemain, j'avais plus de job, mais tout le
13 monde qui était là avec moi, les... les
14 réceptionnistes des quatre bureaux, les agents de
15 liaison qui étaient tous des Autochtones, tous les
16 Autochtones, il n'y avait pas de... L'Autochtone
17 qui travaillait aux services sociaux Minokin, ils
18 n'ont pas référé à... ils n'ont pas de travail.

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Au Centre jeunesse?

21 **Mme ALICE JÉRÔME :**

22 Non. Il y avait pas d'ouverture. Rien. Ils n'ont
23 même pas essayé de... t'sais, c'est... OK., on
24 pourra plus de job pour eux autres aussi, essayer...
25 Mais pourquoi juste ces groupes-là? C'est parce que

1 la loi exige pour que ça continue avec ces
2 personnes-là. C'est-tu vraiment ça qui s'est
3 passé? je me questionne encore. On a vécu cette
4 injustice-là avec la... le système et les services
5 sociaux.

6 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

7 Si je vous posais la question : quelles ont été les
8 conséquences dans les communautés, dans les trois
9 communautés, la fermeture de Minokin sur le terrain?
10 Concrètement qu'est-ce que vous avez observé du fait
11 que les services ont été coupés et transférés au
12 Centre jeunesse?

13 **Mme ALICE JÉRÔME :**

14 Premièrement, la réaction des personnes autochtones
15 était très surpris, OK, puis c'est toujours comme
16 ça, la réaction, qu'est-ce qu'on fait nous autres?
17 Qu'est-ce qui s'est passé? Puis je vous dis, les
18 enfants il y a... c'est comme... c'est plus
19 familier, on a enlevé la familiarité de voir une
20 Autochtone qui est là, t'sais, c'est... Parce que
21 je vais vous expliquer. Quand l'enfant est séparé
22 de son milieu familial, puis là qu'il voit une
23 personne non autochtone, qu'est-ce que tu penses
24 qu'il réagit? C'est qu'il se sent perdu, il
25 connecte plus. C'est une des conséquences aussi,

1 t'sais, se connecter avec la personne, surtout les
2 enfants-là, c'est... il est Autochtone...

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Point de repère?

5 **Mme ALICE JÉRÔME :**

6 Oui oui, c'est ça, est Autochtone même s'il connaît
7 pas, mais il voit que c'est un Autochtone. Mais les
8 enfants, ça été comme ça. Les familles d'accueil il
9 y a eu moins des... parce qu'on a déjà eu la
10 difficulté d'avoir des familles d'accueil
11 autochtones, mais c'était encore... c'était encore
12 pire, puis les... comme l'adaptation des enfants
13 dans un milieu, c'est celle-là aussi, puis la... la
14 sécurité des... des familles qui ont un signalement,
15 t'sais, la famille qui se fait à... ses enfants sont
16 déplacés, c'est comme il est plus... est plus en
17 aide pour quelqu'un qui l'aide parce que c'est tous
18 les non-autochtones qui prend leur main, prise en
19 charge de ça... de sa famille. Puis si un
20 Autochtone qui est pris en charge, même s'il
21 travaille pour... c'est un intervenant 'sociaux',
22 il est moins... l'impact est moins et plus
23 collaboral... collaboré parce que quand il y a un
24 non-autochtone, il faut qu'il y ait une
25 communication, plus, la connexion est pas faite, est

1 jamais faite parce que je connais moi. Il connecte
2 pas parce qu'il voit déjà une police qui va venir
3 chez nous.

4 En passant, quand... quand ils voulaient fermer
5 les services sociaux Minokin là, les enfants indiens
6 ils venaient, c'est comme intimidés. Ils avaient
7 amené leurs grosses valises là, bien les... les
8 computers, tout... ils avaient déjà tout... puis ils
9 se mettaient tous ensemble là puis nous autres on
10 était comme un avant là, puis tout intimidés là,
11 intimidation que c'est eux autres qui ont... c'est
12 nous autres qui 'prend' en charge, c'est nous autres
13 là, on prend la place. Puis moi, j'étais déjà... en
14 passant, j'étais moins payé, avant ça... parce que
15 c'est ouvert mille neuf cent quatre-vingt-seize
16 (1996), puis mille quatre-vingt-dix-sept (1997),
17 c'est là que ça a ouvert officiellement, puis la
18 directrice était non autochtone, OK., c'était...

19 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

20 Ça c'est celle qui était là avant vous, Madame
21 Jérôme ?

22 **Mme ALICE JÉRÔME :**

23 Oui oui.

24 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

25 OK.

1 **Mme ALICE JÉRÔME :**

2 Elle était plus payée, puis moi quand elle est
3 partie, c'est moi qui a embarqué, j'étais la moins
4 payée, même j'étais payée quarante-cinq mille (45
5 000), puis elle soixante-douze (72). La raison, je
6 sais, c'est que j'étais dans le conseil
7 d'administration, puis moi je... encore là, il y a
8 eu la difficulté à me payer, quarante-cinq mille (45
9 000), c'était trop! Puis que c'était rien... C'est
10 ça l'injustice aussi qui... pas parce que... peut-
11 être aussi parce que je suis une femme, puis je suis
12 autochtone; elle va être moins payée parce qu'elle
13 connaît moins... et que... moins scolarisée, mais
14 ils n'ont jamais 'contenu' mon... mon expérience
15 professionnelle, que je connaissais la langue, je
16 connaissais le milieu, tout, non, tout est
17 autochtone. C'est comme ça que je vois là; peut-
18 être c'est même pas comme ça là. Moi je parle de
19 mes expériences, de ma perception, comment j'ai
20 vécu.

21 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

22 C'est... c'est ce qu'on souhaite entendre.

23 **Mme ALICE JÉRÔME :**

24 Oui.

25 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

1 Vous avez parlé un peu plus tôt la façon dont les
2 représentants des affaires indiennes arrivaient...

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Avec leurs valises?

5 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

6 ... avec leurs grandes valises. Je vous poserais
7 une question de façon générale là : comment
8 souhaiteriez-vous, vous avez une grande expérience,
9 vous avez été chef de Pikogan, vous avez été Grande-
10 Chef de la nation algonquine, comment souhaitez-vous
11 à être traitée quand vous faites affaire avec les
12 services publics, peu importe le service, par vos
13 représentants... pardon, par les interlocuteurs du
14 gouvernement qui... qui viennent vous voir, que ce
15 soit en jeunesse, que ce soit... peu importe le
16 secteur, quelles sont vos... vos attentes ou votre
17 souhait?

18 **Mme ALICE JÉRÔME :**

19 Moi, ce que je souhaite, c'est qu'on me respecte. Le
20 respect de... Puis quand je dis "respect", c'est
21 que j'ai le droit à ce service-là comme tout le
22 monde, sans préjugés. J'ai le droit de la
23 personne... les droits de la personne, je veux
24 exercer, puis aussi le droit de gérer mes propres
25 ressources humaines, financières, tout. Puis c'est

1 ça je souhaite que c'est nous autres... parce qu'on
2 est meilleur placé pour gérer nos propres enfants.

3 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

4 Je comprends un peu que c'est votre souhait pour le
5 futur en quelque sorte?

6 **Mme ALICE JÉRÔME :**

7 Mais je travaille beaucoup sur ça, parce que là,
8 j'étais en retraite, je prends pas beaucoup de
9 choses parce que j'ai trop... mais je m'implique
10 plus dans... comme le comité de langue, parce que si
11 tu... ton identité, c'est pas la maternelle qui est
12 algonquine Anishinabeg pour moi, mais il faut
13 intégrer plus dans notre vie quotidienne. Puis je
14 suis dans le comité de langue chez nous là, à
15 Pikogan, et aussi je suis dans un comité de femmes,
16 un comité de femmes puis c'est comme ça je continue.
17 Mais comme là, je m'implique ici pour dire, t'sais,
18 s'impliquer dans des choses qui sert vraiment à
19 avancer notre propre autonomie. Moi je l'autonomie.
20 Je veux vraiment l'autonomie, puis j'ai toujours
21 travaillé sur l'autonomie puis sur les enfants.
22 C'est-tu c'est quoi ma vision, pourquoi je suis
23 encore debout? À cause que j'ai beaucoup
24 d'expérience de vie, j'ai pris des risques même à
25 prendre des... des postes de direction, tout, puis

1 au niveau la politique, j'ai visé plus haut que...
2 même si je suis une femme, à part ça je suis la
3 première femme élue dans ma communauté. Ya!
4 (Rires).

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Félicitations!

7 **Mme ALICE JÉRÔME :**

8 Merci! (Rires) Et c'est ça je veux montrer aux
9 enfants, la prochaine génération, "Si j'étais
10 capable de le faire, vous êtes capables de le
11 faire". Puis ma vision pourquoi je suis arrivée
12 jusqu'ici à être comme grand chef dans ma
13 communauté, dans la... dans la nation algonquine
14 Anishinabeg, c'est que ma vision, ça a jamais changé
15 depuis que je travaille comme agent de PNLAADA, j'ai
16 vu toujours cette route, j'ai toujours vu une petite
17 fille qui saute à la corde, qui saute à la corde,
18 OK., il y a rien qui la dérange dans sa communauté,
19 qui est toute épanouie, que si on la protège, cet
20 enfant-là... excuse, puis c'est comme ça, j'ai
21 toujours gardé ça depuis... encore aujourd'hui,
22 j'aimerais ça. Je vois ma petite-fille, je suis
23 arrière... arrière-grand-mère, c'est ça je veux je
24 souhaite aux enfants puis à ma petite-fille. *Kiti*
25 *miigwetch!* (?)

1 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

2 Miigwetch.

3 **Mme ALICE JÉRÔME :**

4 Merci de m'avoir écoutée, puis je souhaite que les
5 gens qui vont écouter, qu'ils vont vraiment faire
6 quelque chose pour que l'autonomie d'un peuple soit
7 respectée, puis moi je vais continuer à... à
8 travailler même si pleins d'obstacles encore, je le
9 sais.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Avez-vous d'autres questions Me Elassal?

12 **Me EDITH-FARAH ELASSAL :**

13 Non, j'ai pas d'autres questions, à moins évidemment
14 je vous invite Madame Jérôme à... s'il y a d'autres
15 éléments dont vous aimeriez discuter, peu importe le
16 secteur ou le service public concerné, je vous
17 invite à le faire, mais pour ma part, ça va, je vous
18 remercie.

19 **Mme ALICE JÉRÔME :**

20 Ça a été fait, tout. Moi ce que je veux, ce que je
21 souhaite, c'est que j'ai été chef puis grand-chef
22 dans ma nation, c'est qu'il y a une loi qui existe
23 puis qui est appliquée, c'est la Loi sur la... des
24 Indiens. Puis je me demande pourquoi cette année,
25 on est à deux mille dix-huit (2018), qui existent

1 encore, puis il y a beaucoup de gens des autres
2 nations qui seraient capables de gérer nos propres
3 ressources naturelles, tout qu'est-ce qui est
4 naturel, c'est... c'est ça que je souhaite. Puis
5 pourquoi ça existe cette Loi-là? Puis je sais les
6 réponses. Puis c'est ça que j'aimerais ça, parce que
7 c'est appliqué à travers le Canada, même ceux qui
8 ont affaire avec Québec, ils savent cette loi-là
9 existe, c'est ça que je souhaite aussi. *Kiti*
10 *miigwetch!*

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Me Boucher est-ce que vous avez des questions ?

13 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

14 J'ai pas de question, Monsieur le Commissaire.

15 Merci.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Non? Bon, alors Madame Jérôme, c'est le moment que
18 je vais prendre pour vous remercier beaucoup d'avoir
19 accepté notre invitation de venir échanger avec nous
20 de... particulièrement sur le projet Minokin, et
21 nous avoir expliqué comment c'est né, comment ça a
22 pris fin. J'ai compris que vous avez perçu une
23 justice, la façon dont ça s'est terminé, injustice
24 parce que... parce que vous gériez comme communauté
25 autochtone répartie sur les trois communautés de

1 Kitcisakik, Lac-Simon et Pikogan, avec le bureau à
2 Val-d'Or, puis ça a pris fin. Vous dites "On s'est
3 retrouvé avec des besoins qu'on considérait plus
4 grands, à mesure qu'on rendait nos services, ça
5 augmentait nos dépenses, mais notre budget n'a pas
6 augmenté. On s'est retrouvé empiéter sur le budget
7 de l'année suivante et à un moment donné, on nous a
8 fermé, mais on a gardé les intervenants sociaux, ou
9 on a mis à pied tous les Autochtones, agents de
10 liaison, direction, personnel de bureau pour garder
11 les intervenants sociaux qui ont été gérés par le
12 Centre jeunesse en augmentant le budget, si j'ai
13 bien compris?

14 **Mme ALICE JÉRÔME :**

15 Oui, c'est bien ça.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 C'est ça. Je comprends que vous souhaitez et vous
18 le souhaitiez à ce moment-là que les communautés
19 autochtones prennent en charge des services, et en
20 fait, il y avait les services sociaux, entre autres,
21 dont vous vous êtes occupée, alors, j'ai compris ça,
22 vous souhaitez une autonomie de gestion de ces... et
23 vous allez plus loin en abordant la Loi sur les
24 Indiens qui date quand même de quelques années et
25 évidemment, on fera pas cet après-midi toute

1 l'histoire de la Loi sur les Indiens, les
2 pensionnats, les... bon, et tout le reste là, toutes
3 sortes de circonstances qui... qui ont probablement
4 conduit à nous amener à ce qu'on vit aujourd'hui,
5 dont il faut essayer de sortir. (Rires) Alors, je
6 comprends votre message, ça ressemble pas mal à ça,
7 je pense.

8 Alors, je vous remercie beaucoup, quant à nous,
9 on va faire notre possible pour continuer à étudier
10 la situation, à comprendre comment on peut améliorer
11 une relation entre les Autochtones et les services
12 publics. Je pense que si la Commission été créée,
13 c'est... je pense qu'il faut reconnaître dès le
14 départ qu'il y a des problèmes, qu'il y a des... un
15 climat de méfiance les Autochtones, beaucoup de
16 préjugés chez les allochtones à l'égard des
17 Autochtones, il faut essayer de... en fait, on dit
18 "réconcilier" mais... réconcilier, ça veut dire
19 concilier ce qui l'a déjà été et qui ne l'est plus;
20 certains diraient qu'il faudrait concilier ce qui a
21 pas été concilié, essayer d'arrimer les choses. En
22 tout cas, quel que soit le mot qu'on utilise, je
23 pense qu'il faut reconnaître qu'il y a des
24 difficultés, il faut essayer de faire en sorte
25 rapprocher, de faire en sorte que les gens dans la

1 population en général comprennent que chez les
2 Autochtones, il y a des choses qui sont différentes,
3 la façon de voir les choses est pas nécessairement
4 la même, qu'il y a des systèmes appliqués dans les
5 villes, dans les communautés allochtones qui... qui
6 passent difficilement, pour pas dire pas du tout,
7 dans les communautés autochtones, alors que la façon
8 de voir le concept d'organisation sociale est
9 complètement différent, on passe de l'individualisme
10 au collectivisme dans les communautés, bien, c'était
11 le mode de survie à l'époque et il y a toujours la
12 notion de "chacun contribue, partage, respecte,
13 etc". Le sentiment de propriété, c'était quelque
14 chose, on va bien expliquer que c'était pas une
15 notion autochtone, alors, bon, il y a toutes ces
16 choses-là...

17 Je vous remercie beaucoup de votre... de votre
18 propre témoignage, de l'échange et je vais vous dire
19 comme j'ai dit à d'autres: vous avez beaucoup
20 d'expérience, vous avez été bénévole dans votre
21 communauté, vous avez été chef de la communauté
22 Pikogan Aitibi Wini, Grande-chef de la nation
23 algonquine Anishinabeg, qui comprend quand même...
24 on parle de Maniwaki aller jusqu'au Témiscamingue,
25 Québwec, c'est quand même des communautés plus

1 anglophones, d'autres francophones... D'ailleurs,
2 vous nous aviez exprimé que vous étiez à l'aise dans
3 les deux langues, à part votre langue maternelle qui
4 est l'Anishinabeg algonquin.

5 Alors, merci beaucoup, puis tout ce que vous
6 pourriez nous suggérer, c'est très bienvenu. Vous
7 savez comment nous rejoindre?

8 **Mme ALICE JÉRÔME :**

9 Oui oui, je fais l'Internet aussi. (Rires)

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors je vais vous dire moi aussi *miigwetch*, puis
12 bon succès dans tout ce que vous allez entreprendre.

13 **Mme ALICE JÉRÔME :**

14 Miigwetch.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors va suspendre quelques minutes, ensuite on
17 passera au témoin suivant.

18 **LA GREFFIÈRE :**

19 Suspension de l'audience quelques instants.

20 SUSPENSION

21 -----

22 REPRISE

23 **LA GREFFIÈRE :**

24 Reprise de l'audience.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Bonjour. Je comprends Me Bourget que vous prenez la
2 suite?

3 **Me DONALD BOURGET :**

4 Oui, bonjour Monsieur le Commissaire.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Et que Me Boucher est toujours avec nous?

7 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

8 Toujours, Monsieur le Commissaire.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, si vous voulez nous présenter votre prochain
11 témoin et nous expliquer le contexte?

12 **Me DONALD BOURGET :**

13 Oui, c'est un contexte particulier, c'est une
14 première dans les travaux de la Commission, il
15 s'agit d'un témoin rapporteur d'une situation qui
16 touche l'application de la Loi de protection de la
17 jeunesse, donc des renseignements strictement
18 confidentiels et c'est la raison pour laquelle on...
19 le témoin rapporteur demande, au nom de la personne
20 qui a fait la déclaration d'origine, à ce que son
21 identité soit protégée et qu'effectivement, par voie
22 de conséquence également, les personnes visées par
23 les situations ne puissent pas être identifiées.
24 Donc c'est la première demande, d'ordonner la
25 conf... le non-dévoilement de l'identité du témoin

1 d'origine.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors dans un premier temps, évidemment on a prévu
4 que le oui-dire serait admissible, et plus
5 particulièrement que les agents aux enquêtes
6 rapporté les informations que, dans leur enquête,
7 ils auront pu recueillir de certains témoins qui
8 préfèrent ne pas se présenter eux-mêmes pour
9 témoigner pour toutes sortes de raisons.

10 Et dans un deuxième temps, comme M. Théoret va
11 être autorisé à relater ce qu'un témoin lui a
12 mentionné, il y aura aussi évidemment une ordonnance
13 que ne soient pas divulgués les renseignements qui
14 permettraient d'identifier la personne dont monsieur
15 Théoret nous relatera le récit des faits, alors
16 évidemment demeurent... seront confidentiels et les
17 personnes qui auront eu connaissance dans le cadre
18 des travaux de la Commission de renseignements
19 permettant d'identifier les personnes concernées,
20 que ce soient les parents, les enfants ou les lieux
21 ou tout renseignement qui permettrait d'identifier
22 les personnes concernées, bien, seront tenus à une
23 ordonnance de non-divulgation, non-transmission,
24 non-diffusion et de sorte que ça demeure tout à fait
25 confidentiel. Ça va?

1 **Me DONALD BOURGET :**

2 Ça va, ça me va très bien, Monsieur le Commissaire.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors, je comprends que vous allez... Madame la
5 greffière procéder à l'assermentation du témoin ?

6 **LA GREFFIÈRE :**

7 Tout à fait.

8 **LA GREFFIÈRE :**

9 Merci. Votre témoin.

10 -----

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Benoît Théoret
2 Témoin rapporteur
3 Assermenté.

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors Monsieur Théoret, je vous écouterai avec
7 intérêt et je laisse Me Bourget prendre la suite.

8 **Me DONALD BOURGET :**

9 Effectivement, peut-être juste pour des fins de
10 compréhension puisque c'est une façon inhabituelle
11 de faire, à partir de quoi est-ce que vous avez
12 effectivement monté votre témoignage rapporteur du
13 récit? C'est basé sur quel document ou quelle
14 affirmation de la part du témoin d'origine?

15 **MR. BENOÎT THÉORET :**

16 D'abord, il y a enregistrement du témoignage, puis
17 ensuite retranscription dans... donc sous forme
18 écrite, et ensuite j'ai présenté cette... ce rapport
19 écrit, cette retranscription à la personne qui a dit
20 que ça reflétait ce qu'elle avait dit verbalement,
21 donc elle a signé le document, puis par la suite
22 pour protéger l'identité, j'ai changé donc des mots
23 pour les remplacer par des mots plus généraux qui
24 vont dire... comme par exemple, au lieu de dire un
25 nom de la ville, je dis la localité. Donc c'est ça,

1 mais ça reflète ce qu'elle m'a dit, mais en
2 protégeant l'identité des personnes concernées ou
3 des lieux qui permettraient peut-être aussi de...
4 d'identifier cette personne-là.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors, je comprends que vous avez vous-même
7 rencontré un témoin, enregistré sa version que vous
8 avez retranscrite et vous lui avez soumis le texte
9 de ce que vous aviez tiré de votre conversation et
10 la personne a signé la déclaration?

11 **MR. BENOÎT THÉORET :**

12 Elle a signé la déclaration.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Qu'elle vous a remise, et vous allez relater
15 aujourd'hui ce témoignage, en fait, à partir de
16 l'écrit que vous avez résumé et signé par la
17 personne, en épurant le... votre narration de tout
18 ce qui permettrait d'identifier les personnes en
19 question, étant donné qu'il s'agit d'un... d'une
20 question qui relève... qui est couverte par
21 l'obligation de confidentialité en vertu de la Loi
22 sur la protection de la jeunesse. Ça va?

23 **MR. BENOÎT THÉORET :**

24 Oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Alors, on vous laisse aller.

2 **MR. BENOÎT THÉORET :**

3 Alors, je vais juste vous présenter la personne.

4 Donc le contexte :

5 Donc j'ai rencontré le témoin le vingt-quatre
6 (24) octobre deux mille dix-sept (2017), dans le
7 contexte d'une rencontre de groupe organisée avec la
8 collaboration de l'un des centres d'amitié
9 autochtones du Québec. Il s'agit d'une personne qui
10 s'identifie comme Autochtone et qui vit en milieu
11 urbain. J'avais devant moi quelqu'un qui
12 s'exprimait clairement en s'appuyant sur ses
13 nombreuses expériences, de façon calme et sereine,
14 elle me semblait être à la recherche de sens par
15 rapport à l'organisation de la protection de la
16 jeunesse auprès des Autochtones dans sa localité et
17 auprès de sa communauté, et ce toujours avec une
18 préoccupation pour le mieux-être... le mieux-être
19 des siens.

20 Donc, je commencerais avec la déclaration.

21 Donc je déclare... je me mets à la place de la
22 personne, dont je déclare solennellement que
23 j'aimerais vous parler de mon petit-fils. Il avait
24 cinq (5) ans lorsqu'il a été placé en même temps que
25 ses deux sœurs. Les sœurs ont été placées ensemble

1 dans une famille d'accueil, et lui dans une autre
2 famille d'accueil. On ne savait pas ce qui se
3 passait dans la famille d'accueil, on ne voyait
4 jamais mon petit-fils en ville, il devait rester
5 constamment dans la famille d'accueil on ne lui
6 permettait pas de venir au Centre d'Amitié
7 Autochtone. Il y a des activités organisées pour
8 les enfants autochtones au Centre d'Amitié
9 Autochtone. Il demeurait à proximité du Centre
10 d'Amitié Autochtone et aurait pu y venir facilement.

11 Ma tante avait été dîner à un restaurant en
12 ville alors que mon petit-fils était là avec sa
13 famille d'accueil. Mon petit-fils a reconnu ma
14 tante, et il lui souriait. Ma tante disait que la
15 famille d'accueil se serait adressée à mon petit-
16 fils qui aurait cessé de regarder ma tante en
17 penchant la tête vers l'avant. Je ne sais pas
18 pourquoi la famille d'accueil ne voulait pas qu'il
19 parle avec ma tante, car il connaissait bien ma
20 tante.

21 Mon petit-fils pouvait parler avec ses sœurs à
22 l'occasion et c'est là qu'il leur disait qu'il
23 n'avait pas le droit de fréquenter le Centre
24 d'Amitié Autochtone, car, selon la famille
25 d'accueil, il allait devenir "comme les autres" -

1 comme les autres entre guillemets.

2 Mon petit-fils me disait aussi que la famille
3 d'accueil exigeait qu'il l'appelle "maman". Et les
4 sœurs et frères de la famille d'accueil devaient
5 être appelés "tante" et "oncle" alors que ce n'est
6 pas sa famille.

7 L'année dernière, on disait que mon petit-fils
8 avait des problèmes et il a été envoyé à un centre
9 de réadaptation de la région. Je ne sais pas quelle
10 sorte de problème il avait. Ce qu'on s'est dit,
11 c'est que c'est peut-être la famille d'accueil qui
12 avait des problèmes et non mon petit-fils. Je crois
13 qu'il ne vivait pas une vie normale d'enfant dans
14 cette famille d'accueil. Premièrement, je suis
15 certaine qu'il n'était pas aimé par la famille
16 d'accueil. Un jeune qui manque d'amour peut virer à
17 l'envers. Il est revenu de ce centre de
18 réadaptation puis il a changé de famille d'accueil.
19 Il est maintenant dans une famille d'accueil dans
20 une autre ville de la région. J'ai rencontré ses
21 deux sœurs ce printemps et elles m'ont raconté
22 qu'elles avaient pu le visiter pour son anniversaire
23 dans sa nouvelle famille d'accueil et mon petit-fils
24 leur aurait dit qu'il aimait beaucoup sa nouvelle
25 famille d'accueil.

1 J'aurais bien aimé qu'il puisse me visiter de
2 temps à autre comme le font ses sœurs, mais ça
3 n'arrivait pas. On ne le voyait jamais en ville ou
4 dans les magasins, même dans des activités comme le
5 défilé du père Noël. C'est pire qu'au pensionnat,
6 parce qu'au pensionnat, on nous autorisait à
7 assister au défilé du père Noël.

8 Il est demeuré avec la première famille
9 d'accueil entre l'âge de cinq (5) et douze (12) ans,
10 il a eu treize (13) ans, je crois, cette année, je
11 crois qu'il a passé moins d'une année au centre de
12 réadaptation. Je ne comprends pas pourquoi les
13 services sociaux ne voient pas qu'il y a beaucoup de
14 problèmes avec les FA dans... de notre ville,
15 excusez, avec les familles d'accueil de notre ville.
16 Ce que je vois, c'est que les jeunes qui sortent des
17 familles d'accueil sont à l'envers et ils
18 consomment. C'est ce qui nous est arrivé au sortir
19 du pensionnat. J'ai connu aussi des jeunes qui
20 devaient manger des sandwichs constamment, ou manger
21 dans l'escalier, alors que les autres membres de la
22 famille d'accueil mangeaient un bon repas à la
23 table.

24 Les familles d'accueil devraient être davantage
25 surveillées. Selon moi, ces familles d'accueil

1 n'accueillent pas les enfants autochtones pour les
2 aimer, mais pour faire de l'argent. Il devrait y
3 avoir plus d'intervention de la part de la DPJ
4 auprès des familles d'accueil.

5 J'ai connu une dame autochtone qui avait été
6 famille d'accueil et elle me disait que les
7 intervenants DPJ faisaient des visites à domicile
8 pour vérifier le contenu du réfrigérateur et ils
9 disaient à la famille d'accueil d'aimer l'enfant
10 placé comme s'il était le leur.

11 Le traitement que subissent les enfants
12 autochtones dans les familles d'accueil de notre
13 ville est la cause du dérèglement des jeunes après
14 le placement. Les enfants qui ont été placés et qui
15 deviennent parents à leur tour pensent que la vie
16 qu'ils ont vécue dans les familles d'accueil est
17 normale, et c'est ce qu'ils mettront en place pour
18 leurs propres enfants, comme nous l'avons fait à la
19 sortie du pensionnat, je pense aux abus physiques.
20 Je suis certain qu'il y a des enfants qui vivent ça
21 dans les familles d'accueil de notre ville.

22 À ma connaissance, il y aurait eu au moins
23 trois familles d'accueil chez qui des enfants
24 auraient subi des abus sexuels. Peut-être qu'il y a
25 des jeunes autochtones placés en famille d'accueil

1 qui subissent des abus sexuels et qui n'en parlent
2 pas, car nous ne parlions pas de ces choses-là, même
3 entre pensionnaires quand j'étais au pensionnat. À
4 force de ne pas te faire respecter, tu ne res... tu
5 ne te respectes plus toi-même après, tu ne t'aimes
6 pas. Je crois que ça pourrait aussi expliquer les
7 suicides.

8 Question, donc là ça serait moi qui pose cette
9 question à la personne : Selon vous qu'est-ce qui
10 pourrait améliorer la situation pour les jeunes dans
11 les familles d'accueil?

12 Réponse : les sortir des familles d'accueil de
13 temps en temps, par exemple, en les amenant à
14 visiter ou fréquenter le Centre d'Amitié Autochtone,
15 ça pourrait être une façon d'apprendre sur ce qu'ils
16 vivent dans la famille d'accueil. Peut-être la
17 famille d'accueil ne veut pas que l'on cherche ce
18 qui s'y passe. Il serait bien que des personnes
19 puissent aller les rencontrer dans la famille
20 d'accueil pour en apprendre plus sur ce qui s'y
21 passe. Je pense que la famille d'accueil ne dira
22 pas ce qui se passe, c'est à l'enfant qu'il faut
23 parler.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Ça fait le tour? Est-ce que vous avez des questions

1 Me Bourget?

2 **Me DONALD BOURGET :**

3 Pas de questions pour les témoins rapporteurs.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Me Boucher, est-ce que vous voulez une suspension,
6 ou si vous avez des questions, vous aimeriez une
7 suspension?

8 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

9 Juste une petite suspension Monsieur le Commissaire,
10 une minute?

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Oui. Alors on va suspendre cinq (5) minutes.

13 **LA GREFFIÈRE :**

14 Suspension de l'audience cinq (5) minutes.

15 SUSPENSION

16 -----

17 REPRISE

18 **LA GREFFIÈRE :**

19 Reprise de l'audience.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Bon, alors je comprends, Me Boucher, que vous auriez
22 des questions à poser à M. Théoret?

23 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

24 Oui, en effet Monsieur le Commissaire.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Alors, allez.

2 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

3 Bonjour M. Théoret. À la page 4 de la déclaration
4 (inaudible) que vous venez de nous lire, vous nous
5 avez parlé d'une phrase en fait qui dit, "à votre
6 connaissance, il y aurait eu au moins trois familles
7 d'accueil chez qui des enfants auraient subi des
8 abus sexuels". Est-ce que j'avais plus
9 d'informations à nous donner sur cette affirmation-
10 là, nous situer dans le temps, avez-vous plus
11 d'informations concrètes à ce sujet-là?

12 **MR. BENOÎT THÉORET :**

13 Non. J'ai pas plus d'informations que ce qui est
14 là.

15 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

16 Vous avez pas plus d'informations que ce qui est là.
17 Est-ce que ce serait possible de prendre
18 l'engagement, Me Bourget, de faire des vérifications
19 additionnelles sur cette allégation qui est quand
20 même troublante à sa lecture même?

21 **MR. BENOÎT THÉORET :**

22 Oui, je peux répondre. Oui, je vais faire des
23 tentatives puis en collaboration avec Me Bourget.

24 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

25 Merci beaucoup.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors, je comprends que vous allez recommuniquer
3 avec le témoin, vérifier le sujet en question?

4 **MR. BENOÎT THÉORET :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Et s'il y a des détails, les transmettre à
8 Me Bourget pour les retransmettre à Me Boucher: et
9 s'il y a pas de détails additionnels, aussi de le
10 souligner à Me Boucher qu'on n'a pas plus
11 d'informations. Simplement puis je comprends le...
12 la préoccupation de Me Boucher, dans le fond, s'il y
13 a vraiment des choses qui peuvent être précisées
14 puis qu'il pourrait y avoir des interventions pour
15 mettre fin à des... des pareilles circonstances, moi
16 je pense que tout le monde serait gagnant, surtout
17 les enfants. Alors ça va. Est-ce qu'il y a autre
18 chose Me Boucher?

19 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

20 Ça va tout Monsieur le Commissaire. Merci beaucoup.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 C'est beau. Bon, est-ce qu'il y a des questions
23 Me Bourget?

24 **Me DONALD BOURGET :**

25 Non, mais je m'engage à assurer le suivi, qu'on ait

1 ou non les informations.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Bon. Alors, le témoin peut être rejoint facilement,

4 M. Bourget...

5 **MR. BENOÎT THÉORET :**

6 Oui oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 M. Théoret?

9 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

10 Oui, selon l'expérience que j'ai jusqu'à maintenant,

11 ça a toujours été très facile.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Bon, alors merci beaucoup. Alors ça clôt pour cet

14 après-midi vous avez pas d'autre témoin?

15 **Me DONALD BOURGET :**

16 Pas de témoin Monsieur le Commissaire.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 OK. Alors, on va ajourner à demain matin neuf

19 heures trente (9 h 30).

20 **LA GREFFIÈRE :**

21 Ajournement de l'audience à demain le vingt-trois

22 (23) janvier à treize heures trente (13 h 30)... à

23 neuf heures trente (9 h 30).

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors bonne fin de journée!

1 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

2 Merci.

3 FIN DE LA TRANSCRIPTION.

4 -----

5

6

7 Je soussignée, **Laure Henriette Ella** sténographe
8 officielle, certifie que les pages qui précèdent
9 sont et contiennent la transcription exacte et
10 fidèle des notes recueillies au moyen de
11 l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon
12 contrôle et au meilleur de la qualité dudit
13 enregistrement, le tout conformément à la loi;
14

15 Et j'ai signé :



16

17

Laure Henriette Ella, s.o.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

HUIS CLOS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 22 Janvier 2018 (HUIS CLOS)

VOLUME 53

Laure Henriette Ella, s.o.

Sténographe officielle
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me SUZANNE ARPIN

Procureur

Me DONALD BOURGET

Procureur

Me EDITH-FARAH ELASSAL

Procureur

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour le
Procureur général du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Mme [REDACTED] [REDACTED] 6

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 Reprise de l'audience.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Bon, alors bonjour. Alors, suite à l'ordonnance de
6 huis clos, nous sommes prêts à aller avec votre
7 témoin, Me Arpin, j'ai permis que demeurent dans la
8 salle évidemment les procureurs, M. Gagné qui est
9 directeur de la protection de la jeunesse, Mme
10 Christine Desrochers qui travaille à la commission
11 avec nous, Mme la greffière et le monsieur qui
12 s'occupe de l'enregistreur, et évidemment les
13 traducteurs. Ça va ?

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Bien, Monsieur...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors si vous voulez assermenter le témoin ?

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Alors, avant...

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Avant, oui?

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Je m'excuse. Alors, c'est madame [REDACTED]
24 [REDACTED], qui veut partager avec la commission de
25 la situation qu'elle vit présentement avec le

1 directeur de la protection de la jeunesse de
2 l'Abitibi-Témiscamingue, elle souhaite nous faire
3 part de ses impressions, de ses perceptions, elle
4 souhaite changer les mentalités et apporter des
5 améliorations. Madame a une affirmation solennelle,
6 et témoignera en français.

7 -----

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 [REDACTED]

2 Assermentée

3 -----

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Me Arpin?

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Merci. Alors Madame, j'aimerais que vous... disiez
8 au commissaire si vous avez des enfants?

9 **Mme [REDACTED] :**

10 Oui, je suis mère de [REDACTED] enfants, un (inaudible) de
11 vingt-trois (23) ans, vingt-deux (22), vingt et un
12 (21), vingt-deux (22) ans, dix-huit (18) ans, quinze
13 (15) ans, onze (11) ans... attendez, quinze (15),
14 vingt-deux (22)... attends... juste, vingt-deux
15 (22), dix-huit (18), j'ai [REDACTED] qui a onze (11)
16 ans, huit (8) ans, [REDACTED] j'ai un petit garçon de
17 cinq (5) ans, [REDACTED] (?)... quatre (4) ans, il a
18 quatre (4) ans, [REDACTED] il aura cinq (5) ans bientôt.

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Et est-ce que vos enfants sont avec vous ?

21 **Mme [REDACTED] :**

22 Non. Mais, je les vois chaque jour, ils sont pas
23 avec moi, ils ont choisi de vivre avec leur père,
24 puis il y en a trois qui sont majeurs, il nous en
25 reste juste trois là, les deux, [REDACTED] puis [REDACTED],

1 ils ont choisi de vivre avec leur père, même
2 suite... ça va faire cinq (5) ans qu'ils vivent...
3 quatre (4) ans, quatre ans qu'ils vivent avec leur
4 père, fait que, puis, je vais voir chaque fin de
5 semaine, ils viennent quand ils veulent, il n'y a
6 pas de DPJ là-dedans, sauf qu'ils... ils ont choisi
7 de vivre avec leur papa, puis je suis suite à une
8 fermeture de dossier avec le Centre de jeunesse
9 qu'on avait eue, ça fait quatre (4) ans qu'il s'est
10 fermé, je pense, de dossier avec les autres, puis
11 j'avais juste [REDACTED], lui qui est né dans une
12 autre... [REDACTED] il a cinq (5) ans, fait que c'est
13 lui qui est...

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Vous travaillez, Madame [REDACTED] ?

16 **Mme [REDACTED] :**

17 Ça va faire... j'ai juste, comment dire, depuis cinq
18 (5) ans, je suis comme [REDACTED] à
19 [REDACTED].

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Oui?

22 **Mme [REDACTED] :**

23 J'ai été [REDACTED],
24 ensuite la je suis rendue [REDACTED] d'une
25 [REDACTED] dans... je travaille [REDACTED] avec

1 le [REDACTED] puis...

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 Au mois de février deux mille quinze (2015), il y a
4 eu des événements difficiles dans votre vie et vous
5 avez fait appel au directeur de la protection de la
6 jeunesse afin que votre fils soit placé, confié en
7 vertu de... d'une entente sur des mesures
8 volontaires. J'aimerais que vous expliquiez au
9 commissaire pourquoi vous avez demandé que votre
10 fils [REDACTED] soit confié en famille d'accueil, à
11 l'extérieur de votre résidence ?

12 **Mme [REDACTED] :**

13 Moi, en février deux mille quinze (2015), suite à
14 des problématiques que je rencontrais depuis...
15 depuis des années, j'ai... je me suis dit que
16 j'allais me retourner, je vivais des systèmes
17 'monoparentals' avec [REDACTED] est né d'une... je
18 me suis retrouvée seule avec un enfant de... de
19 vingt-deux (22) mois dans ce temps-là, j'étais allée
20 cogner dans une... j'étais allée voir [REDACTED]
21 [REDACTED] dans ce temps-là, qui était ma... qui était
22 [REDACTED] pour... la DPJ. J'ai demandé si je pouvais
23 avoir de l'aide, étant donné que je dis, je ne suis
24 plus apte, mais présentement, j'avais plus la...
25 j'avais besoin d'un répit, de remettre un point à

1 tout ça, à ce que je vivais suite à des
2 dénonciations et plein de choses que je vivais, bien
3 des deuils un par-dessus l'autre, un en arrière de
4 l'autre que je n'arrivais plus à vivre, puis... même
5 si je travaillais, j'ai continué mon travail, fait
6 que j'ai dit, j'ai comme un... j'ai demandé de
7 l'aide pour certaines choses que je devais faire, un
8 plan dans ma vie personnelle.

9 J'ai demandé, j'étais allée lui demander un
10 jour, à [REDACTED] j'ai dit, [REDACTED] j'ai
11 besoin d'aide". J'ai demandé quelle aide qu'ils
12 pouvaient m'offrir? Il m'a dit, "on y va-tu pour
13 une éducatrice". Dans ce temps-là j'ai accepté
14 parce que j'avais pas eu encore nécessairement un
15 signalement, mais avant que j'en ai un, bien je
16 savais que j'allais... si, je le sais aussi avant
17 que je pouvais mettre en compromission la vie de mon
18 enfant, fait qu'avant que ça arrive, bien j'étais
19 allée cogner sur un... oui, cette madame-là. J'ai
20 demandé "j'ai juste besoin de répit pour moi", j'ai
21 dit, c'est sous forme de répit que j'avais demandé
22 puis elle a accepté. J'ai confié mon petit garçon
23 chez ma sœur [REDACTED] vu qu'elle aide au domicile
24 de [REDACTED] ça avait bien été, elle m'a dit
25 que c'était pour tant de temps, puis dans ce

1 dossier-là, j'ai... s'est rendu vraiment accepter
2 tout le temps, il me demandait des suivis, t'sais,
3 je dis que... il y avait une demande qui était de ma
4 part puis d'elle aussi, on a comme travaillé
5 ensemble. Même [REDACTED] 'était plus dans mon
6 dossier, j'ai dû faire, faire madame... [REDACTED],
7 je pense, elle s'appelle, [REDACTED]... je me
8 souviens plus de tous les noms encore là, j'en ai
9 tellement eu qui ont travaillé dans ce dossier-là.
10 [REDACTED], après j'ai travaillé avec elle un petit
11 peu, quelque temps, on n'a pas travaillé grand-chose
12 non plus là, c'était très rare que... je le voyais
13 aussi avec les autres, mais ça m'a fait de quoi
14 comme... moi quand j'ai eu mon dossier, je
15 voulais... moi là, je pensais que j'allais être tout
16 le temps avec [REDACTED], travailler avec elle, puis
17 j'étais à l'aise avec elle parce que je la
18 connaissais aussi, donc différentes choses qui "a"
19 tourné mal dans mon... dans tout le temps que mon
20 enfant a été placé, je veux... suite à tout ça
21 j'ai...

22 **INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

23 Alors, la première mesure volontaire c'était neuf
24 (9) mois)?

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 Neuf (9) mois?

2 **Mme** [REDACTED] :

3 Oui.

4 **Me SUZANNE ARPIN** :

5 Et le but c'était que votre fils puisse retourner
6 auprès de vous ?

7 **Mme** [REDACTED] :

8 Oui, je... la mesure volontaire disait bien que
9 j'allais faire un retour progressif, c'est sûr qu'on
10 l'a eu, le retour progressif dans tout ce dossier-
11 là, je l'ai eu, je le voyais, je l'avais toutes les
12 fins de semaine, t'sais c'était vraiment, j'allais
13 le voir quand j'allais le voir, j'avais pas de
14 restriction, rien. Puis suite à ça, en février deux
15 mille quinze (2015), je pense, oui, le neuf (9)
16 janvier, moi je... [REDACTED] est venue me voir elle
17 dit, "bien, étant donné que..." elle est venue me
18 dire juste, j'étais allée à la Cour, il m'a amenée à
19 la Cour le quinze (15) jan... février, je pense, et
20 j'étais sûre, moi et [REDACTED], t'sais, ça avait
21 bien été là depuis, ça fait deux (2) ans là que...
22 un (1) an, je pense, que mon petit gars était placé,
23 ça allait bien quand même, j'avais des retours
24 progressifs, ça allait vraiment bien. Suite à une
25 situation, [REDACTED] elle m'arrive avec ça, elle

1 dit, "T'sé [REDACTED], elle dit, tu vis des
2 problématiques". Oui, mais j'ai dit "Je vis des
3 problématiques, oui, j'admets, sauf que j'ai dit ce
4 que t'es pas capable de venir me faire là, c'est que
5 t'es... moi là, je vis des affaires, je m'en vais
6 chercher de l'aide suite à ça". Puis j'allais
7 toujours chercher de l'aide suite à... peu importe
8 ce que je vivais, dans des situations difficiles
9 de... d'homme (?)... à un moment donné, j'avais
10 rencontré du monde dans mon... j'avais... c'était...
11 je rencontrais toujours des gens où est-ce que
12 j'allais chercher de l'aide tout le temps. Ce
13 que... ce que je déplore dans tout ça, c'est que peu
14 importe ce que je faisais, j'avais pas le... j'avais
15 pas le plein... satisfaction de gens, de pareil,
16 tiens, elle me le disait là. Moi, suite à ça, moi
17 en deux mille... deux mille treize (2013), je pense,
18 j'avais fait déjà... j'avais déjà confié ma vie un
19 petit peu à elle, t'sais qu'est-ce que je vivais,
20 puis qu'est-ce que je trouvais dure depuis quelques
21 temps, t'sais, il y avait des choses, des
22 événements, même avant qu'il y ait un placement de
23 mon garçon, il y avait des choses que j'avais déjà
24 vécues, je dis, puis que je déplorais tout le temps,
25 puis je travaillais sur ça, je dis... puis ça je me

1 dis, elle tenait pas... bien, elle tenait pas compte
2 de ce que je vivais là, parce que je lui avais parlé
3 que je venais de finir une histoire de...
4 [REDACTED], puis j'étais déjà
5 devant la cour quelque... Avant que [REDACTED] elle
6 vienne signer la première mesure volontaire, j'avais
7 déjà entamé déjà des... [REDACTED], suite à une
8 personne [REDACTED]
9 puis ça m'a pris tout ce temps-là, entre ce que j'ai
10 vécu là puis tout ce temps-là pour me dire...
11 "ostie"... pour [REDACTED] des choses puis que
12 je travaille sur moi-même, puis qu'est-ce qui me
13 dérangeait dans ma vie, tout ça. Puis c'est ça,
14 puis j'ai comme... c'est à ce moment-là moi je
15 venais de... je savais que dans tout le... en deux
16 mille quinze (2015), [REDACTED], je savais que
17 je passais à la Cour, j'ai dû passer à la cour avec
18 un... [REDACTED]... dans ce
19 temps-là, [REDACTED]
20 puis je l'ai pas vécu facile, mettons que je l'ai
21 pas eu facile cette vie-là. Moi, suite à tout ça
22 j'ai... j'ai continué [REDACTED], j'ai continué à
23 ça, j'ai dit à [REDACTED] "Si mon petit gars va être
24 placé chez ma sœur, bien je pense que... c'est mieux
25 que je le vois pas quelque temps", t'sais. Les

1 services quand même là, ils me l'offraient par
2 rapport à mon petit garçon qui est [REDACTED], en ce
3 moment. Puis j'en ai vécu comme... j'en voulais
4 vraiment pas au système de la DPJ, mais sur le fait
5 qu'ils tenaient pas compte de ce qu'on vivait,
6 comment qu'on pouvait vivre ce qu'on vivait là, ils
7 vivaient pas comme la... t'sais, on dirait eux
8 autres, c'était comme... si tu disais quelque chose,
9 eh bien, bon, t'sais, ils tenaient pas compte,
10 c'était pas... c'est plus la dictature, je
11 ressentais plus la dictature qu'ils pouvaient
12 comprendre ce qu'on vivait. Puis c'est ça, j'ai
13 comme... suite à ça, moi j'ai continué pareil à...
14 continué à cheminer avec les autres, j'ai continué à
15 vouloir travailler avec eux autres, le centre
16 jeunesse c'était, malgré tout ce que je vivais là,
17 j'avais des embûches dans la vie, je continuais
18 pareil. Récemment, bien... bien, je les vois
19 encore, je les vois... je les vois très rare, mais
20 je les vois, je les vois à la DPJ, puis t'sais, je
21 les vois là, puis... à un moment donné, moi
22 j'avais... moi et ma TS, quand elle m'a amené le
23 quinze (15) février à la Cour, j'ai dit qu'est-ce
24 que je pensais vraiment. Puis, elle s'est... permis
25 de me défouler là, parce que je pense que j'étais

1 plus capable de vivre. J'ai dit, "s'ti!" cette
2 journée-là, j'ai perdu mon petit garçon. (Le témoin
3 pleure) C'est un juge qui te redonne ton enfant,
4 qu'il place en majorité, et ça a été de quelque
5 chose de plus... plus difficile pour moi. J'ai pas
6 cherché de coupable, j'ai pas cherché rien, mais
7 j'ai essayé de cheminer avec eux autres pareil
8 après. Moi, ce que j'aime pas, quand ils t'amènent à
9 la Cour, la DPJ ici, il est capable de dire juste...
10 il n'est pas capable de dire ton cheminement, il
11 n'est pas capable de renforcer positivement, c'est
12 pas ça que j'ai vu cette journée-là. Ils ont joué
13 avec ma vulnérabilité. T'sais, moi je... j'ai dit à
14 la Ma... j'ai dit à [REDACTED] cette journée-là, en
15 tout cas là, j'ai dit, "si tu travaillais vraiment
16 pour nous autres là, ou pour mon fils là, j'ai dit,
17 tu aurais... tu m'aurais aidée, tu l'es, mon lien
18 parental, et non me l'enlever par là... pour un
19 placement en majorité, ce que t'as jamais fait dans
20 mon plan d'intervention au début quand vous me
21 l'avez placé pendant les neuf (9) mois... les quatre
22 (4) mois, il n'y a jamais eu de plan d'intervention.
23 J'ai dit... "Madame elle va t'aider pour te
24 renforcer dans ton rôle parental", on va t'envoyer
25 chercher de... l'aide pour un lien parental, t'sais,

1 jamais elle m'a fait ça, jamais. "Il fallait que tu
2 te débrouilles!" T'sais, ils savent pas l'impact
3 que j'ai... la déchirure (?) que j'ai entre mon
4 garçon pour me dire, il a fallu que je me tienne
5 bien bien fort pour me le dire, parce qu'eux autres,
6 ils savent pas ce que ça peut faire qu'il soit
7 placé, mon fils... Oui, placé chez ma sœur, c'est
8 correct aussi, je les en veux pas, mais t'sais
9 l'impact là, j'aurais même mieux qu'ils m'aident à
10 la place t'sais que de me le couper direct de...
11 même pas un placement de... bien raide comme ça là,
12 t'sais, j'ai eu ce placement de neuf (9) mois où il
13 m'a dit... neuf mois, quatre (4) mois à peu près, je
14 me dis, oui, après, [REDACTED] a dit, suite un
15 événement en janvier, que cette fois-là quand il m'a
16 amenée le quinze (15) janvier là, il m'a amenée à la
17 Cour pour dire est-ce que j'avais bu le trois (3)
18 janvier. Trois (3) janvier... le neuf (9) janvier,
19 je pense que j'avais consommé quatre ou neufs, en
20 tout cas, j'avais consommé une fois, mais moi là, la
21 DPJ m'a toujours dit que je devais pas me... j'avais
22 le droit de consommer, mais pas mettre en
23 compromission mon enfant. C'est ce que j'ai fait à
24 ce moment-là. Je suis allée placer mon petit gars
25 chez ma nièce qui est là juste en face, qui boit

1 pas, qui est juste à jeun, je la paye. Maintenant
2 elle me 'reversait' contre moi à la Cour après. Il
3 est où la... il est où la cohérence de dire "on veut
4 pas que tu mettes en compromission ton enfant, mais
5 on voit que t'as une fragilité encore". "Oui, mais
6 ma fragilité, je les avais déjà, sauf que j'ai fait
7 ce que vous m'avez demandé". J'ai toujours respecté
8 l'ordonnance de dire... de pas mettre en
9 compromission mon garçon, de le placer avant qu'il
10 consomme, de pas l'exposer à la consommation, de pas
11 l'exposer à la violence, n'importe quoi. Je le
12 faisais ça, je l'ai fait à ce moment-là aussi, mais
13 il m'est arrivé avec ça et puis... puis il a joué,
14 t'sais, tous les noms là. J'ai dit à [REDACTED]
15 "C'est jusqu'à où? C'est quoi vous autres... pour
16 vous autres une compromission?" J'ai dit "Moi je me
17 suis pas sentie mère indigne pour avoir placé mon
18 enfant", "Oui, il est en sortie chez nous". J'ai
19 dit "J'ai-tu le droit, moi, avoir un vingt-quatre
20 (24) heures juste pour dire, regarde, je veux aller
21 consommer?" J'ai été, oui, sauf que j'étais allée
22 avertir ma sœur après aussi. "Bébé il a beau..."
23 J'ai dit, "Je prends une soirée pour moi". Puis
24 elle m'a dit "J'aurais aimé ça que tu m'avertisses
25 aussi". J'ai dit, "Oui, c'est vrai". Puis... mais

1 je dis, ça a bien été puis tout ça. C'est à ça au
2 moins, quand j'étais à la Cour avec "██████████",
3 j'ai tout dit qu'est-ce que je pensais". OK, "J'ai
4 pas l'impression que tu peux travailler avec moi,
5 bien vas-y à la Cour toute seule" J'ai dit...
6 "présente-toi à la Cour", j'ai dit... bien moi j'ai
7 dit "Je veux plus travailler avec quelqu'un qui veut
8 même pas m'écouter ou qui veut juste, j'dire,
9 remplir ses affaires à sa manière". Puis j'ai dit
10 "J'ai pas l'impression que tu m'écoutes", j'ai dit,
11 pourtant j'ai dit... j'ai dit, "Je te l'ai dit
12 qu'est-ce que j'avais envie, que je l'avais plus
13 facile", j'ai dit, ces derniers temps, j'ai dit...
14 que je dis... tout ce que je... j'étais comme fâchée
15 là de ça, puis j'ai dit à ██████████, "Tu dis
16 m'offrir des services, j'ai jamais vu moi un
17 service... t'aurais pu m'offrir des habilités
18 parentales, t'aurais pu m'offrir, c'est quoi, des
19 choses, des recommandations des services que tu
20 pouvais offrir, t'sais, je sais pas moi, il y avait
21 des services d'habilité parentale, j'sais pas, il y
22 a des... je sais pas, il y a des choses, il y a
23 d'autres aides qui auraient pu m'être apportées à ce
24 moment-là tout le temps du placement. Jamais.
25 J'allais par moi-même à ça... T'sais, moi j'ai déjà

1 ma... des connaissances sur de choses que j'aurais
2 aimé avoir, t'sais, je les ai jamais eues. Ils
3 disaient que je rentre plus d'une rupture bien vite,
4 moi, que j'ai vécue. Fait qu'aujourd'hui encore, je
5 le vois mon petit garçon, je paye, t'sais, je
6 fais... moi ce que je crois au plus sincère de moi,
7 t'sais, j'ai pas besoin de... je voulais vous dire
8 hockey, ce que je paye moi-même, c'est pas... t'sais
9 si j'ai pas personne à la DPJ pour le payer, je le
10 paye moi-même, je l'offre, le service, je l'ai
11 toutes les fins de semaine, je... j'ai rien contre
12 ça, t'sais, je l'accueille toutes les fins de
13 semaine, je le vois au hockey puis il... mais on a
14 une barrière encore, c'est ça j'ai dit à mon garçon,
15 "S'il y a une barrière entre toi, puis moi encore,
16 faut que je me bats encore pour te ravoir, t'sais".
17 Je lui offre du hockey, je [REDACTED] à l'école chaque
18 jour, je [REDACTED], j'essaie de faire
19 tout mon mieux, tout ce qui était mon pouvoir,
20 toujours barrée avec un système aussi...

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Madame, j'aimerais ça que vous expliquiez au
23 Commissaire qu'est-ce que c'était la... la
24 différence d'approche entre [REDACTED], puis
25 l'autre intervenant social après, comment... comment

1 ils étaient avec vous, qu'est-ce qu'elles vous
2 offraient ?

3 **Mme** [REDACTED] :

4 C'est sûr que [REDACTED] t'sais, elle voyait...
5 elle avait entendu dire que j'avais de la
6 difficulté. Elle prenait... [REDACTED] elle
7 prenait toujours mes difficultés personnelles,
8 t'sais, mon vécu personnel, oui, je ne l'ai pas eu
9 vers... je l'ai pas eu facile, je lui dis non non,
10 [REDACTED] .. j'étais devant le
11 tribunal pour [REDACTED], que j'étais
12 plus capable de voir le... les choses. J'ai eu
13 d'autres... d'autres événements aussi qui ont... qui
14 m'ont... que j'ai dû prendre soin de moi, j'avais
15 des... mais l'autre là, je l'avais dit déjà [REDACTED]
16 que, t'sais, [REDACTED] elle savait déjà mon vécu un peu
17 plus, parce que j'étais quand même capable de
18 l'approche, capable de partager avec elle ce que
19 j'avais à vivre... plus humaine, mais [REDACTED]
20 c'est... oui mais, [REDACTED] t'sais, on dirait
21 l'autre là c'était comme... elle était trop...
22 l'approche là, t'sais, était plus comme... on
23 dirait, je sais pas comment te dire, (inaudible)
24 quand quelqu'un qui... ils se mettaient pas à ta
25 place là, ils pouvaient pas... ils avaient pas

1 d'empathie pour moi, j'avais pas rien, puis je
2 ressentais pas rien là, il y avait pas comme de...
3 t'sais, ils pouvaient pas me voir comme j'avais
4 besoin d'aide, ou tout ça là. On dirait c'est comme
5 si... elle m'a toujours... elle m'a toujours dit,
6 "bien là, [REDACTED] si t'es pas capable de..."
7 dis, je sous souvent entre... c'est comme j'avais de
8 la peine tout le temps pour des histoires que
9 j'avais... des traumatismes que j'ai vécus à ma vie,
10 mais elle, il s'en tenait pas compte, elle se tenait
11 pas compte de ce que je vivais, elle me dit "bien,
12 oui, mais regarde t'es..." Bien, c'est comme si
13 c'était toujours de ma faute. C'est pas toujours de
14 ma faute ce que j'ai vécu, j'ai pas demandé [REDACTED]
15 [REDACTED] j'ai pas demandé
16 d'être ça, j'ai pas demandé d'être négligée, j'ai
17 pas demandé. J'ai dit, "je le vis, je le vis que
18 comme ça", je dis. Mais elle, elle me blâmait tout
19 le temps pour des histoires comme ça, t'sais. Là
20 elle me dit "aujourd'hui t'es responsable de ce que
21 tu vas faire", bien oui, ça je l'ai toujours entendu
22 ça, que t'es pas... inquiète-toi pas, j'ai dit, je
23 vais... je l'ai entendu trop souvent puis... c'était
24 pour me rabaisser là, pour me mettre au plus bas
25 niveau à un moment donné, ils prenaient mon passé

1 pour... j'avais l'impression qu'ils s'affaibli...
2 qu'ils m'affaiblissaient avec mon vécu, alors que
3 t'sais, j'ai dit, quand ils m'ont amenée à la Cour
4 le quinze (15) février, justement je leur ai dit,
5 "OK, tu veux parler de moi en mal ? Vas-y, moi je
6 t'écouterai plus, j'ai dit, j'ai pris la décision
7 que je... partie de la Cour, je me présentais pas".
8 Cette journée là là, j'avais fait déjà que...
9 c'était un vase de trop là, "J'ai jamais eu
10 l'impression mais que t'as travaillé avec moi tout
11 le long, j'ai dit, parce que j'dis, travailler avec
12 moi là, t'aurais été capable de me dire... ensemble
13 on aurait pu trouver des solutions, j'ai toujours eu
14 un esprit d'ouverture moi, sur ça, je dis, depuis
15 que je suis jeune aussi, j'ai toujours accepté qu'on
16 m'aide, j'ai dit, d'aller chercher de l'aide aussi,
17 j'étais capable de le faire ça, mais avec toi, je
18 suis pas capable de ça".

19 Cette journée-là, ils ont ordonné un placement
20 majoritaire à mon garçon. J'étais pas là, bien
21 j'étais là le matin, j'étais là avec elle dans la
22 Cour le matin, à la salle d'audience, mais elle m'a
23 rentré dedans juste avant que... elle me parlait
24 juste avant que je rentre dans la Cour, dans la
25 salle pour me dire... je l'avais... plus

1 déstabilisée parce ce qu'elle parlait et non pour ce
2 que je dis, "Bien moi, comment dirais, j'ai ordonné
3 un placement pour ça". Alors j'ai dit, "OK, vas-y,
4 go far, parce que moi là, je prends la porte" et
5 j'ai pris la porte, "j'ai pas l'impression que tu
6 travailleras avec moi". Fait que j'ai parti, j'ai
7 dit, "et non pas par défensive, mais partir par
8 expérience, j'ai dit, j'en ai eu moi des TS, j'en ai
9 eu moi, des affaires comme ça, j'ai dit, j'ai passé
10 à la Cour, mais parents ils m'ont été enlevés aussi,
11 moi aussi j'ai été placée comme... [REDACTED] il va être
12 placé, j'ai dit, mais c'est pas ça que, j'ai dit,
13 moi on m'a toujours aidée, j'ai dit on m'a toujours
14 trouvé des solutions", mais avec elle, j'avais pas
15 l'impression. Je suis partie. Elle m'est arrivée
16 après le soir, elle me texte... elle me texte dans
17 mon cellulaire, "On a eu une autre ordonnance".
18 J'ai dit, "OK, bravo, bye", puis je voulais plus
19 rien savoir jusque-là. Après, ça m'a pris un (1)
20 mois pour la recontacter, parce que moi j'allais
21 voir mon p'tit gars pareil, il était chez ma sœur,
22 je savais qu'il était chez ma sœur. Ma sœur elle
23 dit, "faut arrêter ça". On a essayé de travailler
24 avec elle pareil. Mais non, j'ai dit "ma sœur,
25 voyons, je travaillerai pas avec ça, je fais trop

1 d'efforts pour ça aussi, mais ils sont toujours là
2 en train de me rabaisser", quelques mois après,
3 pendant longtemps, j'ai demandé de... j'étais allée
4 chercher encore de l'aide pour dire qu'est-ce que je
5 peux faire là?" Je dis, "OK, là . La je me suis
6 calmée, il a été placé en majorité, j'ai toujours...
7 j'ai de la misère à accepter ce placement-là parce
8 que je... c'est une TS qui m'a toujours rabaissée
9 avec juste mon vécu, mon expérience, elle m'a jamais
10 soulevée, elle ne m'a jamais rien fait de... comme
11 je pouvais faire de bien là. J'ai pas créé de lien
12 non plus avec elle. Après, bien, entre-temps, là ça
13 va faire deux (2) ans, j'ai changé de TS aussi en
14 comme... [REDACTED] était plus là, je la voyais pas
15 beaucoup [REDACTED] dans la première année de... je
16 l'ai pas vue beaucoup. J'ai laissé ça comme ça,
17 j'avais juste voir chez ma sœur parce que j'avais
18 accès chez ma sœur, mon p'tit gars était là, fait
19 que beaucoup de temps pour moi, c'est je me suis
20 dit, je vais continuer à... à aller voir mon p'tit
21 gars, c'est pour lui que je pleure, fait que
22 j'allais tout le temps, chaque jour, ça les
23 dérangeait pas, des fois je le prenais... j'ai vu...
24 des petits moments, j'ai commencé par aller vivre
25 des p'tits courts moments avec lui chaque jour, et

1 après bien, j'ai commencé à le voir plus souvent,
2 mais j'ai jamais eu une... mais j'ai eu une
3 ordonnance comme de quoi si j'avais le droit de le
4 voir aussi souvent que c'était possible, mon p'tit
5 gars, fait que ça, ça m'a comme soulagée aussi, j'ai
6 essayé de regarder dans le... dans mon ordonnance
7 qu'est-ce que je pouvais faire, après j'ai demandé
8 de l'aide puis j'ai dit... quelque temps après, j'ai
9 eu... aujourd'hui j'avais [REDACTED], fallait de...
10 trois, quatre mois, là il m'a changé ça encore
11 pour... [REDACTED] je pense, c'est [REDACTED] qu'elle
12 s'appelle, la dernière que j'ai en ce moment là? Je
13 pense que s'appelle [REDACTED] mais je n'ai jamais...
14 bien, je l'ai jamais... je l'ai vue une fois de même
15 bien vite fait, t'sais, elle m'a juste dit transfert
16 de vos (inaudible).

17 Bien, suite à ça, moi ce que je déplore aussi,
18 t'sais, il y a tellement de changement de TS, ça
19 fait que mon dossier, j'ai l'impression que, t'sais,
20 si je devais aller en révision ces derniers temps
21 mais je l'ai pas eue, ma révision, parce que tous
22 les changements de roulement qu'on a dans les TS,
23 t'sais, on n'a même pas le temps de créer des liens,
24 on a même pas le temps de travailler... créer des
25 liens pour travailler ensemble si on change toujours

1 de... on change toujours de... j'en ai eu deux,
2 trois là, fait que je suis plus capable, je me dis
3 là, j'attends d'avoir une stabilité, j'ai dit à
4 ■■■■■ "t'es là pour combien de temps?" C'est la
5 première chose que je demande à ma TS, moi la TS à
6 mon garçon, j'dis, "t'es là pour combien de temps
7 là?" Parce que moi si t'es pas là pour cinq, six
8 mois comme ■■■■■ là, j'ai dit j'aime mieux pas te
9 parler, puis j'aime mieux pas comme... t'sais, j'ai
10 pas l'impression de travailler avec du monde qui
11 est... des roulements de personnel aussi, j'dis, je
12 trouve ça difficile pour moi là, t'sais?

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Donc à cette étape-ci, c'est important pour vous de
15 pouvoir créer des liens ?

16 **Mme ■■■■■**

17 Des liens d'attachement, des liens de...

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Des liens de confiance avec la personne ?

20 **Mme ■■■■■ :**

21 Des liens de confiance avec des gens qui vont tous
22 être là pour moi et non pour... t'sais, ils sont là
23 pour mon p'tit gars, oui, mais des fois je me...
24 j'ai l'impression que t'sais... c'est le seul... ce
25 mois... le mois passé, le mois d'avant les fêtes,

1 moi j'ai demandé à mon TS qui était là, c'était [REDACTED]
2 [REDACTED], "[REDACTED] j'ai dit, t'es là, pourquoi toi?
3 J'ai dit, puis j'ai demandé la question. "Je suis
4 là pour [REDACTED] et puis pour toi, il dit, voir
5 comment ça va". À un moment donné, bien, j'ai
6 demandé genre "Sais-tu que je...", t'sais, lui il
7 savait même pas que j'avais inscrit mon petit gars
8 au hockey. Alors j'ai dit, "j'ai inscrit mon petit
9 gars au hockey, j'ai dit, je veux le voir évoluer
10 dans un sport, OK, tu sais?" "Bon, oui, il dit",
11 lui il avait l'air surpris. J'ai dit "Oui, j'ai
12 dit, est-ce que c'est mal, même... j'ai dit, est-ce
13 que c'est mal? Je devais-tu faire ça au moins
14 pendant qu'il était en placement majorité?" J'en
15 ai aucune idée, j'ai pas eu la réponse non plus.
16 Mais ça... Mais moi je l'ai dit, je l'ai dit à la
17 TS, "Viens le voir, viens le voir samedi, il joue à
18 [REDACTED]. Ce serait le fun que vous soyez là, j'dis,
19 pour le voir, faut que vous soyez capable de
20 l'écrire, toi aussi, dans ton rapport que je le
21 fais, ce que j'ai à faire, j'dis. Moi je l'ai
22 poussé à venir vers moi vers... à l'Arena. Il est
23 venu, il s'est présenté là, il dit "Bonjour
24 [REDACTED]", j'ai dit "bonjour, j'dis, je suis
25 contente que tu sois là, j'dis, maintenant, j'dis,

1 soyons là juste pour mon petit garçon, pour le
2 regarder aller, j'dis, tu écriras ce que t'as envie
3 d'écrire après, moi je vais écrire mon bout, que je
4 t'ai invité", puis je l'ai fait, j'ai dit, "j'essaie
5 de te retendre la main encore" parce que c'était
6 facile pour moi de le dire là... "je travaille plus
7 avec les autres", non, j'ai pas fait ça, j'ai
8 retourné encore de bord, quand mon jeune est sorti
9 de ma vie, j'ai retourné de bord, j'ai dit à ██████
10 t'sais, il savait dans quoi je m'embarquais, j'ai
11 dit "Je veux bien, moi, collaborer, j'ai dit, mais
12 pas dans n'importe quel sens, mais pas n'importe
13 comment, j'ai dit, puis je veux qu'on soit
14 (inaudible) de moi, j'ai dit, "tu te serviras pas de
15 mon... serviras pas de mon vécu personnel pour venir
16 me planter à quelque part, j'ai dit, parce que ça,
17 je le prendrais plus deux fois ça". Depuis ce
18 temps-là, ██████ n'a jamais, il m'a jamais, il m'a pas
19 refait ça là, parce que c'était clair ça, j'ai dit,
20 "Parce que tu as coupé mon lien que je vais
21 retravailler avec toi, j'dis... j'ai dit, combien de
22 fois moi, je suis (inaudible) que j'ai retourné...
23 j'ai toujours voulu retourner vers l'aide pareil,
24 sans blâmer le système non plus, mais t'sais, j'ai
25 voulu retourner, retourner et retourner, donner la

1 chance à tout le monde, mais c'est comme... c'est
2 comme... je suis retournée avec lui, puis j'ai...
3 donc je retourne avec quelqu'un d'autre. [REDACTED] est
4 parti de mon dossier là, là je devais avoir une
5 révision, je l'ai pas eue, je sais pas quand je vais
6 l'avoir. Je tiens bien encore. Fait que j'attends,
7 j'attends. Là j'ai rencontré une nouvelle
8 travailleuse sociale que je connais pas encore, fait
9 que... je trouve ça difficile là. J'ai tout le
10 temps à recommencer, recommencer, j'ai l'impression
11 de recommencer toujours dans ce travail-là avec les
12 autres. La relation que je peux avoir avec les
13 autres, j'ai l'impression de recommencer, t'sais,
14 c'est plus... c'est pas agréable, l'instabilité de
15 toujours s'occuper... avoir des petits changements
16 de dossiers, changements de noms... t'sais, je veux
17 bien rouvrir mes affaires puis, t'sais, parce que
18 moi j'ai demandé à [REDACTED] avant qu'il s'en va,
19 "J'aimerais ça récupérer mon garçon, ça va faire
20 cinq (5) ans, moi j'dis, "mais je suis stable,
21 j'dis, t'sais, j'ai dit, je vis des affaires, mais
22 je suis capable d'aller chercher de l'aide, j'ai
23 dit, je pense moi que je sois si mère indigne que
24 ça, j'ai dit, puis je pense que j'aimerais ça que tu
25 envoies ton support", puis là je lui demande. Il

1 m'a dit qu'est-ce... il me dit, oui, c'est pire.
2 Récemment, il a écrit, il a juste réécrit mes
3 affaires, mais il m'a dit on n'a pas... j'avais
4 demandé pour une aide, bien, pour aller en révision
5 puis regarder comment je pourrais m'aligner moi s'il
6 peut... J'ai dit "Je veux que ce soit clair entre
7 toi puis moi, j'ai envoyé une révision, mais je
8 veux... je veux pas que tu sortes de ma vie de même,
9 nécessairement, mais je veux que l'aide soit offerte
10 sur le terrain et non dans les bureaux, j'ai dit, et
11 non sur les écritures parce que moi, c'est important
12 pour moi, j'dis, tu veux m'aider ? Bien, viens
13 m'aider dans mon terrain, chez nous, on retourne
14 vers mon petit, je veux avoir ma révision, puis
15 j'dis, je veux retourner vers mon p'tit garçon
16 puis... si c'est les liens, s'il y a des liens
17 parentaux, s'il doit avoir des formations quelque
18 part; le chemin, je connais, il y a pas de
19 formation, il y a pas d'aide à quelque part qui
20 parle des... des habilités parentales ou n'importe
21 quoi, t'sais, des liens d'attachement, t'sais... Je
22 sais pas moi, s'ils... (inaudible) seraient capables
23 de monter des affaires comme ça bien concret, puis
24 j'ai dit qu'à la place de placer un enfant de suite,
25 d'essayer juste d'être là pour nous autres, pour nos

1 petits. Les liens parentaux déjà qu'on se fait
2 déjà, t'sais, pour nous autres, c'est difficile de
3 créer des liens quand on a déjà été depor... déjà
4 placé quand on était à notre bas-âge. Moi j'ai été
5 placée dans un centre d'accueil quand j'étais jeune,
6 bien je sais c'est quoi être placé. Bien, j'aurais
7 aimé mieux que mes parents aussi ils aient de
8 l'aide. Je n'ai pas eu l'aide. C'était juste un
9 placement de... Mais aujourd'hui, je veux pas vivre
10 la même expérience avec mon garçon, placer mon p'tit
11 gars puis de dire, "Je vais avoir de l'aide sur le
12 terrain". Non. J'ai des papiers de (inaudible) à
13 toutes les fois que moi je (inaudible), t'sais, il
14 va en avoir, c'est quelque chose, je trouve ça de
15 dire, puis je le cherche au plus profond de moi mais
16 t'sais, les liens d'attachement, qu'il nous parle de
17 ça, t'sais. Je nie pas qu'il y en a eu des
18 problèmes, je ne nie pas rien que ça, j'accepte
19 totalement, je sais qu'on a eu des difficultés,
20 j'accepte mes difficultés aussi avec moi-même,
21 t'sais, c'est pour ça je suis capable d'aller
22 chercher de l'aide aussi. T'sais pour mes
23 agressions, moi j'étais allée à [REDACTED] ..
24 [REDACTED], j'ai été chercher de l'aide que je devais
25 avoir. Mais qu'on se sert pas de nos dossiers ou de

1 nos antécédents pour aussi... pour abaisser la
2 ██████████ ça j'étais pas capable, je suis plus
3 capable à cet instant-ci. J'ai eu un manque
4 d'habileté parentale, t'sais, personne ne m'a offert
5 de l'aide non plus, je me l'offre toute seule,
6 t'sais, j'ai dû être acheminée moi à travers tout
7 ça.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 Madame, lorsqu'on a... lorsqu'on a fait la
10 préparation de votre partage d'aujourd'hui, vous me
11 disiez que vous étiez extrêmement méfiante envers
12 les services du directeur de la protection de la
13 jeunesse ?

14 **Mme ██████████ :**

15 Oui, je suis méfiante.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Vous évaluez votre méfiance à... est-ce qu'elle est
18 haute encore, est-ce qu'elle est moyenne? Comment
19 vous voyez ça aujourd'hui ?

20 **Mme ██████████**

21 C'est sûr que suite à tous des... comme des
22 événements comme ça, moi je... je suis méfiante,
23 oui, je suis méfiante, j'ai peur qu'on se sert de,
24 t'sais, de notre passé, qu'on l'a pas été toujours
25 facile, je l'ai pas choisi mon passé, mais je

1 choisis la faiblesse que j'ai eue envers mon garçon,
2 mais t'sais, c'est surtout que si je... aujourd'hui,
3 je suis méfiante dans un sens parce que t'sais,
4 c'est l'instabilité aussi qu'ils ont, eux avec nous
5 autres, c'est qu'ils font pas de terrain avec nous
6 autres. Jusqu'à où, t'sais ? On peut pas savoir
7 comment qu'on vit au ██████████ t'sais, c'est toujours
8 protocolaire leurs affaires, ils vont-tu venir faire
9 du terrain? Comment ? Moi là, j'ai... j'ai déjà eu
10 de la... quand j'étais jeune, je mettais, j'avais
11 dit ça à ma TS, "Tu viens jamais avec moi". À un
12 moment donné, il est venu avec moi pour une
13 randonnée, une randonnée en canoë parce que j'ai
14 dit, je lui ai rentré dedans, "Tu viens jamais avec
15 moi, comment tu veux savoir ça ?" Puis à un moment
16 donné, il s'est dit, "OK, c'était (inaudible)" "tu
17 vas venir à cette fois-là, tu vas venir avec ma cage
18 d'hôtel (sic), tu vas arrêter de dire j'ai ça, que
19 je suis ça, ci et ça"... Mais à un moment donné, il
20 s'est offert lui aussi, il dit, "OK, je vais venir
21 en randonnée avec toi", il est venu. C'est toutes
22 des choses comme ça qui est concret sur le terrain.
23 Qu'ils viennent chez nous. C'est sûr ils vont dire,
24 "Il ne connaît pas mon adresse, il ne connaît pas
25 chez nous". ██████████ est jamais venu chez nous

1 non plus. Il y a aucun TS qui va venir rentrer dans
2 ma porte, dans ma maison, comment j'y vis!

3 Quand je dis que c'est sur le terrain, c'est
4 sur le terrain que ça marche, pas sur des bureaux,
5 t'sais, je suis comme ça, moi je voulais le ramener.
6 Mon approche: "Tu veux travailler avec moi ? Bien,
7 viens, viens partager des moments avec moi, t'sais,
8 si ce n'est-ce que venir chercher [REDACTED] avec moi,
9 juste pour m'aider. Tu veux savoir c'est quoi être
10 monoparental? Puis tu veux savoir c'est quoi vivre
11 dans une communauté où est-ce que je suis ici ?"
12 "OK., il va faire ça. Il n'y a pas une TS au
13 [REDACTED], j'en ai même pas vu moi ces derniers temps,
14 ça fait deux, trois ans là, j'en vois pas encore,
15 des TS, et voilà, je suis en situation de crise.
16 Pourquoi pas aller aussi avant... avant qu'une
17 situation se détériore, pourquoi pas aller l'aider
18 avant aussi? Tout le temps dire "ça prend du temps
19 ça..." Moi je n'ai jamais eu de l'aide comme ça avec
20 des autres, t'sais, c'était ces services-là que je
21 déplore, t'sais, ils sont capables de... c'est avant
22 que... il y a un signe avant-coureur avant que...
23 que ça va mal. Moi je l'ai fait, je l'ai eu, un
24 petit, mais t'sais, moi je sais reconnaître mon
25 signe avant-coureur, c'est pour ça je pense que

1 j'étais capable d'aller voir [REDACTED] un jour puis
2 dire, "[REDACTED], ça va aller mal là!" Mais je l'ai
3 fait le déplacement. Elle (inaudible) mais j'ai
4 jamais... elle pense qu'un autre qui allait me faire
5 un... un coup dans cette situation-là. Donc je
6 pleurais avec un... un ticket de mes notes qui
7 allait... elle savait, la [REDACTED], que j'allais avoir
8 de la Cour, ils savaient tout ça, mais elle m'a
9 jamais jugée. Il est venu me voir pour moi, pas
10 pour ce que les autres attendaient, parce que les
11 gens, les travailleurs 'socials' aujourd'hui, ils
12 vont avec les oui-dire, c'est ça que j'aime pas, je
13 suis pas capable de travailler avec ça, je me tasse,
14 puis... je m'en vais. J'ai pas l'impression qu'ils
15 sont là pour nous autres, t'sais, qu'ils viennent
16 connaître notre condition de vie aussi, les
17 travailleurs 'socials', OK, qu'ils viennent juste...
18 ce n'est ce que... cinq minutes, dix minutes, viens
19 voir, dans mon domicile, t'sais, j'ai jamais vu,
20 personne va venir entrer chez nous, dans les deux
21 derniers TS que j'ai eus en tout cas, j'en ai pas vu
22 encore, pourtant ma porte est ouverte puis j'accepte
23 encore l'aide des autres, t'sais, aussi difficile
24 qu'ils ont été là, me dire, je suis prête à
25 cheminer, mais j'dis j'suis pas prête à... j'sais

1 pas prête à me faire poignarder là, dans les
2 services, ce n'est pas me... c'est vraiment d'être
3 là pour nous autres là, t'sais, pas avec des oui-
4 dire, pas... je sais pas travailler, je veux
5 travailler avec du monde qui sont tous authentiques,
6 et non pas... parce que moi je l'ai... je suis
7 authentique puis j'ai pas envie qu'ils fassent...
8 (inaudible) quand encore là là, je suis capable
9 d'aller chercher de l'aide puis je suis capable de
10 voir où est-ce que j'en suis là...

11 Puis t'sais aussi je vois les gens, c'est pas
12 pour défendre, je dis aux gens, t'sais, je dis oui,
13 la distance d'une (inaudible) leur défaut, nous
14 autres aussi, t'sais, on a un défaut. Puis quand je
15 vois des gens de chez nous écrire des affaires sur
16 Facebook dans... je ne (inaudible) "à la place là,
17 pose-toi des questions toi aussi, qu'est-ce..."
18 t'sais, je les ramène à eux autres aussi, t'sais
19 parce que je me suis ramenée vraiment à moi-même,
20 moi... capable de parler ici, puis j'dis, je dis aux
21 enfants... je dis aux parents "n'écrivez pas les
22 affaires sur Centre Jeunesse dans Facebook, j'dis,
23 t'sais, j'dis, ça va te nuire, puis c'est pas juste
24 ça, j'dis, parle de toi aussi, comment trouver les
25 moyens parce que moi j'dis, je suis prête à trouver

1 les moyens, ça fait deux, trois ans, je fais ça, je
2 trouve juste des moyens pour moi... mon garçon".
3 Parce que moi tout ce que je reprochais au Centre
4 Jeunesse j'étais capable de le faire parce que je me
5 dis, "Aujourd'hui mon p'tit gars, je l'ai inscrit au
6 hockey, c'est pas le Centre Jeunesse qui me l'a
7 offert là; ils m'ont jamais rien suggéré, je l'ai
8 fait, je savais pas si j'avais droit ou pas, mais je
9 m'en fous, j'ai été, j'étais allée au Hockey
10 (inaudible), j'étais allé l'inscrire au Hockey, je
11 le vois chaque samedi et dimanche, je l'amène au
12 Hockey. Je du... bien plus de plaisir qu'ils
13 m'embêtent avec un Centre Jeunesse puis que... j'ai
14 jamais demandé la permission non plus, mais en tout
15 cas... je le vois évoluer, mon enfant, pour moi,
16 dans mes yeux, puis j'dis, aujourd'hui, bien,
17 j'attends après ma... ma demande pour le récupérer
18 là, j'ai fait une demande en révision, mais je sais
19 pas quand je vais l'avoir, j'aimerais ça. Il
20 m'avait dit avant décembre; en décembre [REDACTED]
21 m'a dit, mais je l'ai pas eu, décembre est passé, ça
22 fait... on est au mois de janvier, je vais attendre
23 je sais pas combien de temps encore, t'sais, je suis
24 dans les attentes de... Je respecte, mais... je m'en
25 fous que t'sais, ils disent qu'ils ont trop de

1 travail, ils ont trop de dossiers, je sais pas quoi
2 la raison, mais moi j'dis, comme j'attends, mais je
3 suis la personne qui respecte pas, puis ils ont
4 aussi leurs moyens, leur temps... leur temps
5 d'attente, qu'ils disent "on a une révision dans six
6 mois". Je l'ai jamais eue moi, six mois, je l'ai
7 jamais eue, j'attends, mais t'sais, je trouve ça
8 long. Faut que j'essaie de les comprendre, puis me
9 comprendre aussi, puis max... t'sais donc voir si on
10 n'est pas parfait, mais t'sais, à un moment donné, y
11 a pas... ça a pas pris de temps pour me faire...
12 pour me faire enlever mon p'tit garçon, un placement
13 majorité mais ça prend plus de temps pour qu'ils
14 répondent à mes besoins aussi, quand je demande une
15 révision, bien, j'suis en attente.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Vous disiez tantôt, Madame, que le Centre Jeunesse a
18 des choses à améliorer, que vous, les communautés,
19 ont des choses à améliorer?

20 **Mme [REDACTED] :**

21 Oui.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Comment on peut travailler ensemble, c'est quoi le
24 terrain sur lequel on peut... on peut mettre la
25 table pour... pour trouver des solutions pour...

1 pour mieux travailler ensemble?

2 **Mme** [REDACTED] :

3 J'sais pas, c'est chacun de notre bord de l'affaire,
4 dans les phases du terrain, bien, faire du terrain,
5 connaître les liens, nous offrir aussi des services
6 sur les liens 'parentals'. Le Centre Jeunesse, je
7 pense, sera capable de monter des... nous offrir
8 des... des idées thématiques, c'est... soit c'est
9 des thématiques pour les liens 'parentals', c'est
10 des liens, quelque chose... c'est sûrement d'avoir
11 quelque chose pour des liens parentals. Prendre nos
12 en... t'sais de prendre du temps avec nos enfants,
13 connaître l'histoire derrière ça aussi, les impacts
14 que ça l'a, les impacts... il y a des impacts
15 comme... entre intervenants et... intervenants,
16 t'sais, qui sont prêts à nous écouter, en ce que...
17 on a un (inaudible) moi l'affaire des transferts des
18 dossiers par-dessus les dossiers là, ça l'a un
19 impact sur nous autres aussi; ça retarde nos
20 dossiers, ça retarde, t'sais, on est... on doit
21 toujours s'ouvrir pour... et c'est de l'aide mède.
22 C'est que le roulement de personnel, à un moment
23 donné nous autres aussi ça nous épuise, nous autre
24 aussi parce que ça nous retarde t'sais dans notre...
25 ce qu'on veut, t'sais moi... je trouve ça difficile

1 moi, toujours reparler, de parler à un autre
2 intervenant par dossier intervenant puis tu te
3 demandes c'est qui? À qui tu parles à un moment
4 donné là, OK? Parce que moi j'ai res... je suis
5 toujours la même, j'ai toujours restée franche, tout
6 ça, mais j'dis, les autres là, je parle à une autre
7 personne, une autre personne, une autre personne,
8 c'est difficile ça pour nous autres, puis ça devient
9 long. Qu'ils viennent voir notre condition de vie
10 aussi, qu'ils viennent "mettre les mains à la pâte",
11 comme on dit; c'est quoi "mettre les mains à la
12 pâte?" C'est venir chez vous. Ils viennent jamais
13 chez nous. J'aimerais ça qu'un jour, ma TS, bien
14 elle vienne chez nous. Mais non jusqu'à... quand je
15 m'en vas juste... de [REDACTED] puis dans un petit
16 bureau là; ça me tente pas, moi, toujours de les...
17 c'est toujours nous autres qu'on se déplace comme
18 parents pour aller dire, "on va au bureau". OK, on
19 n'est pas... moi je sais... oui, il y en a que des
20 parents on n'a pas tous cheminé de la même façon
21 mais on est des parents aussi que t'sais, moi je
22 suis plus... je suis du genre à vouloir collaborer,
23 mais pas... je ne collaborerais pas à n'importe quel
24 prix non plus, fait que je vais faire attention un
25 peu plus, mais t'sais je vais comme les laisser

1 aller un petit peu, je prends un p'tit... il y a des
2 choses que t'sais, qu'ils soient capables d'offrir
3 aussi des services dans notre communauté.
4 Aujourd'hui il dit, "Ah! Ce mois-ci t'as un thème
5 sur l'habilité parentale". C'est sûr, mais il va
6 avoir des parents, ils vont venir. T'sais, s'ils
7 offrent ça, les Centres Jeunesse, s'ils offrent la
8 publicité comme ça là, c'est sûr ils vont venir.
9 Mais je n'ai jamais vu depuis quelques années qu'ils
10 offrent... ils offrent pas ce service-là, c'est
11 toujours notre service de première ligne de chez
12 nous (inaudible) mais quoi dire? Ça fera pas de mal
13 s'ils collaboraient avec les centres de santé pour
14 venir dire, regarde, on va... on va faire ça pour...
15 on fera ça aux parents puis... là je... et qu'ils
16 prennent pas nécessairement, que le Centre Jeunesse
17 prenne pas toujours les oui-dire des gens qu'il y a
18 autour, qu'ils prennent le temps de venir vérifier
19 avec la personne, la maman ou le papa... les
20 parents. Oui, il y en a peut-être qui a des
21 parents, il n'a pas de (inaudible) mais je pense que
22 t'sais, on a... on a j'sais pas donné notre chance
23 aussi comme parents. Puis il y en a qui sont
24 honnêtes, il y en a qui le sont pas mais ça, ça va
25 être à t'sais de voir où est-ce qu'on en est là.

1 Parce que moi je pense que, je l'ai toujours dit à
2 mon TS, je dis "ça fait cinq ans, ça fait depuis que
3 mon p'tit garçon, moi je me suis fait enlever mon
4 p'tit gars que j'étais encore... je travaillais
5 ██████████ j'ai dit... puis j'ai dit, "je
6 trouvais ça tellement dur de me faire enlever mon
7 p'tit garçon que j'dis, par des oui-dire? Je sais
8 que c'est des oui-dire parce qu'à ce moment-là, j'ai
9 dit il y a des choses que Mme ██████████, t'sais
10 j'étais pas d'accord sur elle, puis j'ai pas... je
11 l'ai pas... je me suis pas obstinée avec elle. Mais
12 il y a des choses que je dis dans ma vie là, je dis
13 que... on doit plus se faire 'écrire', t'sais, par
14 le système, t'sais. Puis je dis moi malheureusement
15 je suis tombée sur quelqu'un que... je trouvais
16 tellement difficile dans ma... je lui en veut pas
17 aujourd'hui, ██████████ t'sais, je me dis... j'en
18 veux à son travail, le travail qui m'a donnée, qui
19 aurait pu me... c'est pas en tant... ██████████ je
20 lui en veux pas pour elle, mais je lui en veux pour
21 le travail qu'elle aurait pu m'offrir à la place,
22 les manques... les manquements qu'elle a eus
23 envers... elle aurait pu m'offrir bien des services
24 avant de placer mon p'tit gars en majorité juste
25 pour une situation. Non, je suis pas prête à

1 prendre ça tout de suite, puis t'sais, aujourd'hui
2 j'lui pardonne, mais des choses que je... les
3 manquements qu'il y a eu, non.

4 Puis avant de se présenter aussi à la Cour pour
5 une affaire de même, t'sais, aller donner le
6 service... offrir un vrai bon service là, c'est...
7 les parents ils seraient pas là en train de... d'en
8 vouloir au Centre Jeunesse si c'est vraiment un bon
9 travail qui se fait là. Il faut créer des liens, il
10 faut... les liens qu'on peut avoir avec eux autres
11 là, t'sais, qu'ils respectent les autres aussi, leur
12 part de travail.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Et si vous aviez, pour conclure et résumer, quelles
15 seraient les pistes d'action, quelles seraient les
16 solutions que vous pourriez apporter au Commissaire
17 pour rétablir les liens avec les Centres Jeunesse,
18 mieux travailler ensemble? S'il y a quelque chose
19 que vous avez pas déjà dit que vous avez inscrit que
20 vous aimeriez rajouter?

21 **Mme** [REDACTED]

22 Je pense c'est... c'est quoi tu m'as dit? Ah, je
23 me...

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Vous avez rendu un partage vraiment... extrêmement

1 touchant et intéressant, puis plein de pistes et
2 solutions puis d'appels à l'action. Est-ce qu'il y
3 a autre chose que vous aimeriez dire au Commissaire
4 sur comment on peut se faire confiance maintenant,
5 comment on peut travailler ensemble?

6 **Mme** [REDACTED] :

7 Mais c'est d'avoir une approche, faire la
8 sensibilisation aussi, sensibilisation, t'sais...
9 respecter nos ententes aussi, chacun de notre bord
10 là, t'sais, je pense que... connaître notre histoire
11 aussi avant de, t'sais, de voir ce que... t'sais il
12 y a un cheminement qu'on a fait, le cheminement
13 qu'on fait, chaque individu, puis il y en a qui
14 s'impliquent, je me suis mis... je me suis mis la
15 main à la pâte moi, pour faire un... de travailler
16 sur moi puis... j'ai pas trouvé toujours facile ma
17 vie, puis que... j'ai un trop... c'est toujours un
18 de mes frères qui m'aide, puis il est tout le temps
19 là puis t'sais, je l'ai pas trouvée facile ma vie,
20 puis je dis, "OK, faut que je (inaudible) faut que
21 je m'adonne. Bien je dis là, tout ce qui est
22 chouette aujourd'hui, t'sais, je dis à mon frère,
23 j'dis, j'aimerais ça récupérer mon p'tit garçon,
24 recréer des liens avec, t'sais, j'ai gardé les
25 liens, j'ai fait l'effort de garder les liens, je

1 m'en... m'en veut pas pour ça. Mais aujourd'hui
2 c'est de l'avoir... t'sais, de l'avoir pour moi, mon
3 p'tit garçon, je me dis, je l'ai chaque fon de
4 semaine, c'est sûr, mais... travail... mon travail
5 d'être ma... d'être la maman que j'étais avant
6 aussi, parce que j'étais toujours toute seule avant
7 avec mon p'tit garçon, je l'ai placé à 22 mois puis
8 aujourd'hui, il a quatre ans; ça fait deux ans,
9 c'est pas... c'est pas deux ans perdus parce que
10 j'ai toujours fait... j'ai fait le devoir de maman,
11 de le prendre chaque fin de semaine ou de le prendre
12 plus souvent, mais c'est d'être capable de dire,
13 regarde, on te... de prendre... d'aller faire... je
14 demande au Centre Jeunesse d'aller faire du terrain
15 plus, faire plus de terrain, si ce n'est-ce que
16 jouer avec l'enfant pour qui vous travaillez, comme
17 qu'ils disent. Il dit... il m'a déjà dit, ma TS
18 [REDACTED] m'a déjà dit qu'elle travaillait pas pour
19 moi, elle travaillait pour mon p'tit gars, elle m'a
20 déjà dit ça, je vais toujours m'en souvenir de ça,
21 j'dis, "Comme ça, tu travailles pour mon p'tit gars?
22 Mais comment ça t'es pas capable d'aller passer du
23 temps en garderie avec? T'es pas capable de faire
24 ci, t'es pas capable de faire ça, j'dis? Mais si tu
25 travaillais pas pour moi, pourquoi tu cherches

1 toujours à me rencontrer?" C'est toujours ça, une
2 fois elle m'a dit ça, que je vais m'en souvenir
3 longtemps. Elle m'a déjà dit que je travaillais pas
4 pour moi, je travaillais pour mon p'tit garçon... je
5 travaillais pour mon p'tit garçon, mais je l'ai
6 jamais vue à la garderie, je l'ai jamais vu le
7 rencontrer, j'ai jamais vu une TS prendre le temps
8 de dîner avec ce p'tit garçon-là. Même s'il a deux
9 ans, trois ans, quatre ans, il est capable de parler
10 aujourd'hui; j'ai pas vu encore une TS aller faire
11 ça pour lui. Ils disent qu'ils travaillent pour
12 l'enfant! J'arrive même plus à comprendre leur
13 cohérence... l'incohérence qu'il peut avoir dans
14 leur discours. T'sais un enfant là, il te demande
15 pas... il te dit pas bonjours si tu le connais pas,
16 t'sais, tu connais son nom, son numéro de dossier,
17 tu le connais de même. Tu le connaîtras jamais
18 personnellement. Moi c'est ça que je déplore, puis
19 c'est ça ce que je demande au Centre de Jeunesse un
20 jour que t'sais, qu'ils prennent le temps d'aller
21 voir, qu'ils aient deux, trois, quatre ans, on s'en
22 fout, qu'ils prennent le temps de se présenter comme
23 du monde, et non comme un numéro de dossier ou d'un
24 nom comme t'sais, on n'est pas, t'sais, on est
25 dans... on est en deux mille dix-huit (2018) là, ils

1 devraient être capables de dire, "Bonjour [REDACTED], je
2 m'appelle..." Jamais. Ils disent qu'ils travaillent
3 pour eux autres, oui, jusqu'à où?

4 J'essaie... j'ai toujours essayé de comprendre
5 si c'était cohérent, des gens qui m'ont dit ça puis
6 TS là m'a tellement... elle m'a dit ça là une fois
7 là puis ça m'a accroché bien beaucoup moi. Fait que
8 là aujourd'hui je me pose encore des questions, puis
9 t'sais, c'est normal que je me pose ces questions-là
10 parce que je l'ai jamais vue avec mon enfant, j'ai
11 jamais vu moi une TS se présenter comme...
12 humainement là, t'sais, de façon humaine et non de
13 façon protocolaire, t'sais, je veux pas, t'sais,
14 c'est facile ça, toujours se faire judiciariser puis
15 t'es jamais venu prendre le temps de voir, de créer
16 des liens. On n'est pas des... on n'est pas juste
17 des chiffres là, on n'est pas juste des numéros de
18 dossier, on n'est pas juste ça là, je veux être plus
19 que ça mais avec quelqu'un, t'sais, c'est ça, qui
20 nous offre ce service-là un jour là, t'sais. Là je
21 l'ai eu quand j'étais jeune, j'ai eu cette chance là
22 quand j'étais jeune, j'ai eu le Centre Jeunesse,
23 j'ai eu [REDACTED] j'ai eu du bon monde là, j'ai eu...
24 des meilleurs TS que je pouvais... on va pas avoir,
25 qui comprenaient, puis qui prenaient le temps de

1 venir nous voir, t'sais, on demande pas gros là,
2 t'sais...

3 C'est ça, qu'ils viennent faire un peu plus de
4 terrain, qu'ils viennent plus... t'sais, la relation
5 qu'on peut avoir avec eux autres, elle peut être
6 grande, mais ça dépend de c'est qui qui travaille là
7 aussi là, t'sais c'est juste comme des robots qui
8 viennent travailler pour... des gens qui souffrent
9 bien, ça va pas mal ça, ça se voit pas bien non plus
10 là.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Est-ce que ça complète votre partage, Madame?

13 **Mme [REDACTED] :**

14 Oui.

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 Est-ce qu'il y a autre chose que vous voulez
17 rajouter?

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Est-ce que vous avez des questions, Me Arpin?

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Non, j'ai plus de questions.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Pas de questions? Me Boucher?

24 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

25 Non, Monsieur le Commissaire, en fait... mais merci

1 beaucoup Mme [REDACTED] on va se réserver le droit
2 de peut-être ultérieurement faire des précisions
3 dans... au regard du dossier, après que vous ayez un
4 dossier complet, M. Le... on verra ça
5 ultérieurement, le cas échéant.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Um-hum. Enfin, je vous écoute aujourd'hui, je vais
8 vous dire en gros ce que j'ai retenu et si j'en
9 oublie, vous me le dites. Ça va ?

10 Alors, j'ai compris que vous dites avoir vécu
11 des difficultés, d'avoir appelé à l'aide, d'avoir
12 demandé de l'aide, et qu'il y a eu des placements
13 avec votre fils [REDACTED], pour des... des placements
14 temporaires, et à un moment donné, alors qu'il y
15 avait un placement temporaire de quatre mois chez
16 votre sœur [REDACTED], en janvier, vous aviez
17 l'enfant avec vous, vous l'avez placé chez quelqu'un
18 et vous avez eu un épisode de consommation, mais en
19 prenant soin de protéger l'enfant pour qu'il y ait
20 pas de problème, et ça, ça arrive en janvier; et le
21 février suivant, bien, il y a une demande de
22 placement en majorité, et il y a comme, vous étiez
23 au tribunal le matin, il y a eu comme... comme un
24 bris de confiance avec la personne, l'intervenante
25 de la DPJ, et vous avez quitté. Et il y a eu

1 placement en majorité, si j'ai bien compris jusque-
2 là. Et ce que vous nous dites, c'est que, bon, on
3 vous aurait dit, "Bien, on s'occupe de l'enfant",
4 mais vous dites, "on ne voit pas l'enfant, au niveau
5 de l'intervenante", et vous suggérez que les parents
6 qui ont des difficultés puissent avoir de l'aide, en
7 fait, on va aider l'enfant si on aide les parents à
8 améliorer leur situation, prendre le temps
9 nécessaire pour le faire, si je comprends bien,
10 d'aller dans la communauté et quand on parle de
11 communauté qui sont quand même un peu plus
12 éloignées, on pense à [REDACTED]
13 [REDACTED] [REDACTED]
14 [REDACTED] et le contexte, bien, on sait que c'est pas
15 toujours facile, [REDACTED]
16 [REDACTED], des choses comme ça... on a eu la
17 description de ce qu'il y a comme mode de vie
18 actuellement, alors ce que vous dites, c'est aussi
19 qu'il y a un trop grand roulement de personnel,
20 c'est difficile de bâtir un lien de confiance avec
21 un intervenant. Vous aviez un bon lien de confiance
22 avec Mme [REDACTED] uis quand ça a commencé, votre
23 appel à l'aide avec [REDACTED], et ensuite,
24 bien, les liens étaient plus là, si j'ai bien
25 compris.

1 Alors, vous dites: "Aidez les parents, venez
2 sur place constater ce qui se passe, créez des liens
3 de confiance, aidez les parents à... qui ont eu à
4 passer à travers cette difficulté-là pour ensuite
5 pouvoir s'occuper de leur enfant". Si j'ai bien
6 compris, donc ça... ça ressemble pas mal à ça?

7 **Mme** [REDACTED] :

8 Puis d'offrir de l'aide, t'sais, des ateliers, si ce
9 n'est qu'une thématique juste pour une prise de
10 conscience des fois là. Si les Centres Jeunesses
11 ils viennent juste faire une petite formation, comme
12 ça, des fois, t'sais ça peut nous aider ça aussi.

13 **LE COMMISSAIRE** :

14 Oui. Et vous parlez de peut-être une coopération
15 avec le centre de santé ?

16 **Mme** [REDACTED]

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE** :

19 Je comprends que le centre de santé relève du
20 fédéral, puis la jeunesse relève du provincial, donc
21 j'ai pas... donc on pourra peut-être regarder
22 qu'est-ce qui peut être fait dans ce sens-là, on
23 s'informerait, mais en fait, vous aimeriez qu'il y ait
24 un support, une aide aux parents dans la communauté
25 quand il y a un appel à l'aide?

1 **Mme** [REDACTED] :

2 Oui, pas quand il est trop tard, puis pas quand
3 t'sais...

4 **LE COMMISSAIRE** :

5 Puis que...

6 **Mme** [REDACTED] :

7 ... aussi tenir compte de s'il y en avait encore
8 assez de gens, fait que...

9 **LE COMMISSAIRE** :

10 Et bâtir des climats de confiance ?

11 **Mme** [REDACTED] :

12 Oui, c'est ce que moi... parce que moi, c'était mon
13 signe avant-coureur, c'est moi qui stresse moi
14 puis... j'ai essayé de prendre cette aide là, mais
15 j'ai jamais pensé que ça allait virer comme ça là,
16 j'ai comme...

17 **LE COMMISSAIRE** :

18 Alors, vous appelez de l'aide, ça a fini par un
19 placement en majorité ? C'était pas ce que vous
20 envisagiez du tout ?

21 **Mme** [REDACTED]

22 Non non.

23 **LE COMMISSAIRE** :

24 C'est ce que j'ai compris. Je sais pas s'il y a
25 autre chose que vous aimeriez ajouter, si on...

1 Est-ce que vous pensez que j'ai bien compris ce que
2 vous exprimez ?

3 **Mme** [REDACTED] :

4 Oui.

5 **LE COMMISSAIRE** :

6 Oui, s'il y a des nuances, avez-vous des choses à
7 ajouter, je sais pas ?

8 **Mme** [REDACTED] :

9 Non, c'est correct.

10 **LE COMMISSAIRE** :

11 Ça va?

12 **Mme** [REDACTED] :

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE** :

15 Bon. Alors, je vous remercie beaucoup d'avoir eu le
16 courage de communiquer avec la Commission, de venir
17 exposer votre situation. Je comprends que c'est pas
18 facile, c'est rebrasser des... des choses qui font
19 de la peine, je le comprends, je vous remercie
20 beaucoup parce que nous, ça peut nous aider à aider
21 peut-être vous, et je souhaite aider d'autres
22 personnes pour que la vie soit plus facile.

23 Alors, je vais suspendre, on va reprendre...
24 vers onze heures (11 h 00) avec l'audience publique
25 et je vous remercie beaucoup encore. Alors, on



1 suspend. On va suspendre quelques...

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 Fermeture de l'audience.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 On va suspendre quelques minutes, et ensuite
6 reprendre vers onze heures (11 h 00) avec l'audience
7 publique.

8 FIN DE L'AUDIENCE À HUIS CLOS.

9 -----
10

11

12 Je soussignée, **Laure Henriette Ella** sténographe
13 officielle, certifie que les pages qui précèdent
14 sont et contiennent la transcription exacte et
15 fidèle des notes recueillies au moyen de
16 l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon
17 contrôle et au meilleur de la qualité dudit
18 enregistrement, le tout conformément à la loi;
19

20 Et j'ai signé :

21

22 -----

23 Laure Henriette Ella, s.o.